

UNPEF

**SIT-IN DES ADJOINTS
DE L'ÉDUCATION**

À ALGER

LIRE L'ARTICLE DE F. A.-ARAB EN PAGE 24

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mercredi 16 mars 2016

N°7743 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

SMAÏL GOUMEZIANE. *Ancien ministre du Commerce*

«Il faut s'engager dans un processus de **changement** réel»

■ Une des figures de l'ancien gouvernement Hamrouche en charge de l'organisation du commerce, Smail Goumeziane, analyse la crise économique dans laquelle s'enferme le pays. Il préconise à ce titre des «solutions durables» en privilégiant «les mesures structurelles à long terme».

LIRE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR **HACEN OUALI** EN PAGE 2

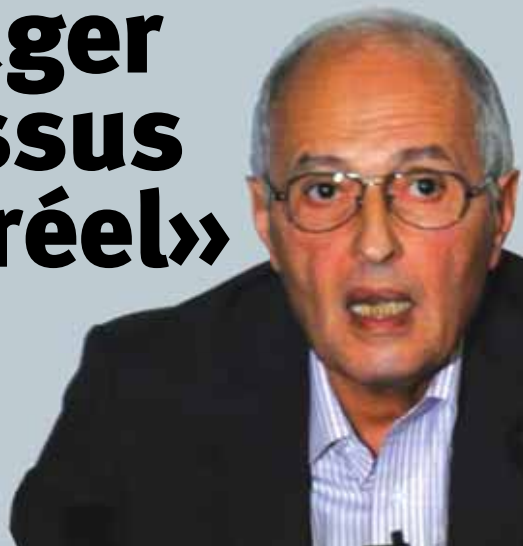


PHOTO : SAMI K.

SOURCES DE FINANCEMENT BENKHALFA DÉFEND L'ENDETTEMENT



PHOTO : H. LIVES

Depuis quelques semaines, alors que le retour à l'endettement extérieur se précisait avec l'option de faire financer certains projets d'équipement par le moyen d'une levée de fonds sur le marché international, économistes et politiques se déchirent... sur les risques

d'une telle opération. Selon le ministre des Finances, «la dette n'est pas un risque, mais c'est son usage qui en est un. Une dette bien utilisée est un levier de croissance».

Lire les articles de Ali Titouche, Zhor Hadjam et Melissa Roumadi en page 3

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

LA COLÈRE NOIRE DE BAN KI-MOON CONTRE LE MAROC

LIRE L'ARTICLE DE **ZINE CHERFAOUI** EN PAGE 9

APRÈS LE DÉCÈS DE DEUX STAGIAIRES

CRI DE COLÈRE DES INTERNES EN MÉDECINE

■ Les rassemblements et les sit-in des internes se multiplient depuis le grand débrayage déclenché à Sétif suite au décès de deux étudiants, d'un ambulancier et d'un bébé de deux mois, dans le grave accident survenu la semaine dernière sur l'autoroute Est-Ouest.

LIRE L'ARTICLE DE **DJAMILA KOURTA** EN PAGE 5

étudiant El Watan

TAHAR HADJAR
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**«La majorité des
enseignants n'ont
qu'une licence»**

L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION
ET LA RECHERCHE

**La quête du
renouveau agricole**

RETROUVEZ VOTRE SUPPLÉMENT EN
PAGES 11, 12, 13, 14, 15 ET 16

SMAÏL GOUMEZIANE. Ancien ministre du Commerce

«Il faut s'engager dans un processus de changement réel»

Entretien réalisé par Hacem Ouali

Depuis plusieurs mois, l'Algérie fait face à une grave crise économique. La chute des prix du pétrole sur le marché international est-elle l'unique raison de cette crise ou s'agit-il seulement d'un élément révélateur d'une crise structurelle encore plus profonde ?

La crise s'est en effet aggravée. La chute des prix du pétrole, après une longue période d'embellie, n'a fait que confirmer le diagnostic établi depuis plusieurs années sur l'extrême fragilité de l'économie nationale du fait de sa dépendance chronique au secteur pétrolier et au-delà au système rentier. A ce titre, l'embellie pétrolière et ses flux financiers n'étaient que l'arbre qui cachait la forêt des signaux d'alarme qui s'étaient multipliés depuis longtemps. Divers experts, think tanks et autres spécialistes, nationaux et internationaux, avaient, de façon récurrente, attiré l'attention sur le caractère structurel de cette crise. Mais on le sait : «Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.»

Pensez-vous que le gouvernement avait la possibilité d'éviter cette crise au regard de la manne financière dont disposait le pays durant la décennie écoulée ?

La manne financière, toute relative et conjoncturelle qu'elle ait été, aurait pu servir à modifier le «système économique» pour passer à une économie productive moins dépendante du pétrole, de ses exportations et de ses rentes. Une telle tentative, il faut se le rappeler, avait été, courageusement et autoritairement il est vrai, menée par le tandem Boumediène-Abdeslam dans les années 1970, avant d'être phagocytée par le système rentier, son économie de pénuries et ses réseaux corrompteurs. Aujourd'hui, bien qu'on ait instauré des mécanismes de sauvegarde et de sauvetage des ressources excédentaires tirées du pétrole (réserves de change et FRR), celles-ci, en l'absence d'une économie productive, ont vite fondu comme neige au soleil dès la première bourrasque, bien rude j'en conviens, sur le marché pétrolier.

J'avais indiqué, il y a quelques années, que les investissements infrastructurels, pour importants et nécessaires qu'ils soient, et le tout-import ne sauraient remplacer une vigoureuse politique d'investissement dans les activités productives. En direction du secteur public comme du secteur privé et avec le concours actif de la diaspora algérienne. Pour sa restructuration comme pour son expansion. Or, les investissements productifs se sont faits rares et les fameux investissements directs étrangers (IDE) qu'on espérait ne sont pas venus, malgré les accords signés en ce sens avec divers partenaires, dont ceux de l'Union européenne. Cela traduirait-il un simple manque de confiance en l'avenir et la crainte de subir les pratiques bureaucratiques habituelles qui perturbent tant le fonctionnement libre et normal de l'activité économique ? Rien n'est moins sûr. Ceci dit, dans le cadre d'une économie libérée de ce carcan et laissant davantage d'espace aux activités productives hors hydrocarbures, on n'aurait peut-être pas évité la crise, vu son ampleur, mais on aurait certainement pu en amortir plus facilement les effets conjoncturels.

Vous dirigiez une grande entreprise nationale dans le secteur alimentaire au moment de la crise économique de 1986 qui, deux ans après, a conduit aux événements d'Octobre. En quoi celle d'aujourd'hui lui ressemble-t-elle ? L'histoire risque-t-elle de se répéter avec son lot de tragédies ?

Deux caractéristiques principales se retrouvent dans ces deux crises. D'une part, la chute des prix pétroliers en est la cause immédiate. D'autre part, cet effondrement des prix est le révélateur d'un mal plus profond touchant l'économie nationale causé par ce que j'appellerai le «virus rentier». Autrement dit, un virus qui, partant d'une mutation administrative de la rente pétrolière en



PHOTO: SMAÏK

diverses rentes spéculatives, s'est propagé à tous les niveaux de l'économie nationale, et au-delà de la société, pour en gangrener tous les secteurs et ruiner l'économie productive et ses couches sociales les plus représentatives : les travailleurs et les entrepreneurs productifs, publics et privés.

Pour autant, avec le temps, plusieurs éléments différencient ces deux crises. Depuis la fin des années 1980, on sait que l'économie nationale est extrêmement sensible à toute variation des prix pétroliers du fait de la fragilité et de l'inefficacité de son appareil de production hors hydrocarbures, et de la prééminence des activités spéculatives et rentières sur les activités productives.

Tirant les leçons de la crise de 1986, les cadres nationaux ont mis au point divers remèdes structurels qu'il fallait appliquer à l'économie nationale pour neutraliser ce virus, engager sa convalescence et retrouver son dynamisme et son efficacité. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, la mise en œuvre de ces remèdes s'avéra périlleuse. Tout se joua principalement sur la question de la dette externe. Les pressions des institutions internationales pour en sortir par le rééchelonnement et l'ajustement structurel, sur des fonds de mondialisation ultralibérale triomphante, se conjuguèrent aux pesanteurs, voire aux résistances, politiques et économiques internes héritées du monopole et du clientélisme. Les unes et les autres se firent très vite de plus en plus exigeantes au point de bloquer le changement et d'étrangler le pays jusqu'à ce qu'il en accepta brutalement les règles, dès 1994, alors même que le pays subissait une terrible tragédie nationale.

Désormais, on ne peut donc plus dire qu'on ne savait pas. D'autant que depuis plusieurs années, la situation pour affronter la crise était plus favorable : dette externe pratiquement nulle, «matelas financier» appréciable et existence d'un multipartisme et de forces démocratiques en mesure de soutenir la mise en œuvre de solutions structurelles nationales. Or, qu'a-t-on vu ? Ces ressources financières ont continué d'être les otages des mêmes pratiques rentières, conduisant à marginaliser les secteurs productifs nationaux et à ignorer le mouvement démocratique et ses représentants légitimes.

Malgré cela, il n'est pas trop tard. Les solutions durables sont toujours possibles, à condition de privilégier les mesures structurelles à long terme et d'associer librement à leur élaboration et à leurs choix tous les partenaires politiques et sociaux animés du souci de l'intérêt national et non des intérêts particuliers d'une minorité. En d'autres termes, la capacité de s'engager ensemble, de façon pacifique et démocratique, dans un processus de changement réel. Ce qui suppose, on le comprend, de ne pas être obnubilé par les sempiternelles échéances politiques à courte vue et leur corollaire, les luttes politiciennes. Pour ces raisons, je ne crois pas à la répétition de la violence d'Octobre 1988. Mieux, je crois à un véritable sursaut pacifique et national.

Comment jugez-vous les réponses gouvernementales contenues dans la loi de finances 2016 ? Sont-elles efficaces ou bien ne sont-elles qu'un ravalement de façade ?

Bien entendu, quand une crise éclate, il faut d'abord y apporter des solutions immédiates. Celles de la loi de finances pour 2016 sont là pour amortir le choc en situation de brutale rarefaction des ressources financières. Cependant, ces mesures risquent d'avoir pour effets secondaires de fragiliser davantage les couches sociales les plus défavorisées, de réduire sensiblement leur pouvoir d'achat et d'accroître le niveau du chômage. Il en est ainsi des restrictions aux importations, de la baisse des subventions de certains produits et des impacts sur la croissance par arrêts de chantiers ou baisses de la production, au profit, une fois encore, de l'économie informelle et des réseaux de la spéculation. Avec, si cela devait durer, un retour possible à l'économie de pénuries et ses pratiques clientélistes. La dérive du dinar sur le marché parallèle de la devise en est le symbole le plus frappant. Qu'on se rappelle, là aussi, qu'au début des années 1990, on avait programmé la libéralisation du taux de change du dinar, ou sa convertibilité, pour le milieu de la décennie, à l'équivalent de quelque 35 DA pour un euro. Vingt ans plus tard, on est désormais à 120 DA pour un euro pour le change administré et à 200 DA pour un euro sur le marché parallèle ! Quel indicateur plus significatif de la dévalorisation de l'économie nationale ? Plus fondamentalement, de même que faire baisser la fièvre ne guérit pas le malade, les mesures ponctuelles ne peuvent contribuer à préserver durablement l'économie nationale du «virus rentier» qu'à condition de les combiner à des remèdes en mesure de traiter le mal à la racine. Les antibiotiques contre ce virus sont bien connus. En termes économiques, l'antibiotique s'appelle réhabilitation et diversification de l'économie productive nationale. En termes politiques, transition progressive et pacifique vers un système démocratique.

Si cette tendance n'est pas inversée, le pays ne court-il pas le risque d'une cessation de paiement ?

Non, je ne le pense pas. Certes, le déficit budgétaire se creuse et les balances, commerciale et de paiements, sont négatives. Mais le pays ne connaît pas la situation de surendettement à laquelle il dut faire face dans les années 1980. Dans ces conditions, le retour à l'endettement interne ou externe est-il aujourd'hui possible ? Est-il souhaitable ? Ces questions ne relèvent d'aucun tabou. Encore faut-il savoir pourquoi on s'endette, comment et à quel niveau ? S'il s'agit à nouveau de disposer de ressources financières pour favoriser les importations ou les investissements improductifs au détriment des activités productives nationales, on court le risque d'un échec renouvelé. A l'inverse, et globalement, on pourrait dire que tout endettement qui ferait croître durablement et sensiblement le PIB (la richesse) national serait le bienvenu. L'endettement, en soi, n'est pas le problème. Pour comprendre cela, faisons appel, encore une fois, à notre mémoire. Entre 1990 et 2014, soit en un quart de siècle, alors que le processus de désendettement était vigoureusement enclenché, le modèle économique actuel n'a fait croître le PIB par habitant (à parité de pouvoir d'achat) que de 10 113 dollars à 13 179 dollars (chiffres Banque mondiale), soit plus 30%, quand la Corée du Sud augmentait le sien de... 300%. Malgré son désendettement et la manne pétrolière, le PIB de l'Algérie n'a guère progressé et l'écart avec la Corée du Sud, non dotée en hydrocarbures, est gigantesque. Ici, la leçon est claire : un pays est fort et puissant lorsque son économie est forte et puissante. C'est pourquoi l'espoir est bel et bien là : si la Corée du Sud l'a fait, l'Algérie peut le faire. Pour cela, il faudrait viser des taux de croissance à moyen et long termes d'au moins 6% par an. Ce qui n'est pas facile à réaliser, en tout cas pas avec le système économique actuel, mais de toute évidence possible. Tout au long de

son histoire, l'Algérie n'a-t-elle pas su relever des défis autrement plus improbables et dans des conditions beaucoup plus incertaines ?

Vous soutenez la thèse selon laquelle le développement économique ne peut s'accommoder d'un autoritarisme doublé d'un modèle rentier. Dès lors, comment réunir les conditions de suppression de la rente ?

En effet, lors d'un débat organisé par votre quotidien en 2013, j'indiquais que l'autoritarisme, en soi, ne conduit pas forcément au mal-développement. Plusieurs pays, dont la Chine, la Corée du Sud ou même la Turquie, ont montré qu'on pouvait réussir le développement, en tout cas s'y engager favorablement, à condition qu'il se conjugue avec un système productif. Avec, parfois et sous certaines conditions, la possibilité de déboucher sur une réelle transition démocratique. Ce n'est historiquement jamais le cas lorsque l'autoritarisme se combine à un système rentier. En l'absence d'un système productif national suffisamment dense et efficace, l'autoritarisme ne débouche jamais sur une économie prospère, encore moins sur une transition démocratique. Dans ce cas, les tenants de la rente veillent en permanence au grain. Y compris par le recours à différentes formes de pression, de manipulation et de violence. C'est pourquoi toute transition démocratique est délicate et risquée. Tout d'abord le souffle du terrorisme international est à nos frontières et que d'aucuns rêvent d'y impliquer l'Algérie. Sans succès jusque-là. Raison de plus pour renforcer la vigilance de tous sans pour autant délaisser l'objectif d'assécher, pacifiquement et progressivement, les sources de la rente à tous les niveaux : économique, politique, social, culturel et même cultuel. Cela étant l'affaire du plus grand nombre, il faut pouvoir s'appuyer sur toutes les forces démocratiques du pays, notamment celles présentes au sein des institutions de la République, jalouses tout à la fois de la sécurité et des valeurs nationales, comme de la liberté des Algériennes et des Algériens.

Pensez-vous que l'équipe gouvernementale actuelle des signes allant dans cette direction ?

Une équipe gouvernementale n'est jamais totalement homogène. Dans aucun pays du monde. Dans certains secteurs, des efforts sont mobilisés pour aller dans ce sens. Des discours sont perçus çà et là pour diversifier l'économie ou même changer de «modèle économique». Des promesses sont faites quant à la lutte prioritaire contre les marchés informels et on semble s'intéresser davantage au sort de l'économie productive nationale, publique et privée. On annonce même, certes pour la énième fois, que le pays serait bientôt en mesure de satisfaire la demande nationale en divers produits alimentaires ou de santé et d'exporter nombre de biens hors hydrocarbures. Déclarations de bonnes intentions ? Discours imposés par les circonstances ? Volonté de rassurer une population qui grogne et s'impatiente parce qu'inquiète des lendemains réservés à ses enfants ? Pour l'instant, on ne sait pas. Prenons acte.

Laissons le soin aux uns et aux autres de passer à l'action et attendons les résultats sous l'œil vigilant de la société civile et de ses représentants. Pour autant, il ne faut guère se faire d'illusions : Pour engager une transition d'une telle ampleur et à long terme, il est évident que les efforts circonstanciés d'une équipe, fussent-ils les plus vigoureux, ne suffiront pas, dans un environnement national et international des moins favorables. C'est toute la nation, à travers toutes ses composantes, qu'il faut durablement mobiliser et faire participer au débat sur l'ensemble des questions que pose le changement pour une sortie pacifique et durable de la crise et un avenir meilleur pour tous. Car, comme depuis toujours, c'est rassemblé et non divisé que le pays est le plus fort. C'est quand il défend l'intérêt du peuple qu'il obtient des succès durables. C'est, en tout cas, ce qu'on peut espérer de mieux pour le pays et son peuple. H. O.

OPTIMISATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Benkhalfa défend l'endettement

● Si l'investissement budgétaire a souvent été critiqué, il est temps aujourd'hui, d'après Abderrahmane Benkhalfa, de le repenser, de le réformer, de mettre le cap sur l'investissement économique.

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a tenté de défendre, hier bec et ongles, les choix du gouvernement en matière de mobilisation des moyens de financement supplémentaires. Dans cette quête de nouvelles ressources de financement de l'économie, « nous avons une politique à trois voies : l'optimisation des recettes de la fiscalité ordinaire, l'optimisation des ressources disponibles et l'optimisation de l'endettement, qu'il s'agisse de l'endettement interne, dans une première phase, ou de l'endettement extérieur », a indiqué le ministre des Finances, invité hier dans les studios de la Radio nationale. Le ministre s'était adonné à un long exercice de « dédramatisation » de l'endettement, n'y voyant point un « tabou ». Visiblement, le débat sur l'option de l'endettement extérieur agace l'Exécutif. Depuis quelques semaines, alors que le retour à l'endettement extérieur se précisait avec l'option de faire financer certains projets d'équipement par le moyen d'une levée de fonds sur le marché international, économistes et politiques se déchirent... sur les risques d'une telle opération. Hier, Abderrahmane Benkhalfa s'est dit animé par une détermination de mettre des points sur les i au sujet de l'endettement. Selon le ministre, « la dette n'est pas un risque, mais c'est l'usage qui en est un. Une dette bien utilisée est un levier de croissance ». Si certains n'hésitent pas à appeler ouvertement à évincer l'option de l'endettement extérieur du « mix-financement » pour lequel aspire le gouvernement, à commencer



Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances

par l'ancien ministre des Finances, Abdellatif Benachou, pour avoir subi, au forceps, le désendettement, l'actuel premier argentier du pays n'y voit aucun inconvénient. « Les moyens de mobilisation internes ne suffisent pas pour garder le cap de la croissance et la dynamique économique. La dette n'est pas un tabou, pourvu qu'elle n'apporte pas de risques, n'entraîne pas la garantie de l'Etat, qu'elle ne soit pas conditionnée et qu'elle soit calibrée par rapport aux rendements », explique le ministre des Finances. Il souligne sur sa lancée qu'« une dette bien ancrée sur un projet rentable, quelle que soit son origine, interne ou externe, n'est pas une mauvaise voie, mais une voie d'avenir ». Il a donné un aperçu sur l'objectif de cet endettement qui, au final, doit couvrir financièrement des investissements économiques et projets rentables. Cette option de

l'endettement, tant en interne par le moyen de l'emprunt obligataire national, qu'à l'externe, s'apparente à une phase II du plan anticrise amorcé depuis le début de l'exercice dernier. Pour le premier argentier du pays, il est donc absolument nécessaire de revenir à un modèle de l'économie qui repose sur des financements alternatifs. Après avoir installé l'année dernière le dispositif de mise en conformité fiscale volontaire, grâce auquel les banques ont encaissé 140 milliards de dinars, le gouvernement entend lancer, en avril, un emprunt obligataire national au taux de rémunération de 5%. « C'est un emprunt ouvert sur six mois qui vise à lever le maximum de ressources. C'est une obligation souveraine, la moins risquée. C'est de l'argent qui va dans le financement de l'investissement, des projets ferroviaires, de nouveaux ports, d'autres ports à Arzew et à Annaba,

l'activité minière... », explique le ministre. D'autres entreprises vont assurément lever des fonds sur le marché obligataire, admet le ministre qui, dans la foulée, estime que le marché interne ne suffit pas à lui seul à soutenir « le cap de la croissance, la dynamique économique et le niveau des dépenses d'équipement ». Outre l'endettement interne et externe, le ministre des Finances table sur un apport de 3200 milliards de dinars de la fiscalité ordinaire en 2016, contre 1600 milliards de dollars pour la fiscalité pétrolière. Dans un contexte où la place bancaire vit un véritable challenge, celui de capter l'épargne des ménages et des entreprises, la politique des intérêts doit accompagner ce défi, selon le ministre qui a promis de faire sauter le verrou de la rémunération des dépôts. En somme, si l'investissement budgétaire a souvent été critiqué, il est temps aujourd'hui, d'après Abderrahmane Benkhalfa, de le repenser, de le réformer, de mettre le cap sur l'investissement économique qui reste pour le moins marginal. Au plan de la dépense sociale, le ministre a estimé que « le coût de l'intervention de l'Etat devient démesuré. Il faut qu'il soit désormais ciblé et équitable. L'intervention de l'Etat doit être plus efficiente ». Allusion faite à la politique des subventions, dont la solidarité nationale constitue sa ligne rouge, précise M. Benkhalfa. Sur la récurrente question de la valeur du dinar, le premier argentier du pays explique que le pouvoir d'achat de la monnaie nationale dépend de la compétitivité de l'économie algérienne.

Ali Titouche

BUREAUX DE CHANGE

La Banque d'Algérie s'y prépare

La réorganisation des bureaux de change est au menu des changements réglementaires sur lesquels planche actuellement la Banque d'Algérie, selon le ministre des Finances. Intervenant, hier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Abderrahmane Benkhalfa a notamment déclaré que « la Banque d'Algérie est en train de travailler pour changer les règles de fonctionnement des bureaux de change. Dès que le nouveau système sera mis en place, elle en informera les acteurs concernés ». Et d'affirmer qu'« il y a des enseignements nécessaires à tirer du fait que les bureaux de change n'ont pas fonctionné », sans préciser quels sont les changements qui seront introduits. L'objectif est en tout cas de redynamiser le fonctionnement de ces bureaux qui existent depuis 1997, sans que leur rôle soit réellement effectif, si l'on en juge par l'essor que continue de prendre le circuit informel des devises géré notamment par les fameux cambistes du square Port Saïd à Alger. Par sa nouvelle sortie médiatique, le ministre semble annoncer une énième tentative de créer « un marché légal des devises » pour remplacer les circuits informels qui ont pignon sur rue au vu et au su des autorités. L'ancien ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, avait même déclaré en 2014 que les citoyens « trouvent leur compte » dans le marché parallèle de la devise, ajoutant que « les autorités connaissent très bien les personnes qui l'alimentent ». Une déclaration qui avait mis le feu aux poudres au sein du Parlement et poussé le gouverneur de la Banque d'Algérie à apporter des précisions, estimant que le marché de la devise est « illégal et interdit ». Mohamed Laksaci avait annoncé dans la foulée qu'une nouvelle réglementation était en préparation en vue de relever notamment « les marges de rémunération des bureaux de change, fixées à 1% sur les commissions, précisant alors que sur les 40 autorisations délivrées par la Banque d'Algérie dès 1997, certaines ont fait l'objet de retraits pour infractions au change ». Une démarche qui est restée apparemment au stade de l'intention et que la Banque d'Algérie veut relancer cette année, en revoyant les textes régissant cette activité — encadrés notamment par l'instruction n° 08-96 du 18 décembre 1996 fixant les conditions de création et d'agrément des bureaux de change. Un changement réglementaire qui pourrait, en théorie, ouvrir la voie à un marché des devises régulé, loin des diktats des tenants de l'informel. Pour M. Benkhalfa, « la valeur refuge que sont devenues les devises », au même titre que l'or et l'immobilier, « doit cesser de l'être ». Un discours cohérent mais qui risque de rester lettre morte, car dans la pratique, les choses ne semblent pas aussi aisées, notamment dans la conjoncture de crise actuelle et de dépréciation du dinar qui suscite encore plus d'appréhensions chez les tenants de l'argent et les incite à recourir à toutes sortes d'évasion, pour mettre leurs gains informels hors de portée. La crise appelle, par ailleurs, le gouvernement sur tous les fronts et limite l'efficacité de cette démarche, qui pourrait être vouée à l'échec au même titre que l'opération de mise en conformité fiscale volontaire qui n'a drainé que peu de capitaux malgré les concessions faites par le gouvernement.

Zhor Hadjam

PRÉDOMICATION DES OPÉRATIONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES FAUSSES DÉCLARATIONS DE VALEUR DANS LE VISEUR

Seul temps pour les importateurs indélicats. Les pouvoirs publics entendent traquer toute transaction douteuse dans le commerce extérieur. C'est ainsi que la Banque d'Algérie vient de publier une note instruisant les banques de la place de procéder toute domiciliation des opérations de commerce extérieur par une prédomication. Un communiqué de l'Association des banques et des établissements financiers annonçait, hier soir, que « tout acte définitif de domiciliation d'une opération d'importation ou d'exportation de biens ou de services est soumis préalablement à la procédure de prédomication électronique, et ce, à compter du 15 mars », autrement dit depuis hier. Bien que cette annonce en ait surpris plus d'un, cette mesure est destinée en fait à mieux encadrer les opérations de commerce extérieur. Selon le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, qui s'exprimait, hier, en marge du Comité de coopération douanière algéro-tunisienne, a expliqué que cette note avait un double objectif, faciliter les opérations de commerce extérieur au profit des opérateurs d'un côté, et permettre un meilleur accès à l'information sur les transactions de commerce extérieur en amont. M. Bentahar

précise que la prédomication consiste en l'envoi d'une demande de domiciliation bancaire par voie électronique. Cette opération permet aux opérateurs de mieux préparer leurs dossiers de domiciliation et d'en faciliter ainsi le traitement au niveau des banques commerciales. Il s'agit, selon le directeur général des Douanes algériennes, d'éviter l'accumulation de dossiers au niveau des banques. Il explique aussi que la prédomication permettra, du point de vue des Douanes algériennes, « de disposer d'une base de données, concernant les opérations de commerce extérieur en amont ». M. Bentahar indique dans ce sens que par la voie de la prédomication électronique, l'information transitera par un système interconnecté reliant les banques à la Banque d'Algérie et aux Douanes algériennes, via le système Sigad. « L'information concernant toute transaction de commerce extérieur parviendra aux Douanes avant que les marchandises n'arrivent aux ports. » Et d'expliquer que cela évitera les fraudes, l'usage de faux documents et de fausses déclarations sur la valeur en douane. « Une fois l'information parvenue aux Douanes, les opérateurs ne pourront plus déclarer une valeur aux Douanes lors du processus de

dédouanement de la marchandise, et une autre à la banque de domiciliation », indique-t-il avant de préciser que cela réduira les transferts massifs de devises. Sur un autre registre, le directeur général des Douanes tunisiennes, Adel Ben Hassen, s'est exprimé sur les échanges entre l'Algérie et la Tunisie en mettant en avant les voies et moyens de coopération entre les deux pays. Interrogé sur les difficultés que rencontrent certains opérateurs algériens à faire parvenir leurs produits vers le marché tunisien et les taxes dont pâtissent la majorité d'entre eux, malgré les exonérations dont ils doivent bénéficier dans le cadre de la Zone arabe de libre-échange (ZALE), il a expliqué que les Douanes tunisiennes sont « un instrument d'exécution de la législation » tunisienne. Adel Ben Hassen précise ainsi que ses services ne font qu'exécuter les dispositions et décrets édictés par les départements ministériels tunisiens. Il ajoutera cependant qu'aussi bien le gouvernement tunisien que les Douanes tunisiennes sont prêts à investir de manière sincère à développer la coopération avec l'Algérie.

Melissa Roumadi

SAADANI ORGANISERA SON MEETING
LE JOUR DE LA TENUE DU CONGRÈS DE L'ISCO

Le pouvoir tente de court-circuiter l'opposition

● Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a annoncé l'organisation du premier meeting de son nouveau front pour le soutien du président Bouteflika, le 30 mars ● Les partis proches du pouvoir passent à un autre stade : parasiter les actions de l'opposition.

Le pouvoir et ses proches semblent vouloir court-circuiter l'opposition. Ayant excellé, ces derniers mois, dans les attaques et le dénigrement de toutes les formations politiques qui refusent de leur obéir, les partis proches du pouvoir passent à un nouveau stade : parasiter les actions de l'opposition. Cette nouvelle démarche se confirme avec l'annonce du FLN de Amar Saadani d'organiser le premier meeting de son «nouveau front pour le soutien du président Bouteflika» le 30 mars. Le choix de cette date n'est pas fortuit, visiblement. Mise en veille prolongée depuis son lancement officiel à la fin de l'année 2015, cette nouvelle coalition, composée majoritairement de ce qui reste des organisations de masse du FLN et quelques partis microscopiques, veut se relancer à l'occasion de la tenue du deuxième congrès de l'opposition devant avoir lieu le même jour à Zéralda. L'objectif annoncé de ce meeting est «de réaffirmer le soutien au président Bouteflika». Mais l'arrière-pensée est toute autre. Il s'agit de tenter de contrer l'action de l'opposition et de réduire, surtout,



Amar Saadani

son impact médiatique. Car ni Amar Saadani ni le président du parti TAJ, Amar Ghoul, n'ont évoqué la tenue de cette rencontre avant l'annonce officielle de la date de l'organisation du deuxième congrès de l'opposition, dont la préparation a commencé il y a plusieurs semaines. Considérant que l'opposition en général et les partis regroupés dans l'ISCO ainsi que dans la CLTD comme leurs ennemis jurés, les tenants du pouvoir n'hésiteront pas à mettre tous les

moyens pour donner un semblant de réussite au meeting du nouveau front de Amar Saadani. Ainsi, contrairement à l'ISCO qui a peiné pour trouver une salle afin d'organiser ce congrès, le secrétaire général de l'ex-parti unique n'aura aucune difficulté à obtenir le lieu idéal pour sa kermesse. Celle-ci bénéficiera, comme d'habitude, d'une large couverture des médias lourds publics, puisque le sujet du meeting concerne l'affirmation du soutien à l'actuel locataire du palais d'El Mouradia.

EN MAL D'IDÉES, SAADANI VERSE DANS LA DIATRIBE

Ce meeting sera aussi mis à profit par le secrétaire général du FLN pour verser à nouveau dans la diatribe, devenue depuis quelques temps l'unique programme de son parti. En mal d'idées en cette conjoncture économique difficile, le pouvoir a chargé ses satellites

d'attaquer frontalement les partis d'opposition qui critiquent sévèrement son bilan. Parmi eux le patron du FLN qui, sans donner de propositions de sa formation pour la sortie de la crise — dans laquelle il est l'un des principaux responsables en tant que membre important des différents gouvernements depuis 1962 — a orienté son discours, très léger et mal inspiré, vers les attaques contre toute la classe politique. En tout cas, cette nouvelle tentative de parasiter les activités de l'opposition prouve que cette dernière dérange le pouvoir. Celui-ci avait déjà tenté, en 2014, de l'étouffer en relançant, à la veille de la tenue du congrès du Mazafran, un nouveau round de consultations pour la révision de la Constitution. Mais en vain.

Cette réunion, rappellons-le, avait vu la participation de l'écrasante majorité des acteurs de l'opposition qui ont adopté une plateforme commune, une première en Algérie depuis l'avènement du pluralisme politique. Le meeting de Amar Saadani réussira-t-il à éclipser cette fois-ci ce deuxième congrès ?
Madjid Makedhi

CONFÉRENCE DE PRESSE DE ALI FAWZI REBAÏNE «L'emprunt obligataire permettra au FCE de blanchir son argent»

Seul le peuple peut faire bouger les choses car il ne faut rien attendre des partis politiques», a estimé M. Rebaïne lors de la conférence de presse qu'il a tenue hier au siège du parti, à Alger. Une déclaration qui va apporter de l'eau au moulin de ceux qui ont toujours attaqué l'opposition sur son incapacité à peser sur le cours des événements. Fawzi Rebaïne, qui partage ce constat, n'a jamais caché le peu d'estime qu'il portait à certains responsables de partis accusés d'avoir copiné avec le régime, avant de se découvrir une âme d'opposant. «Les opposants d'aujourd'hui ont la plupart fait partie du pouvoir par le passé», affirme celui qui aime à rappeler son parcours politique. Débuté dans les années 1980, son militantisme lui valut une arrestation et un emprisonnement à la prison de Berouaghia pour «atteinte à la sûreté de l'Etat».

Si l'ancien Premier ministre de Bouteflika, Ali Benflis, était l'un de ses cibles favorites, aujourd'hui c'est au tour de Mouloud Hamrouche d'être au centre de ses attaques. L'ancien chef de gouvernement, dont les propos sont à chaque fois décortiqués et commentés dans la presse, est présenté comme une «solution possible» à la situation actuelle. Certaines informations font état de contacts avec des proches du Président pour lui faire endosser l'habit d'«homme du consensus». Cette éventualité n'est pas du goût du président de Ahd 54. L'ancien candidat à la présidentielle a sa petite idée sur la partition qui se met en place dans les cercles du pouvoir. «Ce sont des proches du Président qui ont actionné leurs réseaux en faveur de M. Hamrouche», estime-t-il, avant de porter l'estocade contre l'ancien chef de gouvernement de Chadli : «Comment voulez-vous que des politiques qui ont occupé des postes de responsabilité au sein du régime peuvent aujourd'hui être perçus comme des hommes providentiels ?» Et d'avertir : «S'ils continuent comme cela, ils vont mener le pays au pourrissement.»

Les dernières initiatives économiques du gouvernement sont dénoncées par Fawzi Rebaïne. Ainsi, le lancement de l'emprunt obligataire est «voué à l'échec, selon le président de Ahd 54, car personne n'a confiance en ce régime». Pour lui, cet emprunt mis en place permettra aux membres du FCE de «blanchir leur argent» tout en continuant de bénéficier de «l'argent des pouvoirs publics». Si l'ancien candidat à la présidentielle de 2014 n'est pas contre un débat ouvert avec Amar Saadani si «celui-ci était mandaté officiellement par le président de la République», il estime par contre que les déclarations du premier responsable du FLN ne sont qu'un écran de fumée «destiné à gagner du temps afin d'éviter d'aborder les vrais problèmes qui minent le pays». Seul satisfecit accordé par Fawzi Rebaïne au régime : sa position sur le Hezbollah. Il estime que «celui qui prend les armes et meurt en martyr pour la Palestine ne peut pas être considéré comme terroriste».

Salim Meshah

19 MARS 1962 - 19 MARS 2016

François Hollande commémorera samedi la fin de la Guerre d'Algérie

● Aussi surprenant qu'il y paraît, aucun président français n'avait marqué de sa présence l'hommage du 19 Mars aux victimes des combats en Afrique du Nord.

Lyon (France)
De notre correspondant

Le président de la République française, François Hollande, rendra hommage aux victimes de la Guerre d'Algérie le 19 mars. C'est la première fois qu'un chef d'Etat se recueillera sur le mémorial du quai Branly depuis que le législateur a officialisé, le 8 novembre 2012, la date du cessez-le-feu de Mars 1962, suite à une proposition socialiste créant une «journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc». Cet anniversaire est toujours marqué de rejet par une part de la classe politique française de droite et d'extrême-droite et par certaines associations de rapatriés qui y voient surtout la fin de leur rêve d'une Algérie française. Pour certaines associations d'anciens combattants, c'est la défaite qui est toujours insupportable, cinq décennies après.

Pour ne pas envenimer les tensions qui continuent malgré tout jusqu'à ce jour, le président Jacques Chirac avait institué de toute pièce par décret en 2003 une date pour les manifestations du souvenir : le 5 décembre. Cette date correspond uniquement à l'inauguration cette année-là du Mémorial du quai Branly. La date convenait à ceux qui estimaient qu'après le cessez-le-feu le sang a continué de couler. Pour les opposants au 19 Mars comme marqueur du souvenir, la période qui a suivi l'immédiat après cessez-le-feu a été ensanglantée, dans la phase de transition du passage de flambeau aux nouvelles autorités algériennes, en raison particulièrement d'un relâchement de la protection des

ressortissants. Outre les Français d'Algérie, ceux-ci parlent aussi des supplétifs harkis. Aucune compassion par contre pour les Algériens massacrés ignominieusement, livrés à la vindicte des ultras. Ce qu'appuie d'ailleurs avec aplomb Thierry Rolando, président national du Cercle algérieniste : «François Hollande est en train de tourner le dos à une partie de la communauté nationale, il ne reconnaît qu'une seule souffrance, celle des Algériens et jette un voile d'ombre sur les drames des harkis et des Français d'Algérie. Il pourrait embrasser toutes les mémoires en se rendant aux commémorations du 5 décembre.» Jusqu'à présent les deux, celle du 19 Mars et celle du 5 décembre, toutes deux inscrites dans le marbre de la loi, coexistent, avec leur ballet de gerbes et de discours antinomiques.

François Hollande a choisi de trancher le nœud inextricable et donner de la solennité au 19 Mars. Il devrait à l'occasion de ce 54^e anniversaire de la fin de combats en Algérie prononcer, samedi prochain, un discours qu'il a préparé avec des historiens.

L'association majoritaire des anciens combattants, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) célèbre depuis 1983 la date du 19 Mars qui signifie pour elle la fin de l'engagement de la jeunesse française dans le conflit meurtrier. La démarche du président Hollande est accueillie favorablement : «La Fnaca se félicite de la décision du président de la République de participer à la cérémonie du quai Branly. Pour la première fois depuis la fin de la Guerre d'Algérie, l'Etat sera ainsi officiellement associé au plus haut niveau à l'hommage de la nation à l'égard d'une génération de combattants trop longtemps occultée en raison des polémiques suscitées par l'issue de ce

conflit.» Par contre, à Marseille, Christian Estrosi, le nouveau président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur persiste. Lui qui a été élu contre le Front national avec les voix de la gauche, reste malgré tout fidèle à son option très droitrière et «algérieniste». Il annonce refuser de participer à l'hommage du 19 Mars : «Participer à ces cérémonies constituerait une provocation inqualifiable à l'égard de l'ensemble de la communauté rapatriée et des harkis. Cette date constitue pour eux un déni de vérité. Je veux rappeler avec force que le nombre des victimes et des disparus s'est amplifié après le 19 mars 1962 — une date qui, en réalité, marque le début des enlèvements et du massacre de milliers de civils européens et de harkis.»

Il est surprenant que 54 ans après leur fin, les hostilités restent vivaces, comme une nostalgie mortifère dont on peinerait à se dévager.

Walid Mebarek



PUBLICITÉ

APRÈS LE DÉCÈS ACCIDENTEL DE DEUX STAGIAIRES

Cri de colère des internes en médecine

● Un malheureux événement a fait réagir des centaines d'internes pour dénoncer les mauvaises conditions d'exercice et surtout la charge de travail supplémentaire qu'ils assurent.

Les internes des différents services des centres hospitaliers du pays ne décolèrent pas. Ils ont décidé de ne plus assurer des évacuations de malades. Les rassemblements et les sit-in se multiplient à l'intérieur des structures depuis le débrayage déclenché à Sétif, suite au décès de deux internes en médecine, d'un ambulancier et d'un bébé de deux mois dans la grave accident survenu la semaine dernière sur l'autoroute Est-Ouest. Un malheureux événement qui a fait réagir des centaines d'internes pour dénoncer les mauvaises conditions d'exercice et surtout la charge de travail supplémentaire qu'ils assurent. «Nous n'avons jamais refusé d'assurer les évacuations, que ce soit au niveau local ou hors wilaya. Pourtant, ce n'est pas notre travail à nous. Mais nous ne faisons par manque d'effectifs, de médecins, surtout lors des gardes. Les résidents se retrouvent parfois seuls dans le service des urgences, ils ne peuvent pas assurer les consultations et aussi les évacuations. Nous sommes donc obligés d'aider, car dans certains cas, un seul résident

assure la garde et ne peut pas laisser un malade instable», nous confie un médecin interne qui déplore le décès des deux internes ayant assuré une évacuation pour une simple échographie cardiaque pour un bébé de deux mois à partir de Sétif pour aller à l'hôpital de Bou Ismail. Il rappelle que l'interne n'est pas obligé d'assurer les évacuations qui doivent être normalement assurées par un résident ou un maître-assistant titulaire. En plus des évacuations, l'interne est généralement prêt à tout faire dans tous les hôpitaux du pays. «Les résidents sont souvent débordés au vu du nombre de patients admis aux urgences. Avec le manque d'effectifs, les internes prennent le relais avec la griffe de résident. Nous sommes livrés à nous-mêmes et parfois des accidents peuvent arriver, car certains malades sont pris en charge par un interne qui fait ce qu'il peut avec ses connaissances et nous sommes toujours en formation. En cas de complications, nous sommes carrément agressés par les familles des malades», regrette l'étudiant en médecine qui ne manque pas de

signaler l'absence d'encadrement. «L'interne est exposé à tous les dangers», a-t-elle encore dit tout en regrettant le silence des deux tutelles, à savoir les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur. L'interne fait également le travail du coursier dans les services, notamment pour la récupération des bilans des patients : «Il arrive que nous procédions à une évacuation juste pour aller chercher des bilans de patients d'un hôpital à un autre, alors que ce travail est normalement assuré par le coursier de l'hôpital». Des tâches qu'ils ne veulent plus assurer et demandant une révision de statut avec un renforcement d'effectifs dans les services d'urgence. Du côté du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui regrette ce drame et les décès dus aux accidents de la route qui endeuillent tous les jours les familles algériennes, on affirme qu'une commission d'enquête s'est rendue au CHU de Sétif pour s'informer de la situation. «Un travail est actuellement en cours en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et

la commission consultative médicale pour une réorganisation des conditions de travail. Il sera question de revoir les missions des différents encadreurs au plan pédagogique sur un groupe d'internes, d'externes et de résidents», souligne un représentant du ministère de la Santé. Par ailleurs, le Syndicat national des médecins généralistes (SNMG) s'élève, à travers un communiqué rendu public, contre «les pratiques qui font de l'interne un agent à tout faire, alors qu'il est toujours étudiant en formation». Et de rappeler que «la protection des médecins en fonction est la condition sine qua non pour répondre aux demandes de soins de notre population». Le SNMG réitère son attachement à cette condition et «demande aux autorités d'assurer la sécurité des médecins en fonction et surtout lors des évacuations de patients», conclut le communiqué. A noter que des manifestations et des rassemblements se sont déroulés, hier, dans les hôpitaux de Tizi Ouzou et de Annaba après Alger, Constantine et Oran.

Djamila Kourta

BTP Lafarge compte investir le marché des solutions

Le groupe Lafarge-Holcim Algérie, spécialisée dans la production du ciment et des matériaux de construction, veut s'installer sur le marché des solutions. Hier, lors d'une visite organisée au Laboratoire de développement de la construction (CDL) de Rouba (Alger), les responsables du groupe cimentier ont indiqué que la stratégie du groupe français est de passer du stade de fournisseur de produits à celui de fournisseur de solutions, grâce aux innovations réalisées par ses équipes de chercheurs et de techniciens qui compte le CDL. Parmi les solutions les plus en vue figurent, en bonne place, le béton, les granulats et le ciment blanc présenté comme l'alternative au ciment gris. Mais les solutions qui ont le plus retenu l'attention sont celles dédiées aux grands travaux d'infrastructures et de travaux publics. Il s'agit de nouvelles techniques développées dans le laboratoire de recherche permettant de réaliser des infrastructures de manière plus rapide, plus durable et plus efficace. Les nouvelles offres de Lafarge Algérie comprennent le traitement des sols, la rénovation des routes par le recyclage et les revêtements en béton routier. La solution route consiste en des procédés de stabilisation des routes, des chemins de roulement et de rénovation des routes qui permettent de faire des économies sur les granulats utilisés pour le terrassement des routes. Elles permettent aussi de proposer des revêtements en béton comme une des solutions pour la réalisation des routes. Selon Serge Dubois, responsable des relations publiques à Lafarge Algérie, l'entreprise a eu à présenter ces nouvelles techniques aux responsables du ministère des Travaux publics, ceux de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) ainsi qu'aux autres structures chargées de la réalisation ou de la rénovation des routes. Un projet a été même lancé, avec succès, sur une route reliant Sig à Mascara où la technologie du «reliaut de route» a prouvé son efficacité. Le laboratoire de Lafarge propose également aux promoteurs, concepteurs et autres entrepreneurs devant faire face à des exigences plus élevées en matière de performance, de confort et de budget un portefeuille de produits innovants, dont le Ductal aux qualités de durabilité, d'esthétique et de résistance, ou encore les façades matricées, un système qui permet aux architectes et designers d'avoir une plus grande liberté et flexibilité en termes de conception. Lafarge Algérie a annoncé, enfin, une augmentation de sa production de ciment de 200 000 t pour les trois premiers mois de 2016, une augmentation induite par l'entrée en vigueur, depuis janvier dernier, des licences imposées aux importations de ciment. L'entreprise dit avoir respecté tous ses engagements en matière d'investissement et de production et s'attend à réaliser une croissance de 2% de ses activités en 2016, d'autant que «Les pouvoirs publics ont décidé de maintenir la réalisation des projets de bâtiments et de travaux publics inscrits pour l'année en cours», souligne Serge Dubois. Lyes M.

CONFLIT TRAVAILLEURS-DG DU CTC

Les ingénieurs exigent la reprise du dialogue

Le torchon brûle toujours entre les ingénieurs du Contrôle technique de la construction (CTC) et leur direction. Des travailleurs du CTC/DRC (direction régionale du Centre) et de la DDE (direction des diagnostics et expertises) ont observé, en fin de semaine dernière (9 et 10 mars), un sit-in devant le siège de la direction générale du CTC à Hussein Dey (Alger), pour dénoncer «la rupture de dialogue imposée par le président-directeur général du CTC, Mohamed Cherif, qui affiche du mépris envers les travailleurs et refuse le renouvellement des instances du syndicat en usant de manœuvres avec certains cadres de l'UGTA, la grande absente», indique un document adressé aux autorités de tutelle, dont El Watan détient une copie. Des représentants de plusieurs agences ont pris part au débrayage. Genèse du malaise : en regroupant les ex-cinq CTC en un seul organisme national (le CTC), le ministère de l'Habitat voulait unifier les méthodes de travail, mais aussi les salaires des ingénieurs qui présentaient d'énormes disparités d'un CTC à un autre, précise la pétition. «Si l'initiative est louable et cohérente théoriquement, dans la réalité, les choses se passent autrement. Les travailleurs du CTC/DRC (ex-CTC/Centre) se trouvent pénalisés et victimes d'une ponction

déguisée et importante sur leur salaire actuel. Cette ponction peut atteindre 45% du salaire, ce qui est énorme et risque de porter un coup dur au budget familial de tous les travailleurs. A titre d'exemple, un ingénieur du CTC (bac +5) avec dix ans d'expérience dans la boîte a un salaire mensuel net de 75 000 DA. Avec cette ponction, il se retrouvera avec seulement 41 250 DA de salaire. Une insulte à l'université algérienne», s'offusque un ingénieur, qui fait remarquer que pour appliquer cette «ponction machiavélique» sur le salaire des travailleurs, le PDG «impose deux méthodes de calcul aussi sournoises l'une que l'autre, puisqu'elles se basent sur la partie variable du salaire qui est très importante par rapport à la partie fixe».

LIQUIDATION À TERME ?

Les protestataires s'étonnent de la position de leur direction actuelle qui ne favorise pas un climat apaisé à l'intérieur de l'organisme public, auquel est confié le contrôle de grands chantiers, comme celui de la Grande Mosquée d'Alger. «Les ingénieurs ne comprennent pas aussi comment ce PDG, déjà retraité, est toujours maintenu à ce poste aussi important malgré l'instruction de M. Sellal. Serait-il un liquidateur caché dont la mission est de vendre

l'entreprise au français Socotec ?» s'interrogent les protestataires qui font remarquer que «le dossier a été fort heureusement bloqué in extremis à la Présidence, suite à des lettres anonymes des travailleurs». Les ingénieurs du CTC qui n'en sont pas à leur premier mouvement de protestation exigent que le «coefficient multiplicateur soit égal à 6 ou bien que les objectifs soient fixés sur des bases scientifiques en associant le CP des travailleurs». Une pétition a été adressée au ministère de l'Habitat, qui a fait recevoir par son secrétaire général le PDG du CTC, l'Inspection du travail, l'UGTA, etc. Il y est exigé, entre autres, la reprise du dialogue et le renouvellement des instances du syndicat. Un délai de 8 jours est accordé au PDG pour répondre. «Faute de quoi, d'autres actions seront entreprises pour arracher nos droits et sauvegarder nos acquis», signalent les protestataires. Selon le ministère de l'Habitat, les négociations ont finalement repris et permis d'arriver à un accord qui contenterait les deux parties en conflit. «Le problème est réglé. Il y a eu un dialogue entre les parties», s'est contenté d'indiquer le responsable de la communication au ministère de l'Habitat, M. Madani, contacté par El Watan. Nadir Iddir

 <p>IMAA Institut de Management — Algéro-Américain —</p> <p>www.imaa-dz.com Formation et Conseil Etudiez aux USA, tout près... à Alger !</p>	 <p>MBA Master of Business Administration</p> <p>Spécialités : Management, Finance et Gestion de Projets.</p> <p>IMAA ALGERIE : 3, Petite Provence, Sidi Yahia - Hydra Tél. : 021 435 985 / 012 436 037 - Mob : 0560 064 845 / 0560 363 751 E-mail : inscriptions@imaa-dz.com</p>	<p>IMAA lance la session Mars 2016 En partenariat avec :</p>  <p>American University of Leadership</p>
--	---	--

SITES DE RELOGEMENT DANS LA CAPITALE

Des cités dortoirs sans animation et sans âme



● Nombre de cités manquent de commodités, notamment celles ayant trait à la prise en charge de la jeunesse.

Les cités nouvellement réalisées, notamment dans le cadre de l'AADL, manquent d'équipements publics devant répondre aux attentes et besoins des nouveaux habitants, particulièrement en matière de loisirs éducatifs et de la prise en charge de la frange juvénile. Les pouvoirs publics, en réalisant ces lieux d'habitation aux appellations numériques et aux allures tentaculaires, donnent la priorité seulement au relogement de la population, la question des commodités viendra après. A peine quelques jours après le recasement de milliers de familles dans ces cités, les réclamations commencent à se faire entendre. C'est le cas de la cité AADL dans la

commune de Heuraoua, qui a accueilli depuis l'année dernière des centaines de nouveaux habitants. La cité a été réalisée en un temps record. Hormis les immeubles qui occupent la majeure partie de l'assiette foncière, aucune structure dédiée aux loisirs et au sport n'a été réalisée. Aux abords des immeubles implantés à équidistance, des fractions de terrain cernées par des murettes grillagées arborent un semblant d'espaces verts, qui font office de lieu de détente et de distractions. Mis à part ces parcelles de jardin improvisées, la cité est dépourvue de toute commodité ou aménagement. Les jeunes préfèrent se détendre dans les champs et vergers qui avoisinent leur cité. Ils y organisent d'inter-

minables parties de football. Dans les entrailles de la cité, les jeunes prennent de plus en plus d'habitudes symptomatiques d'une oisiveté qui commence à avoir de l'emprise sur eux. Des groupes de jeunes se rassemblent dans les cages d'escalier, dans les allées de la cité et aux abords des immeubles. «Nous organisons des matchs de foot entre nous. Mais pour une pratique sportive dans un cadre organisé, nous n'avons pas encore cette opportunité», déplorent des jeunes rencontrés à proximité de leur immeuble. «Notre cité est dépourvue de salles de sport», poursuivent-ils. A l'absence de salles de sport dans la cité, s'ajoutent l'absence de maison de jeunes et de centre culturel

devant soustraire ces jeunes à la rue et à ses méandres. «Nous avons beaucoup de jeunes qui sont doués dans le domaine de la musique, des arts dramatiques et plastiques, d'autres dans les activités scientifiques, mais tout ce potentiel est laissé en jachère, car notre cité ne dispose ni de centre culturel ni de maison de jeunes. La seule maison de jeunes se trouve au chef-lieu de la commune et est loin de répondre aux besoins des jeunes», regrettent-ils. Les spécialistes sont unanimes à dire que ces cités sont de véritables bombes à retardement, et qu'il convient de les doter de commodités et d'équipements publics avant qu'elles ne deviennent des lieux de délinquance. K. S.

LIVRÉS À LA DÉGRADATION DES LOCAUX ET DES MARCHÉS FERMÉS

Plusieurs structures dédiées au commerce de proximité ne sont pas exploitées. Réceptionnés il y a quelques années pour certaines d'entre eux, ces équipements publics sont livrés à la dégradation et aux actes de vandalisme. A la cité Faizi, dans la commune de Bordj El Kiffan, un marché de proximité a été réalisé dans le but d'absorber le commerce informel qui envahit la ville, cependant ces locaux, prévus initialement pour être attribués aux jeunes de la cité, ont été vendus, nous apprend-on, aux plus offrants par la Régie foncière de la wilaya d'Alger. Les jeunes de la cité ont organisé devant la structure plusieurs sit-in pour dénoncer ce qu'ils qualifient de «détournement» du marché, mais sans aucun résultat. Le marché est toujours fermé. Les propriétaires ne veulent vraisemblablement pas l'exploiter. A El Marsa, une commune située sur le littoral-est de la capitale, une structure commerciale construite dans le cadre des 100 locaux du président de la République est partiellement exploitée. A Bordj El Bahri, des locaux sont également fermés, et ce, depuis leur réception en 2010. Ces locaux sont livrés aux actes de vandalisme et de dégradation. En plus des portes et des fenêtres qui ont été arrachées, les prises électriques, interrupteurs et autres installations ont été volés. Les murs de cette structure commerciale nouvellement réalisée sont chargés de graffiti grotesques. A Coco-Plage, un ancien Souk El Fellah a été réaménagé en locaux commerciaux. Les travaux sont complètement parachevés, mais leur attribution aux jeunes marchands tarde à se faire. Cette situation prévaut également dans plusieurs localités, notamment aux Bananiers, à Rouiba et à Réghaïa. Les pouvoirs publics doivent trouver une solution pour ces structures nouvellement réalisées afin de les rentabiliser et de lutter efficacement contre le commerce informel qui, faut-il le dire, envahit le moindre espace. K. S.

COMMUNE DE SAOULA MANQUE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS DANS LA PÉRIPHÉRIE

En dépit d'une démographie qui ne cesse de s'accroître, certaines localités de la commune de Saoula sont dépourvues d'équipements publics devant améliorer le quotidien des habitants. Le problème se pose principalement dans la périphérie, où les habitants sont contraints de se déplacer au centre-ville pour payer une simple facture d'électricité. «Nous, les habitants des domaines agricoles et des cités, manquons de tout, y compris de marchés de proximité. Pour faire nos achats, nous sommes obligés d'attendre le passage des marchands ambulants. Nous avons depuis très longtemps exprimé nos besoins aux autorités locales, notamment ceux qui ont trait à la santé, à l'éducation et aux loisirs éducatifs, mais nos demandes sont restées lettre morte», déplore un habitant. Dans le même ordre d'idée, signalons que la commune de Saoula enregistre un énorme déficit en matière de structures dédiées au sport et à la jeunesse. «Dans notre cité, il n'y a ni maisons de jeunes, ni centre culturel, encore moins de stade ou de salle de sport», regrettent des jeunes de la cité des 30 Logements. «Nous demandons aux autorités compétentes la réalisation de structures de ce genre». K. S.

SUR LE VIF

POUBELLE EL FANE



Une benne à ordures en plein milieu du trottoir au centre-ville. Elle côtoie une belle vitrine des stars de l'art!

PHOTO: H. LIVES

SÉMINAIRE SUR LE SPORT ET LE HANDICAPÉ MERCREDI ET JEUDI À STAOUÉLI

Le club sportif pour handicapés de Bab Ezzouar organise un séminaire national sur le sport et le handicapé, mercredi et jeudi, à Staouéli, a-t-on appris, lundi, du président du club, Redouane Cherbal. Organisé sous l'égide de la Fédération algérienne handisport (FAH) et de la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger, en collaboration avec la Ligue algéroise du sport pour handicapés, le séminaire comportera plusieurs conférences animées par des docteurs dans le domaine. Le Jordanien Ali Alchouahine animera deux conférences sur «Le sport et l'adaptation sociale des handicapés mentaux» et «La différence entre les institutions olympiques, paralympiques et le Spécial olympique». Pour sa

24 HEURES

part, le docteur algérien Rabah Aboura abordera dans sa conférence «La classification chez les sportifs handicapés», importante avant l'entame de chaque compétition officielle, alors que le médecin de la FAH, Abderrahmane Glaïmi, donnera un aperçu sur la prise en charge des sportifs handicapés, son rôle et son évolution à travers les années. Ce rendez-vous, le premier du genre, est ouvert aux cadres de la DJSL d'Alger, de la FAH, de la ligue spécialisée et des éducateurs des centres spécialisés et représentants des institutions et associations ayant à charge des sportifs handicapés. Le séminaire est organisé à l'occasion de la Journée nationale des handicapés célébrée le 14 mars de chaque année.

RUE MERCUREY À TÉLEMLY STATIONNEMENT GÉNANT
Au Télémy, le stationnement est devenu un véritable casse-

tête. Ainsi, les habitants des immeubles ont opté pour une solution radicale, mais controversée. En effet, aux abords des immeubles, les locataires n'hésitent plus à utiliser tout un ensemble de chaînes et de cadenas pour garder leur place scellée durant la journée. Ainsi le soir en rentrant du travail, bon nombre de ces habitants ôtent les chaînes fermement agrippées à un ensemble de barres de fer pour se garder une place. Ainsi dans la journée, personne ne peut stationner et le soir la place revient à son occupant.

HORAIRES DES PRIÈRES Alger et ses environs

MERCREDI 7 DJOUMADA ETANIA 1437

Fadjr	05:43
Chorouk	07:16
Dohr	13:00
Asser	16:15
Maghreb	18:44
Îcha	20:07

CADRE DE VIE À AÏN BEÏDA (OUM EL BOUAGHI)

Pollution et nuisances multiformes

● En dépit des campagnes de sensibilisation, le citoyen fait peu cas de l'environnement immédiat dans lequel il évolue.

Y a-t-il quelque part dans le pays une ville qui souffre de pollution et de multiples nuisances comme Aïn Beïda? Sans doute il en existe, mais à un degré moindre. On se pose la question : que peuvent faire ou entreprendre les rares associations qui ont pour credo la défense de l'écologie et de l'environnement ? Parmi elles, il y en a qui organisent de loin en loin des campagnes qui visent à débarrasser les quartiers des ordures jonchant les rues et les trottoirs. L'Association de défense et d'écologie militante (ADDEM) en est une. Cette dernière, comme nous l'a déclaré son président Mourad Bendada, s'assigne comme objectif d'intégrer en son sein les jeunes écologistes pour leur faire prendre conscience de ce que représente la préservation de la nature et de leur environnement immédiat dans la vie de tous les jours.

Qu'à cela ne tienne et malgré les campagnes initiées par l'association, le citoyen fait peu cas du cadre de vie dans lequel il évolue lui et sa famille. Pour preuve, faisons un tour dans les quartiers de la ville pour être fixés sur le degré de délinquance atteint. Partout des sacs-poubelles sont jetés pêle-mêle, des



DESSIN: SOUHRVA

KHENCHELA L'ANSEJ REFUSE DE COMMUNIQUER TOUS LES CHIFFRES

Une conférence de presse a été animée avant-hier, au siège de l'Ansej de la wilaya de Khenchela, par les cadres de l'agence, qui ont fait état du bilan des activités de l'année 2015. Un bilan qui vraisemblablement n'a pas convaincu les journalistes!! Plusieurs questions ont été posées mais n'ont pas trouvé de réponses franches, surtout que les conférenciers ont communiqué, avec beaucoup de réserve, en ce qui concerne les crédits non remboursés, les mesures prises afin de récupérer un maximum de crédits, le nombre des jeunes fraudeurs ou mauvais payeurs présentés à la justice.

Les conférenciers ont déclaré que 1169 projets ont été financés par l'antenne de wilaya durant l'année écoulée, où le secteur de l'agriculture arrive en premier lieu en termes de financement avec 760 projets, suivi par le secteur des services avec 192 projets, le secteur de l'artisanat avec 89 projets, le secteur du BTP avec 59 projets, l'industrie avec 53 projets, et les professions libérales avec 16 projets. Dans le même contexte, l'agence a pu former 643 jeunes qui ont bénéficié d'un financement de l'agence, «une formation obligatoire sur le marketing, avant l'entrée dans domaine de la production et des ventes», dira Hafidhi Mohamed Lezhari, chargé de formation. A souligner que l'Ansej de Khenchela a financé, depuis sa création en 1997, 7022 microentreprises à travers le territoire de la wilaya, selon les responsables de l'agence.

Mohamed Taïbi

bouteilles en plastique jonchent les parterres et les espaces publics. Même le centre-ville n'échappe pas à cet effrayant phénomène. Les agents communaux tentent tant bien que mal de s'acquitter de leur devoir lors des rotations habituelles, mais semblent dépassés par les quantités de déchets déposés à des heures indues.

En principe, les ménages devraient déposer les sacs-poubelles le soir et non à n'importe quelle heure de la journée. Le plus scandaleux et disons-le, le plus dangereux, est la présence de sachets en nylon que le vent fait tournoyer dans l'air et transporte jusqu'aux confins de la ville. Ces sachets se retrouvent dans les champs et les prés. Les troupeaux de moutons et de vaches s'en gavent à longueur d'année. Un éleveur nous a fait part de son inquiétude, car ses bêtes risquent de s'étouffer en ingurgitant de tels produits dont la toxicité n'est plus à démontrer. L'absence de déchetterie à même de récupérer le

plastique se fait cruellement sentir dans la région. Pourquoi, se lamentent les habitants, les pouvoirs publics n'envisageraient-ils pas le remplacement du plastique par une matière biodégradable, comme cela est d'usage dans certains pays du monde ?

D'autres nuisances, aussi néfastes les unes que les autres, polluent la vie des citoyens. La prolifération de véhicules produisant des fumées et des gaz prompts à favoriser des maladies respiratoires chroniques et handicapantes à vie, comme les rhinites et les asthmes.

Les incommodes bruits générés par les moteurs et les klaxons sont d'autres formes de pollution que subissent presque inconsciemment les citoyens. Autant dire que la vie dans la ville de Aïn Beïda est devenue insoutenable du fait de la multiplicité des pollutions tous azimuts... Pour s'en débarrasser, il importe que chaque citoyen y mette du sien. Pari difficile à réaliser en l'état actuel des choses, à moins que...

L. Baâziz

CANTINES SCOLAIRES À CONSTANTINE Des repas froids pour les élèves

Plus de vingt établissements scolaires, dans les trois paliers, à travers les différentes communes de la wilaya de Constantine souffrent d'énormes insuffisances sur tous les plans et cela depuis des années. Ces problèmes ont fait l'objet d'un débat houleux, lors du conseil de wilaya, tenu hier au cabinet du wali. Le directeur de l'éducation, Mohamed Bouhali, a estimé que la situation est inacceptable. Il a d'abord souligné que plusieurs écoles servent des repas froids aux élèves, même en hiver. Si ce n'est pas à cause du manque de cuisiniers, selon lui, c'est à cause de l'inachèvement des projets de cantines inscrits et lancés depuis 2009 pour la majorité. Certains chantiers, selon ses dires, sont à l'arrêt. Des justifications, pas assez convaincantes, ont été présentées par les responsables chargés de ces projets qui traînent encore.

Par ailleurs, on a annoncé aussi que dans les trois paliers, la wilaya de Constantine compte 110 000 élèves dont 90 000 seulement bénéficient de la demi-pension. D'autre part, le même interlocuteur a affirmé que sur 340 écoles primaires, il y a seulement 33 cantines. Des projets qui ne sont pas pris au sérieux par les responsables concernés. Ce n'est pas seulement tout, même les services des cantines achevées sont à revoir. «Nous avons dans la ville de Ali Mendjeli 23 écoles qui servent des repas froids, pourtant, elles sont dotées de cantines neuves et bien équipées», a-t-il regretté. Cela à cause toujours du manque du personnel. Le directeur a soulevé lors de cette réunion un autre problème qui est plus grave et très délicat. Il s'agit de l'absence du gardiennage au sein des établissements scolaires, particulièrement la nuit. «Il y a un manque des veilleurs de nuit. Il y a des étrangers qui viennent passer la nuit au sein des écoles et les élèves les croisent souvent le matin. En outre, à Ali Mendjeli, nous avons équipé des écoles de nouveaux microordinateurs, mais ils ont été volés. Ces écoles ont fait l'objet de plusieurs opérations de cambriolages», a-t-il avisé. Le secrétaire général, Abdelkhalik Sayouda, a estimé que l'administration a une grande part de responsabilité, car il y a eu une dérogation de la part du Premier ministre, faite en janvier 2016, qui autorise le recrutement de deux agents de sécurité, deux femmes de ménage et deux cuisiniers au sein de chaque établissement scolaire. Malheureusement, rien de tout cela n'a été fait. Il a estimé qu'il s'agit d'un crime envers ces élèves et qu'il y a une certaine inertie des responsables, particulièrement les administrateurs. Y. S.

SOUK AHRAS Grogne des commerçants de la rue Victor Hugo

Des commerçants domiciliés à la rue Victor Hugo ont récemment pris attache avec El Watan pour signaler l'existence en surnombre de marchands ambulants et d'étals de fortune qui n'ont pas été concernés par la récente opération d'assainissement des grandes artères initiée par l'APC de Souk Ahras. «Nous nous acquittons régulièrement de nos redevances et nous respectons toutes les décisions prises jusqu'à présent par les autorités locales, telles que celle interdisant aux commerçants d'utiliser leur façade comme espace d'étalage de la marchandise (...) nous constatons, toutefois, que des dizaines de récalcitrants ont pignon sur rue et que ladite opération n'a touché que les commerçants qui exercent leurs activités dans la légalité ->», a déclaré un commerçant d'effets vestimentaires. Cette rue qui cache mal d'autres vices est surtout mise à l'index à cause des autres activités que charrient les boussoulades et cette faune de jeunes marginaux qui débarquent des autres wilayas pour s'adonner à l'illicite en plein cœur de la ville.

Karim C. nous en parle tout en illustrant ses propos avec de récentes affaires traitées par les services concernés. «C'est la plaque tournante de plusieurs activités illicites à commencer par la vente des psychotropes et les objets volés», a-t-il indiqué avant d'ajouter : «D'aucuns se demandent si la libération des chaussées et trottoirs du centre-ville concerne également cette partie de la cité où la cote d'alerte a été atteinte.» A rappeler que la commission de l'APC a récemment entamé une opération d'assainissement couronnée par la disparition de plusieurs squatteurs de la voie publique ainsi que la fermeture de 47 commerces qui refusaient de conformer aux lois en vigueur. La rue Victor Hugo est, présume-t-on, une phase décisive dans l'achèvement de la campagne. A. Djafri



SARL SALHI GROUP

PEUGEOT - BARIKA -

Pour les besoins de son service après-vente, le distributeur automobile Peugeot - Barika - W de Batna, recrute dans l'immédiat les cadres techniques suivants:

- 1- Un conseiller technique
- 2- Un chef d'atelier.

Les candidats aux deux postes doivent être libre de tous engagements, justifiant d'une formation et une expérience confirmée dans le domaine de la maintenance automobile (mécanique + électricité) et maîtrisant l'outil informatique.

Envoyer vos CV avec numéros de téléphone à l'adresse e-mail : peugeot.barika@gmail.com

Il ne sera répondu qu'aux candidatures jugées intéressantes.

DES ARCHITECTES DÉNONCENT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES DANS LE SITE CLASSÉ DE SIDI EL HOUARI

«On achève bien le patrimoine à Oran»

● Dans une tribune, des professeurs et chercheurs du département d'architecture de l'USTO dénoncent «la démolition systématique de pans entiers de notre patrimoine» suite à la dernière opération de relogement des habitants de Sidi El Houari. Ce groupe d'universitaires pointe du doigt le fait que les pouvoirs publics ont rasé plusieurs bâtisses à Sidi El Houari sans tenir compte de l'aspect patrimonial et historique. Nous publions ci-dessous l'intégralité de leur requête.



Le quartier Sidi El Houari

La semaine passée, le centre ancien de Sidi El Houari a vécu une journée mouvementée : sous le paravent d'une opération de relogement de 600 familles, une grande intervention «bulldozer» a démarré avec la démolition systématique de pans entiers de notre patrimoine. Une dizaine d'immeubles de valeur historique ont été touchés, notamment dans la partie basse, noyau originel de l'ancienne ville d'Oran. Mais, le danger qu'il faut craindre le plus réside, sans nul doute, dans les opérations «officieuses» de démontage et de pillage des matériaux par tout un réseau qui semble rôdés à ce type d'activité. Jusqu'ici 56 immeubles ont été la proie de ces «désosseurs» professionnels qui sont en train de faire main basse sur des matériaux de valeur patrimoniale considérable qui remontent à plusieurs siècles. Le promeneur ne peut échapper au choc : les rares maisons de la période espagnole ou ottomane encore debout font aujourd'hui l'objet d'un démontage macabre. En toute liberté. En toute impunité. Les auteurs d'une telle imposture ont-ils conscience de la portée de leurs actes qui sont une atteinte à notre mémoire historique ? Néanmoins, le plus grave est à venir puisque l'enclenchement d'une telle dynamique surréaliste de démolition à l'ère de «l'invention» et de la

valorisation mondiale du patrimoine ouvre la voie à tous les dépassements possibles. En effet, si des familles entières ont pu avoir accès à des logements décentes dans le périurbain, elles laissent derrière elles des murs «agonisants», expression d'une histoire commune désossée, confisquée et jetée en pâture aux actions dévastatrices de forces intéressées. Cependant, le pire est devant nous, puisque 500 familles vont être relogées incessamment. Dire qu'il y a seulement un mois, la population d'Oran fêtait l'anniversaire du classement de Sidi El Houari en secteur sauvegardé. Au même moment, de nombreuses autorités de la ville d'Oran exprimaient leur attachement à la préservation et à la réhabilitation de cette partie de notre métropole. Quel paradoxe ! L'Etat a classé ce centre ancien en secteur à sauvegarder (DE n°15-13 du 22 janvier 2015 ; JO n°05 du 8 février 2015) après une mobilisation soutenue de la société civile oranaise depuis plusieurs décennies. Et, contre toute logique, en transgression avec les lois de la République, des représentants locaux de ce même Etat mettent en péril notre patrimoine ancestral et y lancent des opérations de démolition. Ainsi, les articles 02, 18 et 20 du décret exécutif 03-324 du 9 chaabane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 dont l'objet est de

protéger les secteurs sauvegardés sont tout simplement ignorés ou remis en cause. Face à un tel déni, nous appelons à l'arrêt des opérations de démolition et à la sécurisation de tout le périmètre du secteur sauvegardé de Sidi El Houari contre les atteintes de toutes sortes comme les pillages de matériaux, le démontage et la récupération des matériaux de valeur et les vandalismes multiples. Il faut mettre fin au laxisme et à l'impunité. Ces mesures d'urgence sont nécessaires en attendant l'élaboration d'un véritable plan de sauvegarde auquel nous appelons et à la réalisation duquel nous participerons. La préservation de la ville de Sidi El Houari et de ses bâtiments de valeur est possible. Il suffit d'une volonté politique et l'élaboration d'un projet de sauvegarde consensuel s'appuyant sur les études déjà disponibles qu'il faudra enrichir. L'histoire d'un pays se lit à travers ses villes, ses architectures et ses espaces historiques. Sidi El Houari représente une partie essentielle, et non des moindres, de la mémoire de la deuxième métropole de notre pays car il constitue la cité originelle d'Oran. Ne détruisons pas ce prestigieux ensemble historique sous le feu et le prétexte de l'urgence d'action car, comme disait un écrivain : «Le court terme hurlant ne peut pas occulter le long terme silencieux». Aujourd'hui, on ne doit pas rater notre rendez-vous avec l'histoire car nous serons comptables devant les générations futures des pertes irréversibles et irréparables que nous enregistrons actuellement au quotidien. Qui est responsable de ces méfaits contre notre patrimoine et notre civilisation et qui répondra de ces actes d'altération de notre mémoire ancestrale et de l'effacement de notre cité de la carte urbaine ? Restons-nous les bras croisés face à ces dérives et au déni des lois de la République algérienne ?

PREMIERS SIGNATAIRES : *Nezzal Saliha, architecte ; Boudinar Iness, architecte ; Kettaf Fadila, architecte ; Bencherif Abdellah, architecte ; Ouzaa Kheira, professeur habilité en génie civil ; Madani Mohamed, professeur, sociologue-urbaniste ; Bounoua Benaouan Karima, architecte ; Tahraoui Djillali, architecte ; Rabia Radia, architecte ; Gourine Boukherrouba Khadija, architecte.*

42 IMMEUBLES SERONT DÉMOLIS, SELON LA WILAYA

Selon un communiqué de la wilaya diffusé le 26 février dernier, «sur 66 immeubles expertisés du quartier de Sidi El Houari, 42 sont

jugés menaçant ruine et seront évacués. En revanche, 24 immeubles seront sauvegardés et épargnés par les

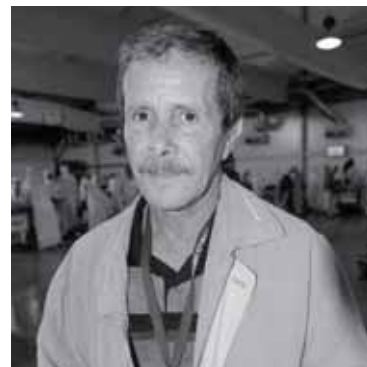
opérations de démolition prévues après le relogement. Ces immeubles seront restaurés pour abriter les sièges

d'établissements publics comme Algérie Télécom, l'OPGI ainsi que le syndicat des pharmaciens et le barreau d'Oran».

PORTRAIT

SALAH CHALAL, JOURNALISTE

UN DÉFENSEUR DES DROITS DÉMOCRATIQUES S'EN VA



Le regretté Salah Chalal

«Il faut trimer sur une machine et respirer la sciure de bois pour comprendre ce qu'endurent les travailleurs manuels pour gagner leur pitance». Ce sont ces mots rapportés fidèlement par notre confrère Benchachoua qui résumait, le plus, l'image que nous gardons de Salah Chalal, un homme qui ressent la douleur des autres. Malgré la profonde douleur et la consternation, la famille de la presse endeuillée se rappellera de ce confrère comme quelqu'un qui a été heureux d'avoir servi son pays comme journaliste et qui était également heureux d'avoir quitté ce métier à temps, comme il le disait, pour se consacrer encore plus à sa famille. En effet, Salah, ravi dimanche dernier, à sa grande famille de la presse suite à un AVC, a consacré ses plus belles années à la presse et à la société: il défendait les opprimés, les travailleurs et les déshérités en général. Diplômé en sociologie de l'université d'Oran, il a investi son savoir dans la lutte pour les droits citoyens, l'égalité et la justice. Avant d'occuper un poste de responsable de communication à l'EGSA, Salah Chalal avait travaillé pendant neuf ans au Quotidien d'Oran où il écrivait dans les rubriques locale et régionale tout en couvrant les événements de portée nationale en insistant sur les valeurs en lesquelles il croyait et qu'il défendait ; à savoir la justice et les fondements de la République, les libertés et la démocratie. Auparavant, Salah avait travaillé à l'*Echo d'Oran* et à la *Voix de l'Oranie* et bien d'autres journaux. Ses amis du métier étaient nombreux et sollicitaient sa plume et son dévouement qui se concrétisaient à travers un professionnalisme digne des héritiers de la première grande école des journalistes algériens, ceux formés sur le terrain et imprégnés des principes qui ont fait de l'Algérie le symbole des révolutions et de la lutte pour les droits des peuples. Ses positions ne connaissaient pas d'ambiguïté, il avait des opinions propres à lui et respectées de tous, car puisées dans le sens humain qu'il donnait aux questions politiques et actuelles qui divisent, aussi menues soient-elles. Il savait, en effet, dire les choses et décrocher un consensus comme sur le patrimoine et la culture ainsi que les questions politiques et sociales qui en découlent. Né le 22 juin 1954, l'année de la Révolution, à Ath Abbès (Bejaïa), il a grandi et vécu à Oran, ce qui lui a permis de connaître toutes les nuances culturelles de l'Algérie, sans manquer d'aller à Ath Abbès chaque année pour se ressourcer. Il disait toujours que «cette diversité est une richesse qui fait notre force et que ça doit nous unir». Son œuvre, sa bonté, sa gentillesse et son intégrité lui ont valu le respect de tous. Il a été un modèle pour les jeunes journalistes et une référence pour ceux de sa génération. Les témoignages et les hommages ne cessent d'évoquer l'ami fidèle, le père exemplaire, le grand-père aimant et le journaliste consciencieux qu'il fut.

Redouane Benchikh

HORAIRE DES PRIÈRES

Fajr	05h38
Dohr	13h12
Asr	16h36
Maghreb	19h17
Isha	20h35

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CONSOMMATEURS

Les producteurs de Ouargla s'impliquent dans l'amélioration de l'alimentation

La célébration de la Journée internationale des consommateurs a été marquée, ce mardi, à Ouargla par l'organisation de deux événements concomitants à la maison de la culture Moufidi Zakaria. Le premier, une journée d'étude sur les droits des consommateurs et les modalités de sensibilisation aux dangers de l'alimentation non contrôlée. La seconde, une exposition de la production agroalimentaire locale, a connu la participation de plusieurs producteurs, notamment la ferme aquacole Pescado de la Duna, qui a offert une belle col-

lation de poissons frits, grillés et en sauce. Lactosud, une laiterie dont le projet de réalisation est aux dernières retouches pour un lancement de la production de 90 000 litres/jour au mois de Ramadan prochain, les minoteries Moumene, Sompas et El Khadem, qui ont exposé leur production de farine panifiable et de semoule, mais aussi, l'apiculteur, Medakene, qui vient d'entamer la diversification de sa production de miel, avec l'exposition diversifiée de miels d'eucalyptus, du multi fleurs et du romarin. L'entreprise artisanale familiale Azioua Ntini, littéralement

régime de dattes en ouargli, a, quant à elle, présenté ses dattes conditionnées sous vide, du miel de dattes, ainsi que son produit phare, la Rouina. Cette farine de blé et d'orge complets a été associée à de la farine de dattes sèches pour offrir au consommateur un produit du terroir aussi riche en nutriments que sain et abordable. «Des céréales bien de chez nous, sucrées aux dattes et que les mamans gagneraient à proposer à leurs enfants pour soutenir leur régime alimentaire et pallier les carences en vitamines et oligoéléments», nous dira sa promotrice. **Houria Alioua**



PHOTO: EL WATAN

MOHAMED AMRANI. *Président de l'association étudiante Aghanib de Djanet*

«LES ÉTUDIANTS DOIVENT S'INVESTIR PLEINEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION»

L'association culturelle Aghanib, le crayon en targui, a été créée le 17 mars 1997 par un groupe d'étudiants universitaires de cette ville, à leur tête son premier président, Ahmed Brahimi, actuel directeur des services agricoles de la wilaya d'Illizi. Son président, Mohamed Amrani, professeur d'anglais, a bien voulu nous parler de l'actualité de cette association très active.

Quels sont les principaux objectifs et activités de votre association ?

Notre association se veut un espace de rencontres, débats, culture, formation et de recherche. Elle regroupe des étudiants et de célèbres cadres de notre région. Nous organisons plusieurs manifestations culturelles, scientifiques, des foires de livres et de l'informatique, ainsi que des assises de sensibilisation et d'orientation au profit de nouveaux bacheliers. Aussi, des confé-

rences-débats, à l'instar de la rencontre locale sur l'enseignement des langues au niveau de la wilaya, organisée en 2014, et qui a connu la participation de plusieurs enseignants de toute la wilaya, ainsi que de professeurs de différentes universités du pays, dont plusieurs recommandations ont été valorisées et transmises aux autorités de la wilaya.

Djanet renferme de célèbres étudiants universitaires, quel est votre vision sur leur apport dans la société civile ?

Oui, nous sommes très fiers que notre commune regroupe plusieurs cadres et étudiants qui ont un célèbre parcours académique dans les différents domaines, mais sincèrement la seule chose négative est leur isolement de la société. Ce que je peux conseiller ici, c'est plutôt d'investir les associations civiles afin de s'y impliquer et valoriser leurs expériences et participer activement dans la société pour le bien-être de la région et la construction du pays. Aussi, les autorités locales doivent nous venir en aide, car nous n'avons même pas un local.

Bouda Brahimi

BRAHIM HARZALLAH. *Représentant de Green Oil Nutrition Hassi Messaoud*

«NOUS OFFRONS UNE ALTERNATIVE NUTRITIONNELLE LOCALE SAINTE POUR RENFORCER LES DÉFENSES NATURELLES DE L'ORGANISME»

Cette Sarl familiale est spécialisée dans production de dattes et la transformation en produits de phytothérapie. La ferme a été créée en 1985 à la faveur du programme de valorisation agricole de Hassi Messaoud et elle compte quelque 2500 palmiers de la variété Deglet Nour, Degla Beïda et Ghers. La valorisation de la datte a commencé en 2011.

Vous parlez d'un extrait de datte, quelle différence avec le miel de datte traditionnel, le rob ?

En fait, c'est tout le processus de production qui est différent. El Faïza est un miel de dattes qui diffère du rob artisanal par trois caractéristiques principales : première-

ment c'est une extraction froide qui préserve la valeur nutritive de la datte. Deuxièmement c'est un produit qui ne contient pas une seule mais trois variétés de dattes, à savoir Deglet Nour, Degla Beïda et Ghers, qui, associées, donnent chacune à ce produit une richesse nutritionnelle exceptionnelle. La troisième caractéristique est que ces dattes proviennent justement de Hassi Messaoud, dont le sol et l'eau sont très riches en minéraux approuvés par des laboratoires internationaux, tels que le CNRS France et l'USTHB.

Le mode opératoire est donc différent, pensez-vous que cette façon de procéder fasse la différence ?

Effectivement, l'exposition du sucre de la datte à la chaleur altère sa qualité. La caramélisation via une longue cuisson fait brunir le sucre, c'est la réaction de Mayer qui donne un risque sur la santé. L'extraction à température régulée, c'est-à-dire à basse température favorise la préservation

des qualités nutritionnelles et thérapeutiques de la matière. C'est une technologie qui existe de par le monde et utilisée pour tous les produits ayant une vocation thérapeutique et que nous avons développée pour notre datte. On l'a adaptée à la transformation de ce produit.

Quels sont les personnes que vous ciblez ?

Tous ceux qui s'intéressent à la phytothérapie et à l'alimentation saine et riche en éléments nutritifs sont concernés. Les gens qui l'ont déjà testé ont constaté la différence par eux-mêmes, notamment dans le traitement des carences en minéraux essentiels, tels que le magnésium, la fatigue, l'anémie et les problèmes respiratoires durant la période hivernale. Le feedback est positif par rapport à son effet antioxydant, qui renforce les défenses naturelles de l'organisme. Et justement l'extraction à froid préserve ces constituants et c'est cette alternative saine et locale que nous voulons offrir aux consommateurs. **H.Alioua**

■ OUARGLA

LES SOUSCRIPTEURS AU PROGRAMME AADL EN ROGNE

Ils sont furieux et désespérés à la fois. Ils menaçaient depuis quelques jours déjà de le montrer en public, et voilà que la journée du 15 mars a été choisie pour une grande manifestation devant les portes de la wilaya. La décision de la direction régionale de l'AADL de résilier le contrat avec l'entreprise saoudienne à laquelle était confié le programme des 1100 logements location-vente de Ouargla est passée en travers de la gorge de ces souscripteurs. Ils se sont constitués en association et demandent des explications qui n'ont pas été au rendez-vous. Alors que la direction régionale de cette institution avait annoncé le lancement avant mars 2016 des travaux, les souscripteurs ont été surpris d'apprendre que non seulement les travaux n'allaient pas être entamés par la société en question, mais que le contrat allait être résilié, avec la perspective de relancer toute la procédure administrative de nouveau et retarder d'une nouvelle année la réalisation de ces logements de type location-vente. Il s'agissait, rappelons-le, de logements individuels ou de type duplex réalisés sur des terrains de 250 m² chacun. Affaire à suivre. **H.A.**

■ ILLIZI

L'OFFICE DU PARC NATIONAL DU TASSILI N'AJJER AU 4^E CONGRÈS MONDIAL DES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE

Les réserves de biosphère : un outil pour le développement durable en Algérie, tel est le thème qui sera développé par, Mlle Aïcha Issakoukafi, directrice de l'Office national du parc culturel du Tassili N'Ajjer (ONPCTA) au 4^e Congrès mondial des réserves de biosphère qui se déroule jusqu'à demain à Lima, au Pérou. Organisé par le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'Unesco, le 4^e Congrès mondial des réserves de biosphère se penchera sur «Les questions liées aux Objectifs de développement durable (ODD) et au Programme de développement au-delà de 2015, tels que, entre autres, l'éducation pour le développement durable, la viabilité économique des systèmes de conservation de la nature, la biodiversité ou encore la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles». Pendant le Congrès, les experts discuteront des progrès et des obstacles relatifs aux questions liées aux réserves de biosphère et du travail nécessaire pour développer une nouvelle vision pour l'avenir, peut-on lire sur le site de l'Unesco. **B. Brahimi**

■ GHARDAÏA

2775 VICTIMES DU SCORPION

La wilaya de Ghardaïa a enregistré quelque 2 775 piqués du scorpion, dont un bébé de 3 mois qui a succombé à l'inoculation du venin de l'insecte, durant l'année 2015. Quoique enregistrée tout au long de l'année, l'envénimation par piqûre de scorpion est redoutée durant l'été, ce qui en fait la première cause d'intoxication et d'empoisonnement dans cette wilaya du Sud. Au chapitre des statistiques, la direction de la santé et de la population signale que la commune de Guennara est la plus touchée avec 535 cas, suivie de Ghardaïa 436, Bouarradja 261, Berriane 209, El Ménée 202, Daya Ben Dahoua 161 et Metlili 150. Le nombre de personnes piquées par les scorpions et âgées entre 01 et 14 ans se chiffre à 701 enfants, tandis que celui des personnes âgées entre 15 et 49 ans, il est de 1 670 cas, est-il ajouté, en précisant que 1 768 cas d'envénimation par le scorpion ont eu lieu à l'intérieur des habitations. Au chapitre de la prévention, il est à relever que seulement une centaine de scorpions ont été ramassés l'année dernière faute de financement. C'est dans ce sens qu'un séminaire régional de formation du personnel de santé sur la prise en charge thérapeutique de l'envénimation scorpionique est prévu du 28 au 31 mars, avec la participation des wilayas d'Adrar, Djelfa, Laghouat M'Sila, Ouargla et Ghardaïa. **R. R.**

LES LUNDIS DE L'ENVIRONNEMENT À JIJEL

Les dangers de l'épuisement professionnel

● Les sujets de stress oxydatif et de burn out ont capté l'intérêt des participants, lors d'un débat qui dénote de la prégnance de ces maladies en milieu professionnel.

La dernière édition des Lundis de l'environnement (LDE), organisée à l'initiative du Dr Fares Kessasra et tenue ce dimanche à l'auditorium de la Bibliothèque centrale de l'université de Jijel autour du thème de l'épuisement professionnel, a été fort intéressante avec en sus un débat qui dénote un stress en milieu professionnel très présent. Cette deuxième session de l'année, qui a vu la présentation de deux communications, a été entamée par M^{lle} Ilhem Bencheouib, doctorante en biologie, qui a fait voyager l'assistance à travers une découverte du stress biologique, communément désigné par «stress oxydatif». Le mot est jeté ! Il correspond, a-t-elle expliqué, à une oxydation des différents constituants de l'organisme par les radicaux libres, les molécules qui y sont responsables grâce à l'oxygène contenu dans l'air respiré. Ces radicaux libres, a-t-elle encore ajouté, proviennent de sources, soit endogènes (mitochondries, inflammation, phagocytoses...), soit exogènes (cigarettes, radiations ionisantes, pollutions, produits chimiques...).

Pour contrer ces radicaux libres, a-t-elle ajouté, il faudra recourir à des antioxydants, des molécules qui diminuent ou empêchent l'oxydation et inhibent ou limitent la production et la propagation de radicaux libres. Ces derniers sont essentiellement apportés par les aliments et les plus connus sont les vitamines C et E (fruits et légumes, germe de blé, noix d'amandes, huiles végétales), les caroténoïdes (carottes, légumes à feuilles vert sombre, tomates, maïs, agrumes) et les polyphénols (fruits et légumes). Elle citera à l'occasion le cœur d'artichaut, le persil et l'échalote comme légumes contenant les teneurs les plus élevées en antioxydants alors que pour les fruits, la fraise, le raisin et la pomme arrivent en tête des meilleures proportions. L'organisme humain ou animal possède par ailleurs



Outre la médication, le traitement de l'épuisement professionnel passe par une mise au repos plus ou moins longue

un système de défense incluant les enzymes anti-oxydantes qui nécessitent pour leur activation un apport en oligoéléments (zinc, cuivre, manganèse, fer, sélénium...), alors que d'autres sont produits naturellement par l'organisme. Le stress oxydatif résulte en fait d'un déséquilibre de la balance antioxydant/pro-oxydant dont le rapport négatif affaiblit les défenses anti-oxydantes et participe au vieillissement des tissus et organes prématurément.

BURN OUT

La deuxième communication a été donnée par M^{me} Fatima Saou, psychologue et directrice de l'École des jeunes sourds de Jijel, qui a défini l'épuisement professionnel ou burn out comme «un sentiment de fatigue intense, de perte de contrôle et d'incapacité à aboutir à des résultats concrets au travail».

Elle a énuméré les causes du déclenchement de cette maladie qui s'installe doucement, suite à une exposition constante et prolongée au stress professionnel, notamment pour les métiers à forte sol-

licitation mentale, émotionnelle et affective, aux postes de responsabilité, et les objectifs irréalisables. Les personnes qui s'investissent beaucoup dans leur travail sont les plus à risque. Parmi les causes citées, on retiendra la surcharge de travail, la pression des délais, le travail monotone, la mauvaise communication entre collègues ou avec la hiérarchie.

Elle a abordé par la suite les différentes phases du burn out qui commence par une alarme suivie par une phase de résistance durant laquelle le métabolisme s'adapte aux sensations de stress. Viendra après la phase de rupture qui enclenche des réactions qui se traduisent par une perte des défenses psychologiques et une angoisse constante. Les manifestations physiques se traduisent, elles, par une sensation d'extrême fatigue dès le matin, des tensions musculaires (mal de dos, de la nuque), des migraines et des céphalées, des troubles digestifs et de l'appétit (boulimie ou anorexie). Quant aux manifestations psychologiques, a-t-elle encore expliqué, elles s'expriment, entre autres, par une

impression de surcharge émotionnelle et cognitive, un sentiment d'impuissance et de désenchantement, une frustration, de l'irritabilité, de l'impatience, de la colère, du pessimisme, de la culpabilité et un isolement croissant. Enfin, les manifestations comportementales se font connaître par un comportement mécanique, une conduite addictive, un comportement dangereux et dans les cas extrêmes, des tentatives de suicide. Outre les antidépresseurs ou les anxiolytiques sur une courte durée, le traitement de l'épuisement professionnel passe, préconisera M^{me} Saou, d'abord par un arrêt de travail et une mise au repos plus ou moins longue, associée à une thérapie de groupe ou individuelle. L'individu doit par ailleurs, a-t-elle indiqué, se recentrer sur soi et repenser l'importance réelle que l'on accepte d'accorder au travail dans sa vie. A la fin, comme d'habitude, une pause littéraire a été donnée par Boubekar Chaoua qui a lu quelques passages d'une œuvre romanesque, accompagné en sourdine par des notes de musique égrenées par Waïl Karaoui sur sa guitare. **Fodil S.**

ANNABA

Arrestation de trois personnes pour enlèvement et viol de mineure

Les gendarmes de la brigade d'El-Bouni (Annaba) ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar, trois personnes dont une mineure. Elles sont poursuivies pour association de malfaiteurs, enlèvement, détournement, incitation à la débauche et viol de mineure et menaces de diffusion de photos indécentes, dont a été victime une jeune fille âgée de 18 ans. Elles ont été placées sous mandat de dépôt, avons-nous appris de sources judiciaires. Rappelons qu'en début de cette semaine, lors d'une patrouille à hauteur d'une forêt dans la localité d'El-Bouni, les éléments de la gendarmerie de cette brigade territoriale ont libéré la victime qui a été enlevée le même jour, devant une école primaire dans la commune d'Annaba et interpellé les trois assaillants. Aux gendarmes, la victime a déclaré que les mis en cause qui étaient à bord de deux véhicules de marques Peugeot 208 et Mazda, l'ont conduite de force vers ladite forêt, où ils ont abusé d'elle à tour de rôle tout en prenant des séquences vidéo de leur acte au moyen d'un téléphone portable, pour la forcer à garder le silence sous peine de diffuser en public ces séquences indécentes. Contenant les séquences vidéo en question, le téléphone portable a été saisi en possession de l'un d'entre eux. **L. A.**

PARCE QU'ELLE S'EST OPPOSÉE À LA TRICHE À EL TARF

La directrice d'un collège suspendue

La directrice du CEM des Crêtes d'El Kala, baptisé Haddad Abdelkrim, est suspendue à titre conservatoire depuis le 1^{er} mars. Motif invoqué sur la décision du directeur de l'éducation : aucun. Une demi-sanction qui a surpris beaucoup de monde pour un secteur qui ne réagit pratiquement jamais en sanctionnant un chef d'établissement quelle que soit sa faute. Le problème ayant depuis pris des proportions peu communes avec des sit-in repris sur les réseaux sociaux et relayés par une TV privée, nous avons cherché à en savoir plus auprès des protagonistes et de la direction de l'éducation. Rencontré lundi, le directeur de l'éducation nous a indiqué qu'il a dû prendre cette décision pour calmer la situation et apaiser les esprits. Mais que reproche au juste sa tutelle à la directrice du CEM ? Rien de particulier en dehors d'un manque de communication avec une partie du personnel et quelques accrochages, somme toute ordinaires, si on les rapporte à ce qui se passe ailleurs. *«Il y a eu des plaintes qui datent d'avant mon installation et j'ai confié le dossier à un inspecteur qui a enquêté et proposé de déplacer la directrice».*

Mais, avons-nous demandé, pourquoi avoir réagi seulement à ces plaintes et pas à toutes celles qui émanent quotidiennement en grand nombre des nombreux établissements de la wilaya ? Pour les parents d'élèves du CEM et une partie de ses enseignants, 12 sur les 24 que compte cet établissement ont signé à la rentrée une pétition contre elle, où on peut lire : *«la directrice est effectivement intransigeante, notamment sur les absences, la triche aux examens, et la manipulation des notes qui étaient monnaie courante avant son installation».* Ou encore : *«Elle gêne beaucoup les parents et les enseignants qui monnaient la scolarité des élèves en achetant avec des complications internes les bonnes notes à leurs rejetons».* Une pratique très répandue aujourd'hui mais dont ne fait pas allusion le rapport de l'inspecteur, nous assure encore une source qui a requis anonymat. Le directeur de l'éducation tient à préciser que la mesure prise est provisoire et que le cas de la directrice sera traité par une commission paritaire en toute impartialité. Affaire à suivre.

Slim Sadki

LES CHIENS ERRANTS, UNE MENACE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Proliférant dans les alentours des décharges sauvages, les chiens errants sont de plus en plus une menace pour la santé publique. En dépit des campagnes d'abattage lancées dans certaines communes, la situation est telle qu'elle pousse à l'inquiétude dans les localités où ces animaux, se déplaçant en meutes, sont à l'origine de cas de morsure. S'attaquant aussi bien aux humains qu'aux animaux, ils représentent un grand danger pour la population. C'est ce qui s'est passé lundi dernier, à Ouled Rabah, une région enclavée, au sud-est de la wilaya de Jijel, où des chiens ont mordu des vaches appartenant à deux familles différentes. Faute d'identification des chiens agresseurs, la vaccination antirabique s'impose comme un traitement préventif pour l'ensemble des membres de ces familles. *«C'est un traitement contraignant, en plus qu'il coûte cher à l'Etat, il doit se faire sur plusieurs jours et selon un calendrier à respecter scrupuleusement»*, confie-t-on. A Ouled Rabah, on fait part

d'une prolifération sans précédent des chiens errants, en raison, a-t-on indiqué, des décharges sauvages qui sont implantées dans la région. Des citoyens ont indiqué que ces canidés continuent à être attirés par ces décharges, notamment du côté des localités limitrophes de la wilaya de Mila, transformées en une grande décharge sauvage. Selon le président de l'APC, un grand nombre de chiens ont été abattus à la faveur des campagnes d'abattage lancées sur le territoire de cette commune. *«On est arrivés à abattre jusqu'à une vingtaine de chiens par sortie»*, a-t-il indiqué. La situation est loin d'être rassurante dans les autres communes de la wilaya, où les décharges sauvages et l'absence de campagnes continues d'abattage sont plus que jamais à l'origine de la prolifération des chiens errants. Pour les spécialistes, la situation est telle qu'elle appelle à l'intervention des responsables concernés pour parer à la catastrophe d'apparition de cas de rage. **Amor Z.**

BOUIRA

Le manque d'irrigation plombe l'agriculture

● La wilaya de Bouira dispose de fortes réserves en eau, mais les champs agricoles ne sont pas suffisamment irrigués.



La mobilisation des ressources hydriques pour le secteur agricole est très faible

La wilaya de Bouira vit une situation paradoxale. Elle dispose d'énormes réserves d'eau grâce à ses trois barrages hydrauliques, mais n'arrive pas à résoudre le problème du manque d'eau, notamment dans le secteur agricole. Théoriquement, les trois ouvrages de la wilaya, Koudiet Asserdoune, Tiledit et Lekhal, en plus des nombreuses retenues collinaires, peuvent stocker plus d'un milliard de mètres cubes d'eau. Koudiet Asserdoune à lui seul dispose d'une capacité de 640 millions de m³. Il a été réalisé pour alimenter en eau potable les habitants de

4 wilayas, mais pas pour l'irrigation des terres agricoles. La moyenne du taux de remplissage des 3 barrages se situe à plus de 80%, nous renseigne un responsable régional à l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Ce même responsable rassure que les 3 infrastructures ne sont pas touchées par l'envasement. «Les capacités de stockage des barrages hydrauliques de Bouira sont restées les mêmes. La wilaya, avec les ressources dont elle dispose est à l'abri d'un manque d'eau pour au moins 3 ans». Avec les dernières chutes de pluie, les bar-

rages ont sûrement atteint leur capacité de stockage maximale. Cependant, la mobilisation des eaux pour le secteur agricole est insignifiante. Seul le barrage d'Oued Lakhal, sis à l'ouest de la wilaya, d'une capacité de 30 millions de m³, est destiné à l'irrigation.

RECOURS AUX FORAGES

Chaque année, entre 5 et 8 millions de m³ sont prélevés pour l'agriculture. Ailleurs, dans le centre et l'est de Bouira, l'eau se fait rare. La croissance des plants des champs des céréales des vastes plaines d'El

Asnam n'a pas atteint les 10 cm à cause du stress hydrique. Pourtant, le barrage hydraulique de Tiledit n'est qu'à quelques kilomètres. La mise en service du périmètre irrigué du plateau d'El Asnam de plus de 5000 ha était prévue pour le mois de septembre 2014. Les travaux accusent un retard de deux ans pour diverses raisons. Tantôt à cause des problèmes avec des particuliers, tantôt à cause du rythme lent des travaux.

Même pour les autres segments de l'agriculture, le manque d'eau est l'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les fellahs. C'est le cas des producteurs de pommes de terre, qui trouvent des difficultés énormes pour irriguer leurs champs. «C'est avec nos propres moyens qu'on irrigue. Nous avons placé des canalisations sur une distance de 4 km à partir du barrage de Tiledit pour acheminer l'eau vers nos champs», déplore Messaoud Boudehane, président de l'Association des producteurs de pommes de terre. L'unique autre moyen d'irrigation sont les forages et les puits. Mais les conséquences d'un usage effréné des eaux des nappes phréatiques se fait sentir d'une année à l'autre, notamment avec l'assèchement des puits.

Omar Arbane

AKLI MOUSSOUNI, expert en agriculture et en développement «Il faut réduire les surfaces attribuées aux cultures pluviales»

Propos recueillis par Omar Arbane

Pourquoi sommes-nous arrivés à cette situation de manque d'eau dans les champs agricoles alors que la wilaya dispose d'énormes réserves hydriques ?

Il n'y a jamais eu de programme de compensation du manque d'eau à travers l'irrigation. Aussi, cette action ne pourra jamais réussir en l'absence d'équipements mobiles et de réseau de transfert d'eau vers des bornes d'irrigation. En plus, cette vision doit être accompagnée d'une réduction des surfaces attribuées aux cultures pluviales, pour lesquelles il faudra adopter des conduites culturales très performantes. En plus, il serait important de définir quelles sont les variétés à utiliser. Tout cela doit être entrepris en parallèle avec une nouvelle organisation des agriculteurs autour des produits et autour de la notion de filière nécessaire pour la durabilité de la performance des exploitations.

Quel type d'irrigation doit être encouragé à Bouira ?

Que ce soit pour Bouira ou pour le reste du pays, la sécurité alimentaire doit servir d'axe de reconstitution de toutes les filières agricoles. Aucune production ne peut accaparer en permanence une terre donnée puisque la rotation des cultures est obligatoire pour entretenir la fertilité du sol. Par rapport à cette donnée incontournable, il y a la vision économique qui impose à son tour les cultures, les variétés qui peuvent être rentabilisées avec le minimum d'investissement. Il serait important de rendre les vocations à chaque plateau et à chaque région qui peuvent servir de pôles spécialisés. A priori, la région de Bouira peut être réorientée vers l'orge pour les céréales et diversifier l'arboriculture à travers leur lieu d'adaptation naturelle et encourager le maraîchage (pommes de terre, par exemple) dans les limites des zones rentables. Ces mesures ne doivent pas être contrariées par des spéculations autour des subventions et des dispositifs contre-productifs engagés par le ministère de l'Agriculture. En conséquence, ce n'est qu'à partir de ce tableau qu'on doit arrêter les techniques d'irrigation économiques de l'eau et les modèles des réseaux qui s'imposeront d'eux-mêmes. Le diffuseur pour l'arboriculture et les rampes mobiles pour les céréales seront à mon avis les plus efficaces.

Les critères scientifiques ont-ils été respectés dans la répartition de la superficie sur les différentes cultures ?

Absolument pas. Cette configuration a été héritée de la période coloniale. Les céréales s'étendent sur beaucoup plus de surfaces appartenant aux ex-domaines autogérés. Toutefois, ce potentiel agronomique continue de subir deux événements majeurs contre-productifs, à savoir le morcellement des terres à travers les attributions individuelles du domaine public. D'autre part, nous avons les changements climatiques caractérisés par un cumul des périodes de sécheresse depuis une trentaine d'années. Comme partout ailleurs, les statistiques agricoles sont largement gonflées. 90 000 ha pour les céréales à Bouira et une production de 2 millions de quintaux ! Il y a lieu d'exploiter convenablement 50 000 ha pour les céréales, avec une organisation en agropoles impliquant les autres filières interdépendantes. Celles-ci doivent être dotées de moyens d'intervention qui relèveraient des sociétés de services performantes. A noter que le maintien d'organisations hautement productives en termes de rendement des céréales, lait, fourrages, fruits, etc., obéit à des considérations strictement techniques. Ce qui n'est plus le cas dans le contexte actuel. O.A.

Equipements subventionnés

L'acquisition du matériel destiné à l'irrigation des céréales n'a pas connu un fort engouement à Bouira. Malgré la subvention de l'Etat à hauteur de 50% du coût global des kits d'irrigation, l'opération n'a pas connu un réel succès. Selon Mourad Naïli, directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Bouira, le nombre de kits d'irrigation payés et distribués était de 587 en 2015. Cependant, l'utilisation de ce matériel est tributaire de la disponibilité de l'eau. «Nous nous préparons pour la mise en service du périmètre irrigué du plateau d'El Asnam», dira notre interlocuteur. Une convention a été signée entre la direction des services agricoles (DSA) de Bouira avec la CCLS pour faciliter l'acquisition des équipements d'irrigation. La CCLS s'engage auprès de la BADR pour le financement des kits.

O.A.

Les stations d'épuration sous-exploitées



Seuls 60 000 m³ d'eau sont traités quotidiennement par les 3 stations d'épuration

Les eaux récupérées des trois stations d'épuration que compte la wilaya de Bouira ne profitent pas à l'agriculture. Une fois épurées, les eaux sont rejetées dans les oueds pour rejoindre les barrages hydrauliques. Au cours de leur cheminement, les eaux épurées se mélangent avec d'autres rejets pollués. Donc, leur utilisation dans l'irrigation pourrait causer des dégâts. «Le rôle des stations d'épuration est de protéger les barrages hydrauliques contre les eaux usées. Notre mission se termine lors de l'épuration des eaux usées. Malheureusement, les eaux dépolluées à hauteur de 95% se mélangent avec d'autres rejets pollués dans les oueds en dehors des stations d'épurations», déplore Amar Khadrache, directeur de wilaya de l'Office national d'assainissement à Bouira. D'ailleurs, une note émanant de la wilaya interdit aux agriculteurs d'utiliser les eaux des oueds dans l'irrigation, car polluées. Pour y remédier, notre interlocuteur préconise d'œuvrer en aval pour éviter de telles situations. «Il faut connecter le maximum de rejets aux stations

d'épuration pour éviter la pollution à nouveau des eaux traitées». Les trois stations de Bouira, Lakharia et Sour El Ghoulane, ont été réalisées pour l'épuration d'environ 190 000 m³ d'eau usées quotidiennement. Cependant, le volume réel épuré n'est que de 60 000 m³ et les causes sont nombreuses. Pour la station d'épuration de Lakharia, ce sont ses quatre pompes de relevage qui sont en panne et nécessitent une rénovation. Pour celle du chef-lieu de Bouira, plusieurs réseaux des eaux usées des quartiers ne sont pas connectés à la station. D'énormes quantités d'eau sont perdues dans l'est de la wilaya de Bouira, notamment dans la daïra de M'chedallah. Plusieurs cours d'eau finissent dans l'oued Sahel pollué par les égouts et autres rejets. Les études de projets d'implantation de nouvelles stations à M'chedallah, Bechloul et Kadria remontent à des années. La concrétisation de ces projets nécessite la mobilisation de budgets importants. Mais avec les mesures d'austérité, la réalisation de nouvelles stations d'épuration est compromise.

Omar A.

SIDI BEL ABBÈS

La livraison du centre anticancer prévue en août prochain

● Le centre anticancer comprend de nombreux services, entre autres la médecine nucléaire, l'oncologie, la réanimation et la radiothérapie.



PHOTO: DR

L'ouverture du centre anticancer est très attendue par les malades

Le centre anticancer (CAC) de Sidi Bel Abbès devrait être livré en août prochain, selon les responsables de la société réalisatrice. Les travaux de réalisation du CAC, lancés en 2006, se sont arrêtés en 2009

avant de redémarrer en 2013 et c'est le groupe des sociétés Hasnaoui qui a pris le relais pour la réalisation des corps d'état secondaires. D'une capacité de 120 lits, extensible à 220, le CAC, implanté à la périphérie de la ville de

Sidi Bel Abbès, s'étend sur une superficie de près de sept hectares. Le centre comprend de nombreux services, entre autres, les services de médecine nucléaire, d'oncologie, de réanimation et de radiothérapie. Parmi les difficultés rencontrées pour l'achèvement des travaux, on peut citer, entre autres, la non-finalisation des plans par le bureau d'études, le retard dans la validation par l'administration de certains éléments inhérents au projet tels que le déplacement de la clôture en raison de la projection du tramway. L'entreprise en charge du projet a, récemment, achevé la réalisation, à l'intérieur, de tout ce qui a trait aux réparations des chambres et des blocs opératoires et entamé les revêtements muraux. Prochaine phase : le lancement des travaux de menuiserie intérieure, après avoir lancé les travaux de corps techniques (passages de fluides, clim, air conditionné, électricité, réseaux anti-incendie et de désenfumage). Pour ce qui est des 24 logements de fonction et des locaux techniques (chaudières, matériels et équipements destinés à faire fonctionner les blocs opératoires, groupes d'eau glacé), ils sont presque achevés, affirment les responsables du groupe Hasnaoui. **M. Abdelkrim**

RELIZANE

Les handicapés souffrent du déficit en psychomotriciens



PHOTO: DR

Alors que certains handicapés moteurs ont bénéficié en ce 14 mars, Journée nationale des handicapés, de fauteuils roulants dont trois électriques attribués à des étudiants, les 43 enfants handicapés vivant dans le centre psychopédagogique pour enfants handicapés moteurs, structure merveilleusement entretenue par sa directrice Boukerkeb Sabiha, souffrent de l'absence de psychomotriciens, spécialistes qualifiés pour les initier aux mouvements utiles pour leurs mobilités. «Côté moyens pédagogiques, le centre est très bien doté, on a tout ce qu'il faut pour une meilleure prise en charge de nos enfants. Seulement, nous accusons un déficit criard en matière de spécialistes notamment les rééducateurs, les kinés thérapeutes et les psychomotriciens», a tenu à préciser la directrice du CPPEHM. L'on apprend aussi de la directrice que les trois psychologues du centre, notamment la pédagogue et l'orthophoniste assurent aux enfants n'ayant pu s'intégrer dans le cursus scolaire normal (les échoués de l'enseignement scolaire normal) et aux enfants handicapés mentaux, respectivement, un programme parascolaire et un autre de base. L'autre point vivement soulevé par la directrice concerne son staff administratif et ses employés spécialisés. Le centre est géré par un personnel recruté dans le cadre du DAIS (dispositif d'aide à l'insertion sociale), soit du pré-emploi, des postes fragiles, a souligné la directrice en précisant : «Nous sommes en face d'une frange de la société très sensible et nécessitant une attention particulière et, dès qu'on ressent cette harmonie entre le recruté dans le cadre du DAIS et l'enfant, l'employé nous quitte pour un autre poste stable et mieux rémunéré, ce qui constitue un réel handicap». **Issac B.**

Le Festival du théâtre professionnel maintenu

Le Festival du théâtre professionnel de Sidi Bel Abbès, rendez-vous culturel organisé chaque année durant la période mars-avril, est maintenu après que la rumeur sur son annulation a couru pour des raisons budgétaires. C'est le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, qui l'a annoncé, avant-hier, mettant ainsi fin aux craintes exprimées par les praticiens du 4^e art au niveau de la ville de Sidi Bel Abbès. Dans une déclaration à l'APS, M. Mihoubi a fait savoir que les décisions concernant la tenue de ce festival seront connues en avril prochain, soulignant que «certaines manifestations théâtrales seront maintenues, à l'instar de celles de Sidi Bel Abbès et Guelma, à l'exception d'événements changements concernant la durée et la date, de même pour le Festival national du théâtre». L'éventuelle annulation du festival de Sidi Bel

Abbès avait suscité, ces dernières semaines, une vive polémique chez les responsables de coopératives théâtrales, comédiens et auteurs de la ville. Selon le ministre de la Culture, la réduction du nombre de festivals fait l'objet d'une évaluation par une commission ministérielle et des organisateurs au niveau des wilayas en vue de conférer du professionnalisme à la gestion et maîtriser les dépenses en fonction du cahier de charges. Il est question également, selon lui, d'élaborer un projet pour la révision de l'organisation et le financement des festivals institutionnalisés. Il est à noter que le festival de Sidi Bel Abbès fêtera, cette année, son 10^e anniversaire, jalonné depuis sa création par une production théâtrale foisonnante et très souvent primée lors du festival national du théâtre professionnel d'Alger. **M.A.**

NOUVELLES D'ORAN

L'OPGI MET EN VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX

L'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran vient de lancer une opération de vente de locaux à usage commercial et professionnel (gré à gré). Selon le site web de l'OPGI, «ces locaux sont situés dans la commune de Aïn El Turck, projet des 100 logements LPA, et dans la commune de Misserghine, à la cité 140 logements LSP hai Zabana». L'OPGI tient à informer les personnes intéressées par cette vente qu'il y a «une possibilité de paiement en trois tranches ou par un crédit bancaire. Pour plus d'informations, les intéressés doivent se présenter au niveau de la direction de l'OPGI, sis 8 place Boudali Hasni (Sidi El Houari) dans les plus brefs délais». D'autre part, l'OPGI a lancé un appel aux bénéficiaires des locaux à usage commercial situés au niveau des cités des 1430 logements LPL à Belgaid (daïra de Bir El Djir) et des 400, 500 et 700 logements LPL à Oued Tlélat pour la signature du contrat de location. Ces derniers sont priés de procéder à l'exploitation de leur locaux, faute de quoi, l'Office prendra les mesures réglementaires qui s'imposent. Les bénéficiaires doivent aussi se présenter à la direction de l'OPGI dans les plus brefs délais. **N. H.**

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA GRANDE POSTE RELANÇÉS

Les travaux de rénovation et de restauration de la Grande Poste d'Oran ont été relancés, hier, après la désignation d'une nouvelle entreprise. Des sources responsables à la direction d'Algérie Poste ont indiqué que le chantier a démarré et un délai de 12 mois est prévu pour la concrétisation de ce projet tant attendu par les Oranais. Après la résiliation du contrat de l'ancienne entreprise, la direction générale d'Algérie Poste a dû entreprendre toutes les procédures réglementaires pour le choix d'une nouvelle entreprise. Inscrit en 2005, le projet de réhabilitation de la Grande Poste a été confronté à plusieurs avis infructueux en raison du manque d'entreprises spécialisées dans le domaine de la restauration. En 2012, le choix a été porté sur une entreprise nationale spécialisée dans la réhabilitation et qui, malheureusement, n'a pas respecté les délais fixés. Notons que depuis octobre 2012, l'activité de cette recette a été transférée vers l'ancien siège de l'administration des Domaines. Ce monument historique, véritable mémoire pour les Oranais, a été choisi en 2011 pour

le tournage du film historique sur Ahmed Zabana. Il a été le théâtre d'un hold-up spectaculaire commis en 1949 par des membres de l'Organisation secrète (OS) dirigée à l'époque par le duo historique Aït Ahmed. **F. A.**

COUP D'ENVOI DU FESTIVAL DU CONTE

Depuis hier et jusqu'au 24 mars, un panel de conteurs venus du pourtour méditerranéen, d'Europe et d'Afrique va participer, durant une dizaine de jours à Oran, à la nouvelle édition du Festival interculturel du conte. Cette manifestation est organisée annuellement au mois de mars par le Petit Lecteur, en collaboration avec l'APC, les associations Bel Horizon, Fard, Afepec, le théâtre et l'Institut français. Cette nouvelle édition dont le coup d'envoi a eu lieu à la bibliothèque municipale, est organisée sous le thème «Agir pour l'accès à l'éducation et la culture». Plusieurs établissements culturels, éducatifs ainsi que des écoles de formation professionnelle vont abriter, ces dix prochains jours, des ateliers, des séances de conte avec des hommages pour des artistes ainsi que des ballades

en tramway en partenariat avec SETRAM. Il est aussi prévu des manifestations dans d'autres villes limitrophes comme Aïn Témouchent, Relizane et Tlemcen. **T. K.**

QUATRE SUSPECTS ARRÊTÉS SUITE À UN CRIME

Suite à des informations parvenues à la police indiquant qu'un individu s'adonne à la commercialisation de stupéfiants, les enquêteurs sont parvenus à l'arrêter en compagnie d'un complice à bord d'un véhicule. Lors de la fouille, ils ont découvert en leur possession 56 comprimés de psychotropes. Cependant, l'interrogatoire a été fructueux puisqu'il a permis aux policiers de découvrir que les mis en cause sont recherchés dans une affaire d'homicide volontaire avec préméditation perpétré contre un automobiliste. Aïdés par 2 autres complices, les auteurs l'ont emmené de force dans une villa où ils l'ont assassiné pour le délester de sa voiture de marque Peugeot 308. Ce crime s'est produit, selon les enquêteurs, dans une wilaya avoisinante. Les mis en cause seront présentés au tribunal à l'issue des investigations. **F. A.**

«POUR UNE ALGÉRIE RÉPUBLICAINE MODERNE ET SOCIALE»

L'ANP DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !

LE BUREAU DU PARTI POUR LA LAÏCITÉ ET LA DÉMOCRATIE (PLD)

Une analyse suffisamment crédible de la situation politique du pays tient toujours du tour de force. L'opacité y est devenue une culture et l'information sérieuse est quasiment inaccessible. Aujourd'hui, faute de pouvoir disposer de données suffisamment fiables, l'analyse est devenue quasi impossible. Mais dans le contexte actuel, que peut-on dire et quelles pistes de réflexion emprunter ? Ce qui est sûr, c'est que le tableau socioéconomique est si dégradé que de partout hurlent les sirènes d'alarme et l'on ne sait pas jusqu'où ira-t-on dans la descente aux abîmes.

Si les cours restent bas, les hydrocarbures ne pourront plus assurer le minimum vital de la population (paiement irrégulier des salaires et des retraites, flambée des prix, pénuries de médicaments, éducation au rabais, remise en cause des programmes de logements, etc.).

La classe politique n'a qu'une seule préoccupation : le koursi et le pré-carré des prébendes.

Mais comment décrypter la grève de la faim du général Benhadid ? Comment expliquer l'omerta sur la détention du général Hassan que le pouvoir semble avoir mis aux oubliettes ? Pourquoi l'atteinte au principe de présomption d'innocence et l'inertie de l'instruction du dossier de justice de ces deux généraux ? Pourquoi ces

mises en examen arbitraires ? Ce silence est-il la signature d'une tentative délibérée de faire taire toute voix discordante, voire de tuer dans l'œuf toute résistance au sein de l'ANP ?

Pourquoi l'absence de riposte de notre armée républicaine ? A-t-elle été neutralisée, autrement dit, est-ce que le pouvoir s'en serait affranchi pour se donner les mains libres, ou bien est-elle plombée par des contradictions internes ? Est-ce que l'ANP n'attend pas le moment le mieux adapté pour s'exprimer et se jeter dans les futures batailles ? Quelles significations politiques par ailleurs donner au retour de leur exil doré de certains hommes politiques dont les responsabilités dans la crise dans laquelle se débat l'Algérie sont immenses ?

Le fantasme d'Abdelhamid Brahimi est déjà revenu au bercail, mais l'on parle aussi du retour éventuel du sinistre Haddam de l'ex-FIS et de celui du ministre scélérateur Chakib Khelil qui a mis en coupe réglée l'entreprise la plus importante du pays, Sonatrach, et qui est au cœur d'un des plus grands scandales de corruption. Est-ce que l'objectif de ces rumeurs n'est-il pas de préparer l'opinion à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale avec ces vieux chevaux de retour pour faire face aux turbulences sociales qui s'annoncent ?

Face à une situation aussi délétère, pourquoi aucune dynamique de rassemblement des démocrates ne se dessine dans le champ politique ? Pourquoi la fragmentation, l'émiettement et la division des rangs continuent-ils dans le déni assourdissant

de la situation réelle du pays ? Est-ce l'absence de cap qui serait la cause de cette paralysie qui perdure au sein du champ politique ? Est-ce l'absence d'un projet national clairement assumé qui expliquerait l'attentisme de la société ? Ou bien est-ce le contexte international, notamment la fragilisation, voire l'effondrement de certains Etats-nations au Moyen-Orient et en Afrique, et la guerre contre l'Etat syrien qui tétanisent la population ?

Pourquoi à l'exception de quelques percées lumineuses d'une poignée d'intellectuels, une désaffection marquée de l'intelligentsia au débat ? Pourquoi aucune leçon n'a été tirée par les démocrates des décennies de barbarie de l'islamisme politique ? Pourquoi n'ont-ils pas tranché en faveur d'une rupture définitive avec le fascisme islamiste ? Pourquoi pour certains courants démocrates, le rapprochement est plus facile en direction des islamistes que des démocrates ?

Comment se fait-il que des démocrates jugent l'avenir de l'Algérie inenvisageable sans les islamistes ? Sont-ils inhibés par l'immobilisme de la société ou bien ont-ils pris la mesure de leur faiblesse d'ancrage dans la société au point de renoncer à toute initiative ? Pourquoi une telle cécité politique ? Craignent-ils de perdre leurs privilèges, d'être mis à l'écart des postes de responsabilité que leur offre le pouvoir ? Seraient-ils sous l'emprise de la peur pour leur propre sécurité ? Est-ce que c'est l'interférence d'intérêts étrangers qui brouille leur analyse ? Les partis seraient-ils

manipulés au point de ne plus voir les intérêts vitaux de leur propre pays ? Les syndicats, quant à eux, restent enfermés dans des logiques revendicatives de type populiste et dans le meilleur des cas demeurent marqués par une démarche fondamentalement corporatiste.

Depuis longtemps, l'UGTA a fait allégeance au pouvoir et comme vient de l'affirmer son secrétaire général, elle se considère comme... «faisant partie du gouvernement» ! Ce qui ne permet pas d'inscrire la société dans des perspectives de combat fondées sur des luttes citoyennes et de progrès. Evidemment, le pouvoir a joué du bâton et de la carotte pour mater la société et mettre au pas les partis politiques.

Il use de tous les subterfuges pour mettre en difficulté la presse démocratique et permet aux pires ennemis de la liberté de menacer par fetwas des journalistes et des intellectuels tel Kamel Daoud, victime, par ailleurs, d'une cabale fomentée par des intellectuels occidentaux.

Et ce ne sont certainement ni les commémorations officielles du 8 Mars, mâtinées aux petits fours, ni la parité convenue qui ne s'affiche que dans les allées du pouvoir, qui régleront la question des violences faites aux femmes ou celle de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'Algérie a besoin de revoir radicalement sa copie pour porter un nouveau regard sur la question des femmes et refonder la société sur la base d'une Constitution à vocation moderne, où la religion ne se mêle plus de politique.

Chaque jour apporte malheureusement l'évidence de ce que nous avions annoncé dans nos précédents communiqués. Nous aurions aimé que la réalité démente nos prédictions, mais la question qui nous préoccupe aujourd'hui est de réfléchir ensemble sur une sortie de crise véritable. L'Etat-nation demeure menacé dans son existence. Plus que jamais, l'ennemi est à nos portes. Des mouvements armés d'obédience islamiste prospèrent dans tous les pays limitrophes, notamment la Libye et la Tunisie à l'Est, le Niger et le Mali au Centre et la Mauritanie et le Maroc à l'Ouest et la dernière agression à la frontière algéro-libyenne laisse redouter la présence de groupes armés de Daech à l'intérieur de notre territoire.

La construction du rassemblement des forces démocratiques est au cœur de tous les enjeux politiques. Dans un contexte explosif sur les plans social et sécuritaire, qui risque de mettre en péril l'unité de la nation et l'intégrité territoriale de l'Algérie, il s'agit aujourd'hui pour tous les patriotes, les républicains et les démocrates de faire bloc autour de la seule force républicaine organisée du pays, l'ANP, laquelle a payé et continue à ce jour de payer un lourd tribut dans la lutte contre le terrorisme islamiste pour ouvrir la voie à une transition nationale républicaine. Toutes ces interrogations feront l'objet d'échanges et de discussions lors de la journée portes ouvertes que le PLD a organisée le 12 mars de 10h à 17h dans le local de Garidi 2 (près de Cevital).

Alger le 7 mars 2016

AVIS À LA CLIENTÈLE

Nous informons notre aimable clientèle qui active dans le cadre du commerce international que dorénavant le traitement des opérations d'importations et d'exportations est soumis à une pré domiciliation électronique sur notre site web pour obtenir l'avis de la banque sur la domiciliation physique à opérer auprès de son agence habituelle. A cet effet,


Consultez notre site web :
www.trust-bank-algeria.com

Inscrivez vous sur la fenêtre dédiée à cette pré domiciliation pour renseigner le formulaire à valider et à adresser à la banque en ligne .

TBA vous assure un accès, commode, direct et sécurisé et vous remercie pour la confiance que vous lui accordez

Une banque tournée vers l'avenir





APPEL D'OFFRES ECHO/-NF/BUD/2016/91000 SAHUC 190 - mai/juin

Dans le cadre d'un projet humanitaire, Oxfam-Solidarité est dans le marché pour l'achat de :

- Pommes de terre rouges de conservation 375.000 kg
- Carottes catégorie 1 125.000 kg

(Il est possible de se présenter à tous les lots ou seulement à un ou plusieurs d'entre eux.)

Les produits devront être acheminés dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf (Algérie) pendant les mois de mai et juin 2016.

Les cahiers des charges complets peuvent être demandés à Oxfam Solidarité,
Adresse : 60, rue des Quatre Vents, 1080 Bruxelles, Belgique
Fax : +32 2 511 89 19 - Courriel : tender@oxfamsof.be

Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 31 mars 2016 à 20h00 CET (GMT + 2)
Cet appel n'engage pas Oxfam-Solidarité à un achat.

A VENDRE à Annaba

- 1) Terrain** de 702 m2 situé à la plage Rizi Amor (Chapuis), Annaba, juste à côté de Bel Azur, destiné pour un centre d'affaires en R+7 et parking sous-sol (acte + livret foncier+ permis de construire).
- 2) Terrain** de 14.903 m2 situé sur la route nationale n°44, Chabbia, Annaba (à la sortie de Annaba vers Berahal), destiné suivant le POS pour un centre commercial + showroom en R+2 (acte + livret foncier).
- 3) Terrain** bâti de 15.269 m2 situé dans la Z.I de Ben M'hidi à 10 km de l'Aéroport, clôturé + bloc administratif + voûte de 2400 m2 + 2 plateformes de 900 m2 destiné pour parc sous-douane ou autres (acte + livret foncier + permis de construire).

Tél. : 0560 98.36.55 - 0560 98.36.51
Email : d.noredine@hotmail.fr

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La colère noire de Ban Ki-moon contre le Maroc

● Le comportement «irrespectueux» adopté à l'égard du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) confirme que les autorités marocaines sont aujourd'hui prises de panique. Celle-ci devrait s'accroître au fur et à mesure que se rapprochera la date prévue pour la présentation par Ban Ki-moon de son rapport sur le Sahara occidental devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Violentement critiqué la semaine dernière par le gouvernement marocain qui lui a reproché son «impartialité» dans le traitement du dossier du conflit du Sahara occidental lors de sa visite des camps de réfugiés sahraouis et des territoires sahraouis libérés, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a été obligé de sortir de sa réserve pour lui répondre. Une réponse s'imposait d'autant que l'ONU et le Sud-Coréen ont été une nouvelle fois pris pour cibles lors d'une manifestation «antisahraouie» et «anti-ONU» organisée lundi à Rabat à l'instigation du makhzen et à laquelle ont participé plusieurs membres du gouvernement marocain. Dans cette manifestation officiellement assumée donc, certaines des attaques ont visé la personne même du secrétaire général des Nations unies. Ces attaques «irrespectueuses» et attentatoires à sa dignité ont fait entrer Ban Ki-moon dans une colère noire. Fait rarissime dans les usages des Nations unies, le secrétaire général de l'ONU — qui est connu pour son grand flegme — a tenu, cette fois, à répondre personnellement aux Marocains et veillé à ce que sa colère soit médiatisée. C'est la seconde fois en l'espace d'une semaine que l'ONU recadre avec véhémence le Maroc.

Ban Ki-moon — qu'une majorité de Sud-Coréens espèrent voir devenir leur prochain Président — n'a par ailleurs pas raté l'occasion de la présence à New York du ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, pour lui passer un savon «en live» et le charger de rendre compte à son gouvernement de l'étendue de sa «colère» et ainsi que de sa «profonde déception». Il lui a exigé de plus de veiller à ce que l'ONU soit respectée au Maroc. «Le secrétaire



Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU

général a fait part de sa stupeur concernant la récente déclaration du gouvernement du Maroc et exprimé sa profonde déception et sa colère au sujet de la manifestation qui a été mobilisée dimanche et qui l'a visé en personne», a déclaré l'ONU dans un communiqué diffusé juste après la rencontre entre Ban Ki-moon et le ministre marocain des Affaires étrangères.

MANIPULATIONS ET DÉSINFORMATIONS MAROCAINES

Loin d'avoir été impressionné et encore moins apeuré par les manœuvres marocaines destinées à faire pression sur l'ONU, Ban Ki-moon, droit dans ses bottes, a rappelé, en outre, au chef de la diplomatie marocaine (qu'il n'aurait même pas convié à s'asseoir tellement son courroux était grand) son attachement aux résolutions des

Nations unies pour le règlement du conflit au Sahara occidental. Dans sa réponse cinglante au royaume chérifien, l'ONU a insisté sur le fait que le dernier péripète de Ban Ki-moon dans la région visait à «relancer les négociations entre Rabat et le Front Polisario afin de parvenir à une solution politique juste et mutuellement acceptable qui permet l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

L'Organisation a ainsi regretté que cet objectif ait été «déformé» par le gouvernement marocain. Un gouvernement qui tourne actuellement le dos à la paix et foule aux pieds la légalité internationale. Rabat refuse, en effet, le principe d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental et rejette, en même temps, le principe de négocier avec le Front Polisario. Les Marocains ne veulent même plus recevoir Christo-

pher Ross, l'envoyé spécial de Ban Ki-moon. A ce propos, l'ONU dit ne pas comprendre la réaction hystérique du Maroc qui a suivi la visite de son secrétaire général dans les camps de réfugiés sahraouis, dans la mesure où «tous les Etats membres des Nations unies, y compris le Maroc, ont accepté de déterminer le statut final des territoires sahraouis en vertu des résolutions de l'Assemblée générale adoptées sans vote». Statut qui, bien évidemment, ne doit être déterminé qu'à l'issue d'un référendum d'autodétermination.

AFFOLEMENT ET CRISE DE NERFS

En réalité, le Maroc est au fait de toutes les subtilités du dossier et connaît bien la position de l'ONU par rapport à la question du Sahara occidental. Il a perdu les pédales, car il vient de se rendre compte que son onéreux lobbying en faveur de la promotion de son «large plan d'autonomie» mis en place pour court-circuiter la tenue d'un référendum au Sahara occidental est loin de faire des émules, malgré le soutien actif de la France. Pour tout le monde, le Sahara occidental reste est un «territoire non autonome», le Maroc n'a pas le statut de puissance administrante et le dossier sahraoui est une question de décolonisation. En clair, les trois grandes constantes rappelées à Tifrit par Ban Ki-moon qui a même parlé d'«occupation».

L'affolement de Rabat s'explique aussi par les récentes victoires diplomatiques remportées par le Front Polisario, dont la plus retentissante était de convaincre l'Union européenne de revoir son accord agricole conclu avec le Maroc en 2012. La décision de Bruxelles est elle-même en train de provoquer un effet boule de neige

en Europe. Ce n'est pas tout. De nombreux grands pays, comme le Nigeria et l'Afrique du Sud, ont inscrit comme priorité de leur agenda diplomatique la décolonisation du Sahara occidental. La visite de l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, au début du mois, dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, a par ailleurs créé un vent de panique au Maroc. Surtout que cette visite a été autorisée par le Département d'Etat.

Les Etats-Unis font partie des pays qui aident le plus les réfugiés sahraouis. Depuis octobre 2013, l'Administration Obama leur a consacré 23 millions de dollars. Il n'y a pas longtemps, les Etats-Unis ont également soutenu au Conseil de sécurité de l'ONU un projet préconisant l'élargissement des prérogatives de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme, avant de se raviser à la dernière minute. Le comportement «irrespectueux» adopté à l'égard du secrétaire général de l'ONU confirme, en tout cas, que les autorités marocaines sont aujourd'hui prises de panique. Celle-ci devrait s'accroître au fur et à mesure que se rapprochera la date prévue pour la présentation par Ban Ki-moon de son rapport sur le Sahara occidental devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Ce rapport, tout le monde l'attend d'ailleurs avec impatience. Mais c'est le cas surtout des Sahraouis qui patientent depuis 40 ans que la communauté internationale tienne ses engagements.

Lors de sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis, Ban Ki-moon a très bien compris que la patience des Sahraouis a des limites et qu'il n'est pas certain qu'ils pourront attendre davantage. Il sait aussi que la balle est dans le camp de l'ONU.

Zine Cherfaoui

RETRAIT DES TROUPES RUSSES DE SYRIE

NOUVEAU COUP DE MAÎTRE DE POUTINE

● L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, et la France ont accueilli positivement la décision de la Russie.

Alors que les regards de la communauté internationale étaient rivés sur Genève où se tenait un nouveau round de négociations indirectes entre régime syrien et opposition, le président russe brouille les cartes et ordonne un retrait des troupes de son pays du théâtre des opérations en Syrie. Quelques heures seulement après la décision de Poutine, des avions de combat et des militaires ont déjà commencé à quitter la Syrie et à rentrer en Russie. Selon des agences de presse, un premier groupe de bombardiers modernes Su-34 et des Tupolev-154 transportant des techniciens et du matériel militaires a quitté la base aérienne de Hmeimim, dans le nord-ouest de la Syrie.

Pour expliquer ce «retrait» tactique, les Russes indiquent que l'objectif de leur intervention a été atteint. Ils ont, en effet, réussi à renverser le rapport des forces sur le terrain des opérations, puisque depuis le début des bombardements

russe, l'armée régulière syrienne a réussi à récupérer beaucoup d'espaces pris par l'opposition armée et notamment les djihadistes de Jabhat El Nosra ou le groupe Etat islamique (EI). Mais comme Vladimir Poutine excelle dans les jeux diplomatiques, il souffle le chaud et le froid. Et au moment où des troupes russes commencent réellement à quitter la Syrie, des avions russes ont bombardé la périphérie de la ville historique de Palmyre. Selon l'AFP qui cite «une source de sécurité sur le terrain», «l'armée syrienne, grâce aux bombardements de l'aviation et des hélicoptères russes, avait pris le contrôle d'une colline à l'ouest de Palmyre après une violente bataille avec l'EI et dominait désormais la ville».

Ce nouvel épisode s'ajoute au flou ambiant qu'entretient Moscou dans ce conflit où les Russes jouent le rôle central. Car, quelques heures après l'annonce de la décision du Kremlin, le vice-ministre de la Défense présent en

Syrie, le général Nikolai Pankov, a toutefois prévenu que l'aviation russe poursuivrait ses frappes contre des «objectifs terroristes» et assuré qu'il était encore trop tôt pour parler de «victoire contre les terroristes». La présidence russe évoque également le «maintien» de troupes sur place. Il s'agit essentiellement de la base aérienne de Hmeimim. Mais les Russes ne disent rien sur les effectifs qui restent, tout comme ils ne communiquent pas sur le nombre d'hommes concernés par le retrait.

Car, à la base, il est difficile de connaître l'importance des moyens russes déployés en Syrie. Les observateurs comptabilisent une cinquantaine d'avions, des hélicoptères et des chars de combat. Mais personne ne sait avec précision combien de soldats russes sont déployés au pays d'Al Assad.

Sur le plan diplomatique, l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, et la France

ont accueilli positivement la décision de la Russie. La France estime en effet que «tout ce qui contribue à la désescalade doit être encouragé». Mais les représentants de l'opposition syrienne et les Etats-Unis restent méfiants. Malgré la mise en œuvre effective de la décision de Poutine, les observateurs, y compris des experts russes, tentent de comprendre ses motivations. Certains expliquent cela par le coût de telles opérations, plus de 2,5 millions de dollars par jour, excessif pour un pays en crise économique.

D'autres avancent la concrétisation d'une bonne partie des objectifs tracés dès le début de l'opération ; c'est le cas notamment de la reprise en main par l'armée syrienne de la situation militaire. La troisième explication qui a été avancée est liée à un possible accord russo-américain visant à privilégier la solution diplomatique. Mais une chose est certaine : Poutine reste le maître du jeu dans le conflit syrien.

Ali Boukhlef

Entraves bureaucratiques

Compte rendu sur les difficultés rencontrées pour l'adhésion au programme de l'opération pomme de terre de consommation (entraves bureaucratiques).

Référence : requête explicative du 15.02.2016 adressée à Monsieur le wali de Mascara, fax n° 05.114 du 15/02/2016 (aucune suite réservée).

Monsieur le directeur des services agricoles fax n° 05116 du 15/02/2016 monsieur le directeur de l'Onilev à Alger fax n° 45718852 du 20/02/2016 produit de pomme entreposée, à la chambre froide

Absence de palette/ motif invoqué sur le refus de réception

Généralement de tout temps, nous utilisons notre méthode simple. Récolte maintenue sous terre en attendant les directives de la tutelle administrative. Suite aux difficultés d'ordre, bureaucratique rencontrées pour notre adhésion au programme de pommes de terre, j'ai l'honneur de venir respectueusement vous rendre compte que les conséquences en pareilles circonstances se traduisent par le gel de notre production de pomme de terre sous terre, mis à part la récolte entreposée dans la chambre froide de l'EAC n°04 Si Fekir Ghriiss -Mascara en vrac à cause de l'absence de palettes (méthode pratiquée généralement de tout temps à chaque récolte depuis 20 ans).

Pour mémoire, il est utile de vous informer, Monsieur le ministre, que nous avons adressé conjointement à Monsieur le wali de Mascara et Monsieur le DSA de la wilaya de Mascara ainsi que Monsieur le directeur de l'Onilev à Alger une requête explicative en date du 15/02/2016.

Aucune suite n'a été communiquée par les autorités locales concernées par cette opération (l'action de la commission inopérante sur le sujet). Pour toute réponse, les responsables concernés imputent la situation à l'autorité ministérielle de tutelle, ce à quoi, nous souhaitons à juste mesure l'affirmation ou l'information de ces directives pour apaiser notre conscience professionnelle. A cet effet, nous laissons à vos bons soins, Monsieur le ministre, une suite heureuse pour nous permettre d'exercer notre activité professionnelle en cette matière. Il est utile de vous rappeler, Monsieur le ministre que notre appel pathétique auprès du département ministériel concerné n'a trouvé aucun écho favorable ou défavorable. Veuillez croire, Monsieur le ministre, à notre considération et à l'expression de notre profond respect.

L'intéressé Attou Djamel

Débordement

Lecteur assidu de votre quotidien, je vous prie de bien vouloir procéder à la publication de cet article. Bref, lors d'un passage à l'administration Algérie-Poste de Nedroma, récemment rénovée, j'étais impressionné par une tension particulière, d'ailleurs l'inquiétude était visible sur les visages des salariés «retraités» venus retirer leur pécule de retraite auprès du centre payeur principal. Il faut dire que le même scénario est vécu au niveau de l'autre bureau de poste situé à la cité Ben Badis, où un seul agent tente tant bien que mal de répondre aux doléances des citoyens.

Les critiques des usagers fusent de partout et des prises de bec avec les préposés aux guichets ne manquent pas. Parfois, même cela se termine par des accrochages physiques, soit entre citoyens qui «font» la chaîne, soit entre un citoyen et un préposé, tant la tension est grande.

Tous les vingt-quatre de chaque mois, le même phénomène se répète, on ressort toujours avec des séquelles visage rouge, où pâle, hypertension, grimace de colère, épuisement de la gorge nouée, des symptômes qui ne sont pas nouveaux et rappellent beaucoup ceux déjà ressentis lors d'une virée à l'ex-état civil. A qui incombe ce dysfonctionnement dans une administration de service public ? Au système de gestion, à l'incompétence et à la défaillance du personnel où au manque de civisme des citoyens ? Le directeur de la poste se défend toujours de déployer des efforts dans le seul but de veiller au bien-être des clients en limitant la durée d'attente à quelques minutes seulement. Le personnel de la poste, notamment les agents des guichets qui sont en contact avec les citoyens se plaignent souvent d'une surcharge de travail et de manque de moyens humains pour satisfaire toutes les demandes de paiement, de retrait ou d'envoi de mandats. Résultat, la direction de wilaya, de l'emploi et interpellé

*Berri Mostefa
Instituteur en retraite*

RÉCLAMATION

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance vous conjurer pour demande de réhabilitation dans mes droits, et ce, conformément, en violation de la loi n° 90.90 du 07.04.1990 relative à la commune, violation de la loi n°90.29 du 01.12.1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, notamment son article 20, violation des dispositions du décret exécutif n°91.176 du 28.05.1991 relatif à l'instruction et à la délivrance des actes d'urbanisme, notamment le permis de construire des actes d'urbanisme, spécialement le permis de construire et enfin en violation des dispositions du décret exécutif n°76.34 du 20.02.1976, relatif aux établissements insalubres, dangereux et incommodes. L'affaire en question, en référence à ces violations en série énumérées dans cette affaire d'attribution délictueuse pour la création et l'exploitation d'un établissement classé «station-service», sis sur la route

nationale n°06, au lieu-dit Moulay Abdelkader dans la commune de Ghriiss, s'étendant sur une superficie d'environ 25 ares tel que précisé par l'acte de vente opéré par un ex-notaire fait partie de 17 autres pans dispersés à travers la commune de Froha, daïra de Tizi et non pas seulement à Ghriiss où est assujettie la station-service.

L'acte de vente en question est illégal vu qu'il appose son cachet dans l'indivision et qui réglementairement doit être soumis à l'obligation de délimitation sur fonds propre d'hypothèque légale. Ce qui n'est plus le cas dans ces violations en série. L'acte de propriété (manigancé) de ce terrain qui a été exhibé à l'Assemblée populaire communale de Ghriiss dans le cadre de l'exploitation du site prête à équivoque, car un acte de propriété dans l'indivision ne peut extraire l'emploi d'un acte de propriété authentique véritablement délimité. Les administrations chargées de l'investigation

du dossier de l'implantation de cette station-service ont inmanquablement émis des avis favorables, et ce, contrairement à ce que prévoit la réglementation en vigueur, qui, pourtant, dans des affaires de commodo incommodo, sont volumineuses à analyser bureaucratiquement. En effet, les arrêtés de création de l'établissement accordé à l'intéressé, en l'occurrence G. B. sur une parcelle de terrain dans l'indivision, est commencé d'irrégularité des plus débiles où la falsification a son mot à dire à ce que prévoit la réglementation dans cette affaire. La direction de l'urbanisme de la wilaya de Mascara avec un avis favorable émis le 07/10/1991 sous le numéro 1247, a vu un véritable déferlement de l'anarchie relayé par la même direction un avis favorable pour l'enquête commodo incommodo sous le n° 95/93 du 22/12/1993 pour l'accord des travaux de construction, et ce, contrairement à ce que prévoit l'article 50 de la loi 90.29 du 01/12/1990,

relative à l'aménagement et à l'urbanisme, y compris l'article 34 du décret exécutif n° 91.176 du 28/05/1991.

Malgré nos diverses réclamations, la direction de la réglementation et de l'administration générale de la wilaya de Mascara n'a pas jugé nécessaire d'intervenir pour mettre fin à ce fiasco. Les services de la Protection civile de la wilaya de Mascara, quant à eux, ont accordé un avis favorable jugé aux yeux de la loi comme étant non conforme et contraire aux dispositions prévoyant l'instruction et la délivrance de l'acte relatif à l'aménagement et à l'urbanisme. Monsieur le ministre, malgré les démarches effectuées auprès du service de la DRAG-Mascara pour de plus amples d'informations concernant cette affaire qui s'apparente à une expropriation déguisée ou aucune suite ne nous a été réservée à cet effet.

*Hatraf Boudjelal
Douar Ahl Laoumi
Commune de Ghriiss -
Mascara*

Absence et silence du maire

Nous, résidents de la cité des 90 Logements CPVA, Dély Ibrahim Bt G, dénonçons le silence et l'absence de réaction du maire de notre commune face aux travaux d'extension qu'effectue le voisin du 3^e étage, et cela au niveau de la toiture et de la terrasse inaccessible de notre bâtiment, tout cela sous prétexte de réparation de la toiture pour raison d'étanchéité.

Une plainte a été déposée au niveau de la mairie et du commissariat le 24 février 2016.

Malheureusement le sieur continue les travaux. Un escalier métallique a été scellé du balcon dudit voisin vers la terrasse pour qu'il puisse y accéder, la séparer en deux, faire les travaux de construction et s'approprier la terrasse.

A la place de la toiture et de la charpente en bois (démolis sans autorisation), il a érigé un mur de 1,60 m, des poteaux et une ceinture en béton armé ont été posés à même l'ancienne structure et constituent un danger permanent (risque d'effondrement à la moindre se-

cousse tellurique) et poids supplémentaire comme charge sur la superstructure qui risque de craquer. Toute cette construction lui permet d'avoir un étage supplémentaire en dehors de toutes les règles de propriété et de copropriété. Tous ces travaux ont été faits sans autorisation préalable. Les services de la wilaya ont été dépêchés sur les lieux pour constater les travaux et donner leur avis. Malgré toutes les mises en garde, les réclamations auprès des services de la commune, ce citoyen au-dessus

des lois continue les travaux sans se soucier de ses actes sur la sécurité et l'esthétique d'un bien collectif.

La wilaya d'Alger dépense des sommes colossales pour la restauration et l'embellissement de la ville d'Alger pendant que le sieur en question dégrade le bâtiment et met en danger la vie de ses habitants, car couvert par le silence complice de la mairie et son inaction nous mettant devant le fait accompli.

*Oual Leïla,
Benhamouda Afejs
Bouziid Khaled*

Gaspillage

C'est par ma foi profonde en Dieu le Tout-Puissant, et par conviction personnelle prescrite en ma digne personne comme citoyen, jouissant de mes droits civiques et potentiellement soucieux de ses devoirs civils et respectueux des lois de la République m'introduisant aujourd'hui et intentionnellement à votre haute autorité, et ce, par le biais de cette lettre ouverte adressée à votre révérencieuse instance et portant «objet d'une sollicitation respectueuse et expresse de votre intervention imminente au niveau des autorités locales compétentes et concernées et services annexes (la mairie et les services des eaux et voiries, en particulier, l'ADE, la police de l'urbanisme, le service d'hygiène communal et ainsi que hydraulique) par cet état de fait avec forcément nuisible et nocif et qui se trouve défini en un problème itératif de gaspillage flagrant d'eau causé, indubitablement et impunément par des tiers indus contrevenants, et ce, au vu et au su même du public, résidents et passagers, et des autorités suscitées. En effet, il s'avère que le problème crucial suscite concerne essentiellement le fait suivant :

- Il se trouve chaque jour et chaque fois au centre même de la ville de Sidi Aïch

que des indus malfaisants trouvent, non seulement, la liberté et le loisir d'ouvrir les vannes, ou les robinets d'eau pour arroser sans discontinuer et avec un certain entrain jovial (jeu) à la fois les trottoirs, les passages et les voies et ruelles, mais aussi de laver à profit et au savon leur propre voiture. Ce qui cause en conséquence et en permanence des éclaboussures, des souillures, des salissures, et flaques d'eau, des stagnations d'eaux usées. Et le comble de tout cela, c'est que c'est un état de fait nuisible et nocif à la société et à l'Etat (gaspillage persistant à outrance, actes répétitifs délibérés et impunis), est commis par devant même et sous les yeux du public y résident, des passagers et de toutes les autorités confondues de la daïra de Sidi Aïch. Ici, nous nous posons tous et conjointement la question suivante : est-ce que l'autorité concernée et compétente en la matière existe-elle au niveau de la commune et daïra de Sidi Aïch.

- Cependant, tout en étant animé d'un esprit de raison et de justice et doté de surcroît d'une fibre patriotique indéfectible, il me sied Monsieur le ministre de vous exprimer mon vœu et mon et désir déontologiques - et ceci en matière d'observation - de vous voir diligemment afficher

au sein de toutes les mairies nationales la circulaire y afférente (attention au gaspillage d'eau, laquelle est source de vie et donc sacrée) pour que tout le monde puisse la lire et en connaître le contenu et aussi pour que le citoyen puisse prendre acte et conscience. J'ose espérer, en la norme et la matière, une intervention diligente de votre aimable part, et ceci, aux fins d'éradiquer définitivement ce phénomène et d'éviter totalement et à l'avenir ces comportements cupides et outranciers, qui sont les causes inhérentes à ce problème cruciallement soulevé par les autorités locales concernées et ainsi que fonctionnaires exerçant sous votre tutelle, et ce, sur tout le territoire national, à œuvrer en ce sens et dans cet ordre d'idées potable, honnête, prescrite d'utilité publique et de travailler dans la légitimité et la transparence totale.

En conclusion, et en tenant compte en votre haute personnalité et autorité étatique et en votre esprit de compréhension et de justice, je ne saurais que vous prier prestement de bien vouloir agréer, Monsieur le ministre des Ressources en eau, l'expression de ma sincère gratitude et de mes profonds respects.

*Nasri Mohamed Tayeb
Ville de Sidi Aïch- Béjaïa*



El Watan étudiant

Elles sont 500 à être utilisée sur la Toile par des millions de personnes à travers le monde. Ce sont naturellement les langues grâce auxquelles le contact est possible entre les internautes partageant la même langue. Certaines langues données pour mortes ont ressuscité grâce au Net, devenant un moyen de rapprochement. Qu'en est-il de la langue arabe ? A-t-elle réussi à s'y frayer un chemin ? Inutile de se triturer les méninges, la réponse est des plus décevantes et ce sont des experts qui l'ont fournie, au cours du colloque sur «La langue arabe et le défi de l'administration électronique» qui s'est tenu lundi et mardi à l'hôtel Marriott de Constantine.

COLLOQUE SUR «LA LANGUE ARABE ET LES DÉFIS DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE»

Manque de visibilité et de production sur le Net

Ce conclave, qui a réuni plusieurs experts et professionnels, notamment en linguistique et en informatique, a permis de faire la synthèse d'une décennie où les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont connu une avancée notable, alors que l'utilisation de la langue n'y a pas connu de percée. Les statistiques brandies sont pour le moins prévisibles : «3% du contenu d'internet est en langue arabe», a reconnu le ministre de la Culture, qui est intervenu à l'ouverture du colloque. Ce qui revient à saisir, selon Azeddine Mihoubi que «400 millions ne produisent rien en langue arabe». Une absence flagrante de la langue arabe sur la Toile que le ministre déplore : «Il existe 12,3 millions de mots dans le dictionnaire arabe au moment où le Monde arabe n'en utilise que deux millions.» En d'autres termes, plutôt en mode chiffres — et la situation s'y prête puisqu'il est question de numérisation — 3000 mots sont utilisés sur les réseaux sociaux, 6000 pour s'exprimer et 12 000 sur les moteurs de recherche. «Ce qui équivaut à l'utilisation d'à peine 0,04% du dictionnaire arabe sur le web», a précisé le ministre de la Culture, qui regrette le manque d'initiative des universitaires et chercheurs dans la publication de leurs travaux sur le Net pour enrichir et élargir son contenu en langue arabe.

De l'avis d'un membre du gouvernement, la langue officielle — celle consacrée dans la Constitution — est largement distendue par plusieurs langues dès qu'il s'agit des autoroutes de l'information, mais pas que... L'arabe, quand bien même il est partagé par des millions de personnes réparties sur deux continents, est certes loin d'être menacé de désagrégation, mais affiche un retrait par rapport à d'autres langues, dont certaines minoritaires. Dans les instances internationales, l'arabe a dégringolé dans le classement des langues utilisées officiellement dans les sessions et assemblées onusiennes. «A l'Organisation des Nations unies, l'arabe qui était, il n'y a pas si longtemps, à la 3^e place, a été détrôné et a glissé à la 5^e ex-æquo avec le chinois», a révélé Salah Belaïd de l'université de Tizi Ouzou. C'est là un indicateur de la prospérité d'une langue comparativement à une autre. La langue chinoise, bien qu'elle soit constituée d'idiomes et difficile à pratiquer, a réussi à se hisser à cette place en moins de vingt ans et à investir le monde dans tous ses strates. L'essor économique de la Chine y est pour quelque chose. C'est aussi un levier pour l'expansion d'une culture... et d'une langue, quelle qu'elle soit.

Sur internet, la langue arabe occupe la 7^e place. «72 millions d'internautes qui consultent les moteurs de recherche, dont Google, le font en langue arabe», a précisé Salah Belaïd, qui déplore l'inertie d'une langue qu'il juge pourtant apte à endosser la cape de la technologie. L'universitaire et le ministre de la Culture appellent de leurs vœux une volonté politique de renverser les tendances et booster l'évolution de la langue arabe. «Toutes les langues sont éligibles au développement», a affirmé Azeddine

Mihoubi en citant l'exemple de «l'hébreu qui, initialement, disposait de cinq lettres et est devenu aujourd'hui une langue de recherche». Il est vrai que le «poids» d'une langue, notamment sur la Toile, se mesure par l'importance des informations et des productions intellectuelles dont elle dispose. Et ce n'est pas un hasard si la première langue de la recherche est l'anglais, la langue de la technologie par excellence. Pour preuve, même les travaux et recherches en médecine, biotechnologie, automatismes ou encore électronique, effectués par des chercheurs français, danois ou allemands, sont aussi publiés en langue anglaise. Nous n'en sommes pas encore là... Ce que demandent les intervenants à ce colloque se résume à ce que la langue arabe puisse avoir plus de visibilité.

LA NUMÉRISATION EN MARCHÉ

Pour rendre cette vision pragmatique, il est recommandé d'associer différentes compétences, dont celles des linguistes et des informaticiens, afin d'asseoir les mécanismes qui siègent à cette transition. Et d'égrener un chapelet de carences et de manquements, telle l'inexistence d'une académie arabe, d'un dictionnaire historique ou encore de thésaurus. «Il en sera ainsi pour la langue amazigh», a lancé le ministre de la Culture comme pour rappeler qu'au cœur de ce colloque dédié à la langue arabe, tamazight jouit du même intérêt, au moment même où sa transcription (en graphie latine ou arabe ?) nourrit le débat et la surenchère. L'illustration (presque) parfaite d'une symbiose entre la langue arabe et la technologie réside certainement dans la numérisation de certains services des APC. Peut-on dès lors certifier que les lourdeurs et les aléas de l'administration sont loin derrière nous ? Tout prête à y croire puisque la numérisation des services d'état civil est effective. «Développer l'administration électronique procure un gain de temps et d'argent et facilite au citoyen l'accès à ses services», a déclaré en préambule Kamel Bernou, directeur des banques de données au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a exposé le plan de numérisation entrepris depuis quelques années. Ce dispositif englobe les services d'état civil, la carte d'identité et le passeport biométriques, les services de la carte grise ainsi que le fichier de la population et, prochainement, le numéro d'identification national et le permis. Et cela commence à avoir des retombées positives sur la réduction des démarches administratives et les délais de délivrance. Ce processus de numérisation a permis, selon le représentant du département de Noureddine Bedoui, «de scanner 93 millions de documents dont 62 millions d'actes de naissance, 15 millions d'actes de décès, 16 millions d'actes de mariage». Aujourd'hui, il est possible de retirer un document d'état civil en une minute, selon le même intervenant qui, toutefois, ne fait aucune allusion aux innombrables erreurs enregistrées sur les documents officiels, dont le fameux S12. Erreurs qui résultent d'une transcription des noms en langue arabe dont la maîtrise fait largement défaut...

Et de s'interroger sur l'opportunité d'un tel colloque en l'absence d'outils linguistiques et technologiques susceptibles de donner un coup de pouce à l'émergence de la langue arabe dans les sphères de la technologie et du Net... Il n'y en a pas ! Hormis l'occasion de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe»...

Naima Djekhar
ndjekhar@elwatan.com



ILLUSTRATION : LASSAD MÉTOUI

Cultures maraîchères, environnement et propreté, arboriculture fruitière... L'INSFP de Bougara forme des techniciens supérieurs en agriculture. Mais pas seulement. L'Institut d'agronomie offre aussi la possibilité à toute personne d'accéder à des formations qualifiantes spécialisées de courte durée. Les métiers de l'agriculture, boudés par les jeunes en mal de formation, donnent pourtant, une fois devant ces activités, envie d'y consacrer sa vie.



Formation en agriculture végétale Avis aux amateurs !

Bougara. Samir Azzoug
sazzoug@elwatan.com
Photographies : B. Souhil



L'Institut spécialisé en agronomie de Bougara (Blida), ex-ITMA, est un fleuron de la formation professionnelle. Créé en 1953 pour former des agents d'agriculture, il sera érigé en institut technique de moyens agricoles (ITMA) sous tutelle du ministère de l'Agriculture dès la fin des années 1960. L'établissement passe ensuite sous l'autorité de la Formation professionnelle en 1998 et se spécialise dans la formation de techniciens supérieurs (TS). «On forme essentiellement dans deux branches : l'environnement et l'agriculture», informe Tayeb Kamel, le sous-directeur des études et des stages de l'INSFP de Bougara, qui produit chaque année une moyenne de 40 TS. «On compte près de 200 stagiaires en formation résidentielle et environ 600 en qualifiante», poursuit-il. Pour ce qui est des formations dispensées, le responsable explique que celles-ci se divisent essentiellement en deux branches : environnement et agriculture. La première compte plusieurs spécialités comme la gestion et le recyclage des déchets, ainsi que l'environnement et la propreté.

ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

Dans la salle de cours pour les stagiaires nouvellement inscrits, les S1 (premier semestre), une vingtaine de jeunes dont la large majorité est représentée par la gent féminine, installés à des tables en U, suivent sagement le cours dispensé par M^{me} Madoui sur les stations d'épuration de type industriel. «Je leur enseigne ce qu'est l'environnement, le traitement des déchets, la pollution de l'air, les sciences de la nature. Tout ce qui a trait en fait à l'environnement», précise l'enseignante. Pour ces futurs techniciens supérieurs, la formation dure 30 mois, dont 6 en stage pratique. «Une partie du cursus se déroule en salle et l'autre sur le terrain. Les apprenants sont directement mis dans le bain pour acquérir les rudiments du compostage, de l'analyse de l'eau et ils travaillent même dans un labo de biogaz», poursuit M^{me} Madoui. Pour ce qui est des modules enseignés, la formation environnement et propreté touche pratiquement à toutes les spécialités : gestion des eaux usées et des déchets, pollution atmosphérique, analyse physico-chimique, science de la nature, dessin. «Ils ont aussi des modules complémentaires tels que la communication, les techniques d'expression, les langues, la physique, la chimie et l'informatique», précise-t-elle. Mais quels peuvent être les débouchés professionnels d'une telle formation ? Les possibilités sont très éclectiques, selon l'enseignante : «Ils peuvent travailler dans tous les domaines. Ils ont leur place dans les structures d'hygiène des hôpitaux, dans les institutions (APC, daïra, wilaya), dans les entreprises d'assainissement des eaux, dans l'assainissement des cités, dans les stations d'épuration de type industriel et autres. Ils

peuvent également se mettre à leur propre compte et créer leurs entreprises.» Pour Oudoui Mohamed, un stagiaire assis au premier rang, l'objectif est clair : «Je veux travailler dans l'industrie du ciment. J'ai conscience de l'importance de l'environnement et je veux contribuer à améliorer la production du ciment et réduire les émissions de gaz nocifs.» Pour les autres stagiaires, si certains ne voient pas encore leur avenir professionnel, un bon nombre, surtout les filles, optent pour des carrières de salariés dans les bureaux d'hygiène des institutions.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Dans la seconde branche, l'agriculture, les spécialités sont plus nombreuses. L'institut dispense des formations en culture maraîchère, arboriculture fruitière, paysagisme, protection des végétaux, élevage d'animaux. «L'établissement assure également des formations non diplômantes (qualifiantes) pour les personnes qui ont des projets ou souhaitent parfaire leurs connaissances et techniques. Celles-ci attirent plus de monde. Nous avons également des thèmes spécifiques pour les parties animale et végétale. Dans cette dernière, on assure des formations rapides en horticulture, arboriculture fruitière, culture maraîchère sous serre», instruit Tayeb Kamel. Sous une grande serre où sont disposés des petits plants d'arbres fruitiers, Kébilène Lyes, professeur en arboriculture fruitière, explique la teneur de la formation : «Ici, on forme dans l'arboriculture fruitière comestible. Il s'agit surtout des agrumes, des oliviers, des pommiers et des figuiers.» L'apprentissage sur la culture des arbres, l'arboriculture générale et spéciale, se fait à travers des modules comme l'étude des espèces fruitières, la multiplication et la production de plants. «Les stagiaires apprennent à confectionner des pépinières, les techniques de multiplication, l'entretien de vergers et de pépinière, l'étude et la production, le greffage et la taille des arbres», poursuit-il. Pour les deux dernières spécialités, le greffage et la taille des arbres, l'enseignant tire la sonnette d'alarme. «Ce sont deux spécialités en voie de disparition», déplore-t-il, alors que ces activités sont très bien rémunérées et indispensables pour les producteurs. «Le greffage et la taille permettent de procéder à la multiplication des arbres en maintenant leurs caractéristiques spécifiques. Elles redonnent vie à la plante et permettent d'effectuer le bon choix du fruit. Aujourd'hui, un bon tailleur ou greffeur travaille sur rendez-vous», explique-t-il. Pour ce travail saisonnier, les professionnels touchent 100 à 150 DA par arbre. Un débutant peut greffer jusqu'à 200 plants par jour. «Le greffeur peut travailler sur un hectare de pommiers ou d'abricotiers, généralement jusqu'à 1000 arbres. Faites le compte», assène-t-il. Et le compte est fait : 150 000 DA pour cinq jours de travail... Et l'investissement est quasi nul : un sécateur, une scie et un escabeau. Donc, avis aux amateurs.

Chère est la chair. La consommation de viande, rouge particulièrement, est un luxe auquel seuls les privilégiés peuvent s'adonner régulièrement. Malgré cela, l'élevage des animaux est une spécialité que l'INSFP de Bougara a du mal faire valoir. La faute au manque de régulation du marché et au mode de consommation. Pourtant, un petit mammifère pourrait faire beaucoup pour compenser le manque de protéines animales chez les moins aisés. Le lapin, cette viande succulente mais oubliée, gagnerait à être valorisée.

Elevage de petits animaux et production animale

La cuniculture, le lapin oublié

A l'INSFP de Bougara, la formation de TS en élevage de petits animaux et production animale n'attire pas beaucoup de stagiaires. «Pour cette rentrée de février, nous n'avons pas ouvert de section par manque d'inscrits», déplore Majber Ahcen, enseignant de la spécialité. Pourtant, l'offre très riche attire surtout les personnes qui préfèrent des formations spécifiques de courte durée, celles qualifiantes. «On forme dans le poulet de chair, les poules pondeuses, l'apiculture et la cuniculture (production de lapin)», instruit Ahcen devant le hangar réservé à l'élevage de poulet. Pour les modules enseignés dans la branche, le formateur égrène une longue série de spécialités qui s'étalent sur les 30 mois du cursus. En plus des mathématiques, de la chimie, de la biologie et de la physique, les stagiaires auront à se familiariser avec l'apiculture (élevage des abeilles), l'aviculture (du poulet), l'alimentation et la nutrition des animaux, la cuniculture (élevage de lapin), l'amélioration génétique ainsi que des rudiments sur d'autres élevages (caillies, pintades...). Malheureusement, selon l'enseignant, la spécialité élevage des petits animaux ne remporte pas un franc succès, et ce, pour deux raisons essentielles : «Le manque de régulation des marchés et la nouvelle culture de consommation des citoyens empêchent l'émancipation de ces spécialités.» Pour mieux assimiler son analyse, Ahcen cite l'exemple de l'élevage du lapin : «Les Algériens n'en mangent plus. Il n'existe presque plus de production dans ce domaine.» Pourtant un bon tajdine de lapin à la tomate ou aux olives, un lapin rôti ou encore en méchoui, cela devrait faire saliver les gourmets les plus avertis... Mais au-delà de l'aspect purement gustatif, l'économique n'est pas en reste. Dans un pays qui importe une moyenne de 50 000 tonnes de viandes rouges par an et connaît de nombreuses phases de crise — surtout en période de fêtes — pour toutes sortes de viandes y compris la blanche, l'activité devrait attirer de nombreux investisseurs. Et le lapin c'est aussi une viande et des plus succulentes. L'élevage de ce petit mammifère pourrait être un formidable palliatif à l'incapacité de nombreux foyer de manger régulièrement de la viande. «De tous les élevages que je connais, la cuniculture serait la plus rentable n'était le problème de commercialisation», atteste l'enseignant. En effet, cet animal a des capacités de reproduction et de maturation des plus rapides : ne dit-on pas dans le proverbe populaire : «Elle enfante comme une lapine.» «Une seule lapine peut avoir jusqu'à 9 mises bas 6 fois par an. Soit, elle peut générer 54 lapins en une année. Cela équivaut à 168 kg de viande par an. C'est le poids d'un bon mouton. En plus l'avantage est que seulement trois mois après sa naissance, le lapin est commercialisable», développe Madjber Ahcen.

Par ailleurs, il faut dire que l'investissement

pour un élevage moyen de lapin nécessite seulement un local de 50 à 60 m². Et pour 250 DA le kilo à l'achat, le lapin une fois mature est vendu 500 DA. Donc le bénéfice est de 100% en moins de 3 mois. Malheureusement, cette viande a déserté nos tables, au grand dam des amoureux de la chair de ce mammifère. Et le constat sur le lapin est presque identique à celui pour l'apiculture. «Il n'y a pas vraiment de commercialisation. Donc, les jeunes ne se bousculent pas pour la formation. C'est logique», poursuit l'enseignant. Pourtant, Mahrez Abdelmadjid, son élève, semble avoir succombé au plaisir de côtoyer les abeilles. «C'est lui qui m'a donné l'amour de cette spécialité», sourit-il en désignant son formateur. «Je compte me spécialiser dans l'apiculture car c'est une spécialité qui m'attire. En plus, l'activité nécessite un travail saisonnier. Elle ne prend pas toute l'année, ce qui me laisse la possibilité de travailler ailleurs. Je compte aussi intégrer l'entreprise de mon père qui est spécialisée dans l'aviculture», explique-t-il.

Ce qui reste avantageux avec l'INSFP de Bougara, c'est qu'on peut s'y inscrire sans avoir le niveau de terminale (requis pour la formation de TS) ni suivre un long cursus de formation. Une photocopie de la carte d'identité, un extrait de naissance, une photo d'identité et 1200 DA par trimestre ouvrent grandes les voies aux intéressés pour suivre des formations qualifiantes, rapides et spécialisées. Ainsi, pendant 3 mois, une fois par semaine, chacun peut s'inscrire pour acquérir les rudiments du métier souhaité et dans la spécialité voulue. «Nous avons inscrit de nombreux universitaires. Beaucoup de retraités de différentes activités viennent, une fois décidés à investir dans le créneau, suivre des formations qualifiantes dans notre institut. En fait, nos apprenants sont de tout âge et de tout horizon professionnel», atteste Tayeb Kamel, sous-directeur des études et des stages. Ainsi, chacun peut choisir son créneau : faire uniquement une formation en poule pondeuse ou de chair, en aviculture, dans la culture maraîchère ou l'arboriculture fruitière, les formations se font presque à la carte et à la demande de l'intéressé. «C'est ce genre de cursus qui intéresse le plus. Nous avons aussi des agents agricoles et autres fellahs qui viennent parfaire leurs connaissances et savoir-faire. Sans nombrilisme, l'institut a une très bonne réputation dans la région», poursuit le responsable de cet établissement, qui se situe dans l'une des régions les plus fertiles du pays, la célèbre plaine de la Mitidja.

Alors, pour tout investisseur souhaitant se lancer dans l'agriculture, l'INSFP de Bougara est une adresse de choix. Et pour les autres, il suffit de se rendre compte du plaisir d'être au contact, au moins une fois par semaine, avec la terre, les plantes et les animaux.

Samir Azzoug



Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur

Il y a des défaillances, je les assume

Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a fait son mea culpa en reconnaissant les multiples défaillances dans l'application du système LMD et en révélant les nombreux manquements de fonctionnement au sein des universités du pays. Une occasion aussi d'annoncer les grandes lignes de la nouvelle stratégie pour son secteur, lors d'une conférence de presse tenue hier au ministère de l'Enseignement supérieur, à Alger, en marge de la conférence des universités. Devant une assistance nombreuse, composée principalement de recteurs et de présidents d'université, Tahar Hadjar a parlé d'une «fusion» des trois types de doctorat délivrés aujourd'hui par les établissements de l'enseignement supérieur (des sciences, LMD et d'Etat) en un seul doctorat, et cela dès la prochaine rentrée universitaire. «Peu importe le nouveau nom qu'on va lui donner, si vous voulez, donnez-lui le nom de "doctorat algérien", l'essentiel c'est que le nouveau doctorat unifié va rassembler les trois doctorats qui sont aujourd'hui en application. Vous savez, de nombreuses entreprises ont eu des difficultés pour recruter des doctorants du fait qu'il existe une variété non nécessaire de doctorats et cela a eu des répercussions négatives sur les plans social et économique», a déclaré le ministre.

Autre souci majeur : les mastères. Aujourd'hui, quelque 5000 mastères sont proposés dans les universités algériennes. «C'est trop», a commenté Tahar Hadjar, avant d'ajouter : «Nous allons diminuer le nombre de spécialités, comme nous l'avons déjà fait avec les licences qui étaient près de 6000 avant que nous ne réduisions leur nombre à 174. Il en est de même pour le doctorat où nous avons recensé l'existence

de 300 différents doctorats proposés dans les universités, ce nombre sera également revu à la baisse.» La réduction du nombre des mastères va s'étaler tout au long de cet été : un comité est en plein travail pour l'achever avant la prochaine rentrée. Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, les spécialités de mastère qui seront proposées aux futurs bacheliers concerneront des métiers de pointe, et ce, selon les besoins du monde du travail et en adéquation avec les technologies modernes. «Je vous cite, à titre d'exemple, la spécialité mastère scénariste. C'est un métier qui n'existe pas chez nous, pourtant, il est très important dans le monde actuel. Nous avons écarté toutes les spécialités dépassées et nous allons mettre en place une liste des nouvelles branches dès la prochaine rentrée universitaire», explique-t-il.

Pour ce qui est de la qualité pédagogique des cours assurés par les enseignants, M. Hadjar s'est dit mécontent. «Nous avons observé que la grande majorité des enseignants des universités ont seulement une licence, ce qui est anormal, et je dirais plus, intolérable à l'avenir. C'est la raison pour laquelle nous allons soumettre les enseignants des universités, qui sont au nombre de 57 000 dans le pays, à une formation d'un an. Durant cette période, chaque enseignant sera obligé de faire un séminaire chaque mois, et ce, pour évaluer son niveau d'apprentissage. Pis, aujourd'hui, chaque enseignant enseigne sa propre application du système LMD aux étudiants. Alors vous imaginez, sur les 57 000 enseignants, on a 57 000 différentes explications et applications du LMD qui sont accordées aux universitaires. A l'avenir, cette situation ne se reproduira plus avec la mise en application de cette formation pour les enseignants. Prenons, à titre d'exemple, la spécialité mastère en droit : chaque université du pays propose une application totalement

différente. Vous allez trouver un mastère en droit qui n'est pas compatible avec celui qui a cours à Oran. Nous avons soulevé cette problématique et nous travaillons à ce que cette spécialité soit identique dans toutes les universités du pays», a martelé le ministre lors de la conférence.

VIE ÉTUDIANTE

Abordant le sujet du classement mondial des universités algériennes qui sont régulièrement positionnées parmi les plus faibles, M. Hadjar a réagi en disant que ceux qui établissent ces classements «ont tort». «Ces académies qui font le classement des universités le font pour des raisons commerciales, scientifiques et parfois même politiques. Je vous apprendis que personne ne s'est présenté à nous pour voir, de plus près, comment fonctionnent nos universités et leurs conditions pédagogiques. Ces personnes qui ont fait ces classements ont tout simplement copié ce qui est publié sur nos sites web qui relèvent du ministère de l'Enseignement supérieur. Nous n'avons rien à cacher. Nous publions dans la transparence les véritables conditions et informations relatives à nos universités. Alors, méfiez-vous de ces classements annuels qui n'ont rien de véridique sur la qualité et la modernité de nos universités, centres, écoles supérieures et instituts du pays», persiste et signe le ministre.

«Nous allons créer une véritable vie à l'université au profit des étudiants. Nous avons trouvé que l'étudiant algérien passe la plupart de son temps soit à étudier soit à se promener à l'intérieur de l'enceinte de l'université. Privés de toutes occupations quelles soient culturelles, sportives, scientifiques ou autres, nos étudiants sont dans un vide phénoménal. C'est la raison pour laquelle nous allons, dès l'année prochaine, créer des championnats régionaux de divers



PHOTO : H. LYE

sports. Cela dit, les étudiants auront de quoi meubler leur temps par de nouvelles occupations. Tout comme nous allons créer des clubs scientifiques et culturels pour donner du punch aux universitaires qui ont des talents et cherchent à développer leurs recherches scientifiques dans un cadre collectif», a expliqué Tahar Hadjar. Avant de conclure, l'ex-recteur de la faculté d'Alger, Tahar Hadjar, a affirmé que l'année prochaine sera un défi pour la tutelle sur tous les plans. «Nous avons songé aux futurs bacheliers qui seront très nombreux à la prochaine rentrée universitaire du fait que cette année près d'un million de lycéens vont passer le baccalauréat, et pour cette raison nous allons réceptionner 99 000 places pédagogiques et 55 000 lits avant octobre prochain», a conclu le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Sofiane Abi

VOUS SEREZ IMPRESSIONNÉS

PAR NOTRE SÉLECTION DES MEILLEURES CHÂÎNES POUR TOUS

Sur nos chaînes, profitez en exclusivité des événements sportifs les plus distinctifs, des plus grands succès du cinéma, des séries en tous genres ainsi que d'une programmation divertissante dédiée à toute la famille. Le tout disponible en full HD, à tout moment et n'importe où. Impressionnant, n'est-ce pas ?

- Films
- Divertissement
- Sports

À PARTIR DE
850 DA

Appelez-nous au 09-824-02346
ou visitez beIN.net



Exclusivement sur beIN



beIN

Visite à la clinique vétérinaire de l'ENSV

A l'hôpital des animaux

Mohamed Staifi
mstaifi@elwatan.com

Nombre d'éleveurs d'animaux de compagnie ignorent l'existence de la clinique vétérinaire «gratuite» de l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV) d'El Alia, à Alger. Félines et canins habitués des lieux y jouissent d'une prise en charge de grande qualité par les étudiants et docteurs vétérinaires en fin de cursus. En effet, l'ENSV abrite en son sein un véritable centre hospitalier — qui plus est universitaire — pour animaux domestiques. Le petit «CHU» pour bêtes est des plus réputés. Les lundis et mercredis, la clinique ne désemplit pas, on y reçoit gracieusement les patients à quatre pattes. Les étudiants, blouse blanche et stéthoscope en bandoulière, s'affairent consciencieusement pour prodiguer leurs soins aux animaux souffrants, amenés par leurs maîtres en urgence. Ces pauvres bêtes sont prises en charge prioritairement avant les autres chiens et chats amenés pour un vaccin. Les étudiants qui, à travers ces interventions, parachèvent leur formation par des exercices pratiques, sont assistés par leurs enseignants ; les docteurs vétérinaires et chirurgiens exerçant à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire et qui comptent parmi les meilleurs praticiens véto du pays.

Les animaux sont reçus en salle de soins ou dirigés vers le service de chirurgie. Certains sont admis suite à des accidents, des petites morsures ou des fractures ; ils passent en radiologie, où les maîtres doivent tout de même s'acquitter d'un prix symbolique pour couvrir le coût des supports consommables. Dans la salle de consultation, Rex, un chien berger très mal en point, vient d'être admis en urgence, pris en charge par des étudiants de cinquième année. La pauvre bête famélique, qui refusait de s'alimenter depuis quelques jours, souffre d'un écoulement nasal et a du mal à respirer. Deux étudiantes réalisent des prélèvements et se dirigent diligemment vers le laboratoire où des analyses biochimiques, des diagnostics de parasitologie et de microbiologie sont réalisés par d'autres étudiants. L'animal, dont un étudiant vient de constater son état de déshydratation

alarmant, est aussitôt perfusé. Les jours du pauvre chien au regard triste et larmoyant ne sont plus en danger, selon les jeunes véto, mais il faut encore diagnostiquer le type d'infection dont il est atteint pour lui administrer le traitement adéquat.

HISTOIRES BÊTES !

Les deux minuscules chiots qui folâtraient sur la table de consultation voisine ne semblent éprouver aucune compassion pour la triste bête souffrante. Amenés pour un vaccin, les jeunes chiens fous jouent avec les étudiantes et se chamaillent en sautillant, surexcités par les fragrances de ce lieu insolite. Par mesure de sécurité, les chiens sont d'habitude tenus en laisse et muselés à l'intérieur de la clinique, mais ils sont souvent abordés et libérés par les étudiants qui maîtrisent adroitement les gestes techniques de contention pour apaiser les animaux.

Plusieurs groupes d'étudiants assistés par leurs enseignants s'occupent de différentes espèces de chiens qui se laissent manipuler docilement, sous le regard curieux de chats blottis au fond de leurs paniers et effarouchés par la présence de tant de bêtes rivales. A l'étage, Pussycat, une chatte siamoise, gît sur la table dans le bloc opératoire. Le service chirurgie animale est l'un des mieux équipés et aseptisés selon les normes hospitalières. Entourée d'une dizaine d'étudiants dirigés par leur professeur de chirurgie, la chatte va subir une ovario-hystérectomie (ablation des ovaires et de l'utérus). La stérilisation de Pussycat mettra fin au embarras de sa maîtresse qui ne sait plus quoi faire des chatons de cette féline aux portées intempêtes. Selon les jeunes véto qui se sont relayés pour pratiquer avec tact les actes chirurgicaux d'incision, de section



Au service chirurgie, des étudiants stérilisent une chatte par ablation des ovaires et de l'utérus

Les consultations se déroulent à l'ENSV sans rendez-vous.

Au laboratoire d'analyses biochimiques, microbiologiques et d'histopathologie, les étudiants pratiquent aussi des autopsies

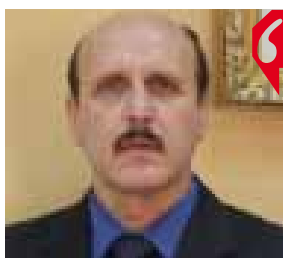


PHOTOS : DR

et de suture, «Pussy» vivra certainement plus longtemps, moins exposée aux risques de cancer et autres tumeurs ovariennes et mammaires. La fugueuse sera également préservée du sida des chats (FIV) et autres virus éventuels inoculés lors des violentes bagarres de gouttière. La patiente a été ramenée chez elle le jour même, un peu ébourdée en quittant l'Ecole supérieure et irrémédiablement ses chaudes nuits frivoles. Ainsi, à leur grande satisfaction, les étudiants de l'ENSV, après la phase préclinique d'études avancées en sciences fondamentales et les modules médicaux, pratiquent beaucoup —

contrairement à leurs tristes camarades des facultés de médecine, privés de dissection sur sujet anatomique pour des considérations religieuses ! Consultation, chirurgie, autopsie, TP d'anatomie pathologique mais aussi multiplication des sorties cliniques ambulatoires ovine, bovine ou équine... Les étudiants de l'ENSV s'assurent résolument d'une formation de qualité, notamment à la faveur de la réforme et de l'actualisation des contenus pédagogiques initiée récemment. Un cas d'école — supérieure —, gageons qu'il profite à l'ensemble des instituts vétérinaires régionaux.

PR Bendeddouche Badis. Directeur de l'Ecole nationale supérieure vétérinaire d'Alger



L'actualisation des enseignements et la recherche pour contribuer au renouveau agricole

Certains reprochent la désuétude des programmes de l'enseignement de la médecine vétérinaire à l'ère des épidémies et des zoonoses émergentes... mais aussi face aux enjeux du renouveau agricole crucial en ces temps de crise économique...

Sachez que la refonte des programmes déjà été entamée par une mise à niveau progressive, associant même les acteurs de l'environnement socioéconomique. Nos laboratoires de recherche, que je vous invite à revenir visiter, sont activement déployés sur des thématiques liées à la santé et la production animale, l'hygiène et la

qualité et, tout récemment, pour intervenir sur la génétique afin d'améliorer les races locales. En effet, il y a quelques années, les programmes étaient effectivement assez désuets et il était nécessaire de les actualiser : d'une part, pour contrer les menaces de nouvelles maladies contagieuses et autres épidémies modernes et cela constitue un grand engagement pédagogique et scientifique ; d'autre part pour une mise à jour relative aux nouveaux débouchés des diplômés, nécessaire pour suivre l'évolution des nouveaux métiers du vétérinaire qui, tout en gardant ses prérogatives traditionnelles, peut désormais s'investir dans plusieurs domaines. On peut citer les secteurs de l'aquaculture, de l'apiculture qui prennent de plus en plus de maîtrise et d'ampleur, mais aussi les nouveaux statuts de conseil et d'expertise. Les vétérinaires interviennent désormais dans plusieurs champs de recherche et d'activités industrielle, pharmaceutique ou liées à la cruciale question de la sécurité

alimentaire, mais aussi à celle de la santé publique. A l'ère de la libéralisation des échanges et des barrières sanitaires et en raison des progrès considérables dans les domaines de la médecine et de la technologie agroalimentaire, l'exigence en matière de compétences vétérinaires de spécialisation et de mise à niveau est désormais prépondérante. Et c'est ainsi que nous envisageons la réforme des programmes pour satisfaire les aspirations et ambitions de notre profession, mais aussi répondre aux exigences du renouveau agricole de manière durable, pour soutenir le développement de notre pays. L'ENSV est engagée depuis un certain temps dans des réseaux régionaux et des programmes d'échange et de mobilité internationaux. Notre école est d'ailleurs réputée en Europe, notamment pour recevoir des élèves qui viennent étudier de près des cas pathologiques locaux.

Qu'en est-il des étudiants locaux ? Que prévoit l'ENSV

pour faire profiter les instituts régionaux de sa position de pôle d'excellence ?

En vérité, cet effort d'amélioration de la qualité de la formation s'effectue au niveau des cinq établissements d'enseignement de la médecine vétérinaire. Vu les moyens considérables de l'ENSV en tant que pôle d'excellence, nous tentons de répondre à la forte demande par des approches participatives adéquates. Concrètement, cela se traduit par un échange d'enseignants et un encadrement de thèses communes, mais aussi par des programmes de mobilité à l'échelle nationale. Comme nos propres élèves se déplacent vers les instituts régionaux, l'ENSV reçoit également des étudiants et chercheurs d'autres établissements. Car nous sommes également engagés dans un effort de formation continue pour les praticiens ainsi que dans le perfectionnement et le recyclage des cadres des secteurs socioéconomiques en rapport avec nos domaines de vocation.

Pour améliorer le rendement de la pomme de terre et ainsi limiter la consommation d'eau, Meissa Brahim, ingénieur d'Etat en sciences agronomiques de l'université de Ouargla, a élaboré une étude dans laquelle il met l'accent sur l'importance du système d'irrigation par goutte-à-goutte. Une technique qui, selon cet ingénieur, permet non seulement une amélioration significative de la production, mais aussi une réduction importante des coûts.

Fatma-Zohra Foudil
mfoudil@elwatan.com

La culture des différentes variétés de pomme de terre est aujourd'hui très étendue. Cet intérêt motivé par la consommation, déjà considérable, est susceptible de s'amplifier encore par les divers produits que l'on peut obtenir à partir de ce tubercule. Le stress hydrique auquel que subit l'Algérie ainsi que l'impératif du bon choix du mode de culture de *Solanum tuberosum* (pomme de terre) ont donné lieu à des recherches approfondies sur la manière d'augmenter le rendement en limitant la consommation d'eau. Le système d'irrigation goutte-à-goutte serait la technique idéale pour un meilleur rendement de la pomme de terre. Tel est le résultat de l'«Etude comparative de l'influence de deux techniques d'irrigation (par goutte-à-goutte et par pivot) dans la région de Souf» réalisée par Meissa Brahim. Cette étude démontre les avantages que peut offrir l'utilisation du système goutte-à-goutte dans l'irrigation des pommes de terre. «Les résultats obtenus dans les conditions du Souf au niveau des parcelles irriguées au goutte-à-goutte et par pivot laissent apparaître que le goutte-à-goutte a permis une augmentation de la production de pomme de terre, une économie d'eau appréciable et une réduction significative de la consommation d'énergie électrique et, par conséquent, une diminution des coûts de production», indique M. Meissa dans son étude. Pour arriver à cette conclusion, le chercheur a employé deux systèmes d'irrigation : le goutte-à-goutte et le pivot. Et le résultat est stratégique pour les producteurs de ce tubercule des régions du Sud. En dépit de son succès dans la production de pomme de terre de qualité, l'agriculteur soufi se retrouve face à des contraintes qui peuvent atrophier le rendement de ce légume. Parmi ces contraintes, il y a d'abord la cherté des intrants (semence, fumure, engrais...) qui réduit inévitablement le taux de production, ensuite le coût élevé de l'énergie électrique qui influe négativement sur le rendement. Pour pallier ces difficultés, l'étude s'est intéressée aux différents paramètres à prendre en considération pour sécuriser la durabilité de la filière pomme de terre dans la région du Souf. Mais comment y parvenir ? M. Meissa démontre, dans son étude, que l'amélioration du rendement et la réduction des charges sont des facteurs déterminants pour sécuriser cette durabilité souhaitée. Il s'agit de proposer, dans les conditions géographiques et climatiques du Souf, la technique d'irrigation qui permet une optimisation des rendements de la culture de pomme de terre. Il apparaît également nécessaire de «réduire de manière significative le gaspillage d'eau et éventuellement diminuer les charges relatives à la consommation d'énergie électrique», est-il revendiqué dans l'étude. Pour aboutir à des résultats fiables et concrets, le chercheur a opté pour le domaine Daouia, situé à El Oued. «Cette région est connue pour son climat aride, où la pluviométrie ne dépasse pas 77 mm. Le sol est caractérisé par une texture sableuse

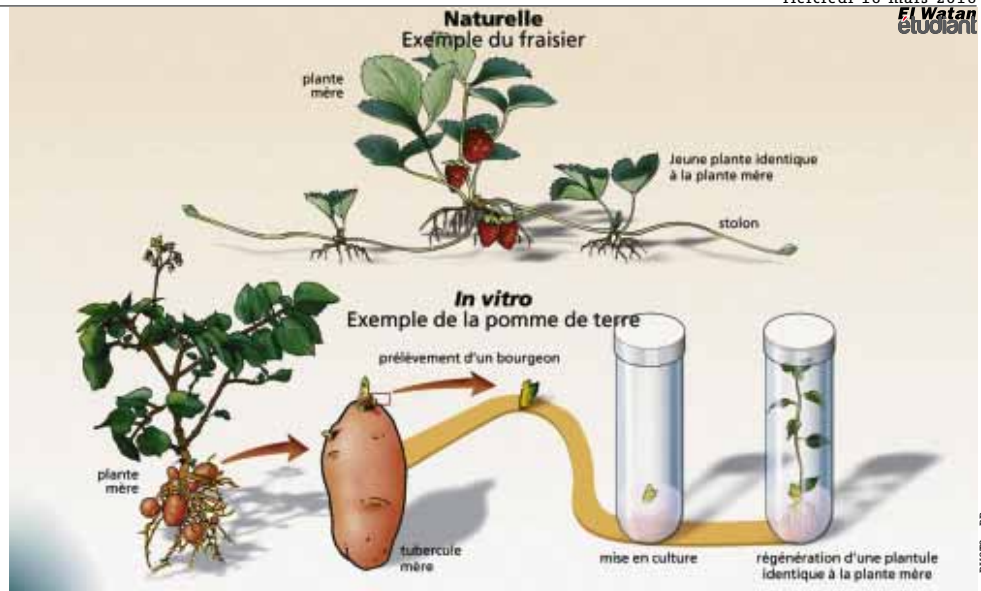


PHOTO : DR

Culture de la pomme de terre

L'irrigation par goutte-à-goutte pour un meilleur rendement

à pH neutre et un faible taux de matière organique», explique M. Meissa. Pour réaliser son étude, le chercheur a utilisé une variété de pomme de terre appelée Spunta. Il est important de préciser que ce type de pomme de terre est rustique, résistant à la chaleur et à la sécheresse. Les semences utilisées sont originaires de Hollande.

TECHNIQUES D'IRRIGATION

Le choix d'une variété de pomme de terre qui s'adapte parfaitement à la culture en zone aride constitue déjà une réussite dans l'amélioration du rendement de ce tubercule. Cependant, sans un bon système d'irrigation, la production est peu satisfaisante. Le chercheur a donc tenté deux techniques d'irrigation pour établir une comparaison. La première consiste à

employer le système goutte-à-goutte et la seconde le pivot. Dans l'étude en question, M. Meissa indique qu'en utilisant le système goutte-à-goutte, le débit en tête de réseau est 4 litres/seconde alors qu'il est de 9l/s pour le pivot. De plus, la durée totale d'irrigation durant le cycle végétatif de la pomme de terre est de 200 heures pour le goutte-à-goutte contre 240 heures pour le pivot. S'agissant de la quantité d'eau apportée durant le cycle végétatif, l'étude a établi quelque 2880 m³ alors que le pivot consomme une quantité beaucoup plus importante de 7776 m³. Par ailleurs, pour évaluer le comportement de la culture de la pomme de terre vis-à-vis des deux techniques d'irrigation, deux parcelles d'un hectare chacune ont été choisies : l'une est irriguée au goutte-à-goutte, l'autre par pivot. «Dans le but de ce procéder à la comparaison des deux méthodes d'irrigation de la pomme de terre,

nous avons effectué un échantillonnage aléatoire simple, sans remis. Cette méthode consiste à affecter un numéro à chaque plant des échantillons des deux parcelles et de procéder ensuite à un tirage au sort», est-il expliqué dans l'étude. Ainsi, en prenant un échantillon de 100 plants pour chacune des deux parcelles, le résultat obtenu fait ressortir une moyenne de 5,9 tubercules par plant pour l'irrigation goutte-à-goutte et 6,53 tubercules pour le pivot. «Les résultats obtenus sur les paramètres étudiés ont subi une analyse statistique par le test de comparaison de deux moyennes avec confiance de 99%», note le rédacteur du rapport. Ce léger avantage pour le système par pivot est largement compensé par les économies enregistrées grâce à la réduction de la consommation d'eau et d'énergie.

Ahmed Zabar. Directeur du laboratoire des cultures in vitro à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (Inraa)

La première variété de pomme de terre algérienne portera le nom de Omnia

«Selon une étude, pour une meilleure rentabilité de la pomme de terre, l'irrigation par goutte-à-goutte serait la meilleure technique. Qu'en pensez-vous ?

A l'instar de toutes les cultures, l'eau reste le facteur limitant toute augmentation de la productivité. Et dans les conditions climatiques de notre pays (semi-aride), l'économie d'eau est une nécessité absolue pour un développement durable. Toutes les études menées dans ce domaine ont montré que le système d'irrigation par goutte-à-goutte reste le plus économique. Durant trois années, nous avons mené des expérimentations, au niveau de la station de l'Inraa à Tiaret sur les différents systèmes d'irrigation : la raie, le goutte-à-goutte, l'aspersion et la micro-aspersion ; nous avons conclu que le système goutte-à-goutte a donné les meilleurs résultats non seulement sur les quantités d'eau économisées mais sur la qualité phytosanitaire de la culture. Ce qui s'est traduit par une faible utilisation de produits phytosanitaires et un meilleur rendement, vu que le niveau d'humidité au niveau du rhizosphère était maintenu en permanence, permettant ainsi à la plante de bénéficier au maximum des éléments nutritifs car il n'y a eu aucun lessivage.

«Pour leur projet, les chercheurs ont utilisé la Spunta. Quelle est la variété de pomme de terre la plus adaptée au climat algérien ?

La variété n'a aucune interaction avec le système d'irrigation adopté. Nos chercheurs ont utilisé la variété Spunta car elle est dominante en Algérie ; plus de 60% des superficies cultivées sont de cette variété, bien qu'il existe 169 variétés de pomme de terre homologuées en Algérie.

«Y a-t-il encore de la semence algérienne ? La pomme de terre algérienne subsiste-t-elle ? Qu'y a-t-il de nouveau dans ce domaine ?

50% des besoins en semence de pomme de terre sont produits en Algérie. Malheureusement il s'agit des dernières catégories de semences, la classe A. En semence de pomme de terre, il existe sept classes : G0, G1, G2, Super Elite SE, Elite E, classe A et classe B. La production nationale durant la campagne agricole 2013/2014 en pomme de terre de consommation s'est située autour de 46,6 millions de quintaux et 500 000 tonnes de semence des catégories A et B. Il faut savoir que toutes les variétés de pomme de terre cultivées en Algérie sont importées. Depuis trois ans, l'Inraa a entrepris un



chantier énorme pour produire les premières variétés de pomme de terre algérienne. Les premières variétés sélectionnées ont été soumises au Centre national de contrôle et de certification (CNCC) pour homologation et sont maintenant en cours d'évaluation pour inscription au catalogue national. La première variété de pomme de terre algérienne portera le nom de Omnia (vœu) car c'est le vœu de tout Algérien de consommer de la pomme de terre 100% algérienne.

Fatma-Zohra Foudil

LA FEMME DANS L'ŒUVRE DE L'ÉCRIVAIN MOULOUD FERAOUN

Une place de choix

● L'écrivain algérien Mouloud Feraoun s'est toujours inscrit dans le combat des femmes ● Il avait une attitude très moderne vis-à-vis de la femme.

Des propos soutenus par la fille de Mouloud Feraoun, Fazia, lors d'une conférence qu'elle a animée, lundi, à la bibliothèque multimédia Jeunesse de la rue Didouche Mourad, à Alger, dans le cadre du programme hebdomadaire, l'Établissement arts et culture de la wilaya d'Alger. La sociologue Fazia Feraoun a choisi comme angle d'attaque «La femme dans l'œuvre de l'écrivain Mouloud Feraoun». Elle est revenue dans sa remarquable intervention sur la position de Mouloud Feraoun sur la place de la femme dans la société, dans son œuvre ainsi que dans sa vie familiale. D'emblée, Fazia Feraoun précise que l'ouvrage intitulé *Mouloud ou l'émergence d'une littérature*, de Robert Elbaz et de Martine Mathieu Job, paru en 2001, doit être aujourd'hui un ouvrage de référence scientifique pour tout étudiant ou chercheur voulant travailler sur Mouloud Feraoun. Ces auteurs reprennent toutes les lectures faites depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui sur le regretté écrivain. Ils estiment que ce sont des lectures réductrices et que Feraoun est le premier écrivain ayant eu un projet d'écriture programmatrice, donnant la parole aux Algériens. Pour avoir été la fille de Mouloud Feraoun, Fazia estime que son père avait la même attitude dans la vie et dans ses écrits sur la femme. Elle rappelle que Mouloud Feraoun avait quatre filles et trois garçons. Il accordait autant d'importance aux filles qu'aux garçons. «*Fourrouloui*, dit-elle, *était pour l'égalité entre les filles et les garçons. On peut même dire qu'il avait une préférence pour sa fille aînée qui était très proche de lui. Elle le suivait partout. Il l'a même emmenée avec lui en voyage à Paris lorsqu'elle a eu son brevet. Ce qui n'était pas naturel à l'époque. Le grand-père, d'ailleurs, n'était pas d'accord parce que c'était une fille*». Mouloud Feraoun était pour la scolarisation et l'émancipation des filles. En 1938,



Le regretté écrivain algérien, Mouloud Feraoun

quand il se marie, il donne des cours à sa femme, alors qu'elle a l'âge de ses grands élèves. Par la suite, il va la former consciemment. Il va lui lire tous les grands auteurs : façon singulière de la faire bénéficier de ce grand bonheur qu'il avait eu de connaître lui-même les grands classiques. A l'époque, il n'y avait pas d'école de filles au village. Les filles allaient chez les sœurs. Quand la fille de Feraoun a atteint l'âge de huit ans, il décide de la scolariser avec les garçons. Son père se fâche et ne lui parle plus. Par la suite, la petite fille est envoyée chez une tante à Alger pour passer son examen d'entrée au collège. Une fois revenue au village, il l'inscrit à des cours par correspondance. Mouloud Feraoun apprend lui-même le latin pour aider sa fille à faire ses devoirs. En 1952, il ouvre le cours complémentaire de Fort National en introduisant une section de filles. Sa fille est alors dans sa classe. Mouloud avait un profond respect pour les femmes. Il les considérait à leur juste valeur. Il avait une attitude très moderne vis-à-vis de la femme. Preuve en est, il associait son épouse à tout ce qu'il faisait. «*A l'époque*, rappelle Fazia Feraoun, *les*

hommes et les femmes vivaient dans deux sociétés séparées. Imaginez la révolution que cela peut créer que de vouloir se mettre à égalité avec sa femme, de la mettre au courant et de l'associer à tout ce qu'il faisait. Cela choque d'ailleurs ses parents qui font tout ce qu'ils peuvent pour lui mettre les bâtons dans les roues. Quand son père a voulu lui ramener une autre femme après la naissance de sa quatrième fille, il n'était pas d'accord. Il cherche une solution. Il en discute avec sa femme. Il propose dans un premier temps d'émigrer en France. Ensuite il trouve le courage de s'insurger contre ses parents». Mme Feraoun partageait ainsi toutes les activités de son époux. En tant que femme d'instituteur, elle ne sortait pas mais recevait chez elle les femmes du village. Mouloud Feraoun associait même sa femme à sa vie littéraire. Il lui lisait tout ce qu'il écrivait. Elle était, pour ainsi dire, sa conseillère. Pendant la période trouble de la fin de la guerre de libération, Mouloud Feraoun a même voulu apprendre à sa femme à conduire, au cas échéant pour pouvoir se sauver avec les enfants s'il lui arrivait un malheur.

La conférencière note que c'était une chose étonnante et remarquable. «*Il avait à cette époque-là un garçon de 18 ans, mais il confiait la voiture à sa femme qui, rappelons-le, ne sortait pas. Elle était une femme traditionnelle. Quand il a été assassiné au Château Royal (Ben Aknoun) le 15 mars 1962, la voiture est restée immobilisée. Quand le chauffeur du rectorat a voulu récupérer la voiture, il a hésité à rentrer dedans de peur qu'elle n'explose. C'est ma mère qui a pris le volant. Elle a fait démarrer la voiture. Elle a fait une petite marche arrière et a ramené la voiture jusqu'au portail. Là, le chauffeur a repris le volant et a ramené la voiture à la maison*». Si Mouloud Feraoun avait une grande considération pour la femme dans sa vie quotidienne, cette approche est perceptible dans ses nombreuses œuvres, notamment dans *Le fils du pauvre*, *La terre et le sang*, *Les chemins qui montent* et *Jours de Kabylie*. A travers ses romans, l'écrivain rend à la femme sa place en lui donnant la parole. Il fait une description objective de la communauté féminine. Il présente les femmes comme des personnes attachantes, dignes d'intérêt. «*Mouloud Feraoun rend aux femmes leur dignité. Il donne la parole aux femmes qui subissent une double domination par les hommes et par la colonisation. Il nous montre la vraie place de la femme dans la société, loin des images valorisantes de l'épouse, de mère et du rôle traditionnel assigné par nature à la femme*», ajoute la conférencière. En guise de conclusion, Fazia Feraoun a soutenu que Mouloud Feraoun dénonçait dans ses œuvres la discrimination faite à l'égard des femmes. «*Il a une position bien affirmée pour l'égalité entre les hommes et les femmes, pour la scolarisation et l'émancipation de la femme. Il défend la liberté de la femme. Il s'inscrit pleinement dans le combat des femmes pour leur place dans la société*». **Nacima Chabani**

BLOC NOTES

■ EXPOSITION

*Galerie d'art Benyaa
4, rue de Picardie, Les Castors II
Bir Mourad Raïs, Alger.
L'artiste peintre Farid Benyaa expose sa dernière collection de portraits, jusqu'au 30 avril prochain.
Institut culturel italien d'Alger
*Galerie de l'Institut
Exposition
Lignes&Transparence, de l'artiste peintre Hacène Drici jusqu'au 7 avril prochain.

■ CONCERT

*L'Institut culturel italien à Alger, en collaboration avec l'auditorium de la Radio algérienne Aïssa Messaoudi, organise, les 15 et 17 mars, un concert de piano du maestro Christian Leotta.
Leaders pour la démocratie en langue arabe (2016)
Date limite pour postuler : 21 mars 2016.

L'initiative de partenariat pour le Moyen-Orient (MEPI) a le plaisir d'annoncer l'ouverture des candidatures pour les jeunes représentants de la société civile au programme «Leaders pour la démocratie». Ce programme de trois mois dans une université au Liban se déroulera en langue arabe du mois de juillet au mois d'octobre 2016, suivi d'une semaine aux Etats-Unis durant l'été 2017. Il offre aux jeunes participants l'opportunité d'acquérir des connaissances académiques et des compétences pratiques, ainsi que la possibilité de réseauter avec des pairs et des professionnels. Pour postuler, veuillez envoyer le formulaire d'inscription, avec un curriculum vitae, deux essais ainsi que le formulaire des références professionnelles au représentant du MEPI à Alger MEPIAlgers@state.gov

D'ALGÉRIE DE FRANCE ET DU MAROC

Des poètes chantent le désenchantement du monde

Intitulé *Le printemps des poètes*, le récital organisé samedi à l'Institut français d'Oran a la particularité de réunir sur une même scène des auteurs confirmés d'Algérie de France et du Maroc, mais aussi de proposer un accompagnement musical, qu'il soit vocal, pour la cantatrice Touria Hadraoui, ou instrumental, avec un trio mêlant le son du luth à divers instruments de percussion, dont certains sont originaires de contrées lointaines. Dans la poésie de Sabine Péglion qui ouvre le bal, il est justement beaucoup question d'évasion et ses voyages dans la vie réelle ne sont peut-être pas étrangers à son désir de toucher les étoiles dans un monde qui, pourtant, ne cesse de se rétrécir et c'est tout le paradoxe : «*Soudain suspendue, une porte s'ouvre/ Vers quoi ? On l'ignore/ Pourtant on persiste (...)*» L'image du port, duquel on contemple le large, fait écho à la terre de laquelle on scrute le ciel, mais là il n'est plus question d'enchantement mais plutôt de doute : «*A l'approche de la nuit, elle m'avait demandé qui allumait le ciel, si*

les étoiles brûlaient comme autant de bougies (...)» Sa poésie, comme celles de ses camarades de scène, ne manque pas non plus de noirceur parfois : «*Il pleut des souvenirs tranchants comme des larmes/il pleut des images mortes aux nuages de plomb (...)*» Ce ne sont que des extraits de textes déclamés face à un public attentif, eux-mêmes inclus dans des œuvres (publiées) beaucoup plus vastes et plus complètes qui restent à faire découvrir dans leur intégralité. Chez Habiba Djahnine, les sentiments sont nettement plus prononcés et la douleur plus présente, mais derrière la réalité du drame passé ou présent et de l'impossible deuil personnel ou collectif s'exprime aussi tout le désenchantement du monde. «*Je reviens à la poésie, le seul port possible pour faire accoster mes doutes*». Puis plus loin : «*Le ciel est blanc, il ressemble à nos égarments, à nos défaites, à nos fuites*». Ce retour à la poésie sonne comme un aveu d'impuissance et la suite des «champs de bataille» reste emblématique de cette attitude face

à l'incompréhensible : «*Nous avons traversé des champs de bataille invisibles, tellement invisibles qu'il n'y a que nos cœurs qui peuvent les voir/Nous avons traversé des champs de bataille inénarrables, tellement inénarrables qu'il n'y a que nos amnésies qui savent les raconter/ Nous avons traversé des champs de bataille tels des aveugles, ne sachant qui est l'ennemi, ne sachant quelle est la raison de la bataille (...)*» Le réel transperce les visions poétiques de Habiba Djahnine, qui semble garder un œil sur l'actualité, comme le montre sa réflexion sur les couleurs de la mer, sans doute une référence aux drames qui s'y déroulent en ce moment, notamment en Méditerranée. Avec une «mer du Nord complice», elle s'interroge : «*Et la mer morte quelle couleur elle a ?*» L'association mort/mer sonnait tellement fort et le public en a été particulièrement touché. Il y a une part de fantasmagorie dans les visions cauchemardesques de Abdellah Zrika qui déclame ses textes tantôt en arabe, tantôt en français (des traductions) : «*J'ai vu le soleil à*

l'écart de la lumière/ J'ai vu des portes mais pas de maisons, des papillons sortant des vers grouillant sur des cadavres/ J'ai eu peur que mon visage ne fut un autre visage collé au mien/ Je suis saisi de frayeur quand j'ai vu ma jambe sur les scorpions (...)» Les associations d'images qu'il se plaît à démultiplier sont toujours inattendues et ne manquent parfois pas d'humour : «*Je laisserai beaucoup de blanc dans mes écrits pour qu'une prostituée puisse s'y déambuler à sa guise (...)*» Plus loin : «*Les fourmis seront à mes funérailles et je laisserai ma tombe à quelqu'un qui n'a pas trouvé où dormir (...)*» En arabe classique ou maghrébin, Touria Hadraoui nous plonge dans la béatitude des rêveries nocturnes d'un temps révolu ou dans les belles histoires d'amour du répertoire melhoun, un genre qu'elle s'est approprié en tant que femme, au grand dam des gardiens du temple. Ses interventions ponctuent un spectacle émouvant, mais qui interpelle les consciences. **Djamel Benachour**

PUBLICITÉ



Vous propose des appartements de haut standing avec différentes typologies situés à SAID HAMDINE, résidences d'exceptions dotées de confort et sécurité. Pour tout renseignements contactez nous :

Tél : 021 541 709 - 0560 00 23 58 - 0560 00 56 53

Et visitez notre site web :

www.aymenpromotion-dz.com

VENTE D'APARTEMENTS

VEND F7 170m² + terrasse Hydra 6,5 Mu, F4 120m² 2e étage refait+ garage Mackley, 5,5 Mu, F4 110m² 2e ét. top+garage Staouéli 3,4 Mu, F6 170m²+ garage Zéralda 3 mu. Tél.: 0554 140 205

VEND joli grd F4 145 m² vsm., balcon, terrasse, asc., rue des Fontaines Bd V Alger-Centre. Tél.: 0661 519 259

VEND F3 3e étage avec une super. vsm., prox. Bd des Martyrs. Tél.: 0550 198 833

VEND super. joli g F6 160m² a menagé refait top moderne super. vsm., + jolie vue dégagée asc., bel immeuble Franklin Roosvelt prox. Le Bardot, ag curieux s'abst. Tél.: 0661 519 259

AG vd F3 Blida centre 98m² 6e étage, ascenseur dans une résidence clôturée, gardée, acte, LF, 1 milliard 700u. Tél.: 0556 093 893

CORIM vend F3 Zéralda (CNEP) 4e et dernier étage 1,1 M. Tél.: 0550 575 395

PROMOTION immobilière vend F3/F4 dans une résidence de 3 étages au centre de Birkhadem possib., crédit bancaire. Tél.: 0557 338 127

AG vend F4 au 2e ét. à El Biar 2,7 Mu. Tél.: 0557 586 590

VEND F3/F4 90m², 100m² résidentiel Ouled Fayet. Tél.: 0662 164 400

AG vd F3 1er ét., acte bien fini, Bordj El Bahri. Tél.: 0550 231 379 - 0771 668 626

VEND F4 Réghaïa, F3 Bab Ezzouar. Tél.: 0550 633 187

VD F3 Les Vergers refait à neuf sans vis-à-vis. Tél.: 0550 228 148

VEND

très belle villa de deux étages + cour + jardin fruitier, 450 m²/200 m² bâti, chauff. central, retapée à neuf, à 6 km de Boufarik, village Benkheil n°31 au lieudit Ain Aïcha, entrée 51 près de la mosquée. Prix très intéressant à négocier.

Tél. : 0553 178 311

VD F3 et F4 haut standing dans nouvelle résidence à Dar Diaf. Tél.: 023 37 10 28 - 0770 99 41 09

NOUVELLE promotion à Chéraga vd aprts. standing F2, F3, F4 et F5. Tél.: 0770 938 388 - 023 37 10 69

VD à Staouéli dans belle résidence clôturée et gardée avec parking au s-sol aprts. haut standing F3, F4 et F5. Tél.: 0770 938 388 - 023 37 10 28

ECO TRANSACTIONS vd F4 moderne 140m² haut site d'Hydra. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS vd F5 moderne avec garage haut site d'Hydra. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS vd appartement standing avec garage promotion à Ruisseau. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS vd F1 28m² Bd Amirouche à Alger-Centre. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS vd F4 4e étage Said Hamdine. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

VD des aprts en Espagne. Tél.: 0541 213 503

AG PARADOU vend F4 Hydra de 150m² avec garage au 2e ét. toutes commodités. Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

AG PARADOU vend duplex F5 Oued Romane, EPLF, RDC, plus 1er ét. de 150 m². Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

PARADOU vend duplex de 350 m² et 200 terrasse à résid. Sahraoui. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

ANNABA part. à part. vend aprpt. F4, rdc, 130m² avec livret foncier clôturé prix après visite, accepte prêt bancaire. Tél.: 0778 62 06 49

ESPAGNE vd F2 F3 F4 villas. Tél.: 0770 621 189

AGENCE immobilière vend F2 F3 F4 F5 El Achour, côté Sebala quartier résidentiel avec garage. Tél.: 0550 764 348

VD F4 Kitani 120m² acte. Tél.: 0560 626 509

VD Hydra F4 120m², garage 3 voit., 6 Ms. Tél.: 0560 051 110

VD résid. Les Pins (O. Fayet) duplex 200 m², 2 box. Tél.: 0560 051 110

VD Hydra promo top finie à 70% résid. Tél.: 0560 051 110

VD Hydra F4 150m²+terrasse 50m², 2 box, 8 MLS. Tél.: 0560 051 110

AG vd F2 salon de coiffure, Didouche. Tél.: 0771 776 106

AG vd F3 Coopemad sud Kouba. Tél.: 0550 293 244

VENTE DE VILLAS

VD R+2 carcasse BEB., 2,5 M. Tél.: 0550 256 678

AG vd très belle villa 169 m² Ain Naâdja R+3, 3 cuisines, chauffage central, 8 pc., quartier impasse résidentiel, acte, LF, 5 milliards 600u. nég. Tél.: 0556 093 893

VD ou échange villa Bou Ismail. Tél.: 0553 550 135 - 0771 909 252

AG vd très belle villa 326 m² Birkhadem R+1 + terrasse (7p), cuisine équipée, beau jardin 8 milliards 500u. nég. Tél.: 0556 093 893

AG vd villa à démolir 282 m² rdc., El Biar 11 m façade 7 milliard 500u. nég. Tél.: 0556 093 893

AG vd villa 416 m² Chéraga (6p) Dar Diaf, jardin sans vis-à-vis 13 milliards. Tél.: 0556 093 893

AG vd belle villa 193 m² centre Ouled Fayet R+3 garage pour 4 voitures, (10pc), 3 cuisines 2 façades quartier résidentiel 8 milliards nég., (leg). Tél.: 0556 093 893

VEND villa Bouchaoui 3, Chéraga. Tél.: 0796 958 681

VD villa 200m² Heroua dans résidence clôturée. Tél.: 0553 298 322

PARADOU vend villa à Chéraga de 1000 m² R+1 au lot. Mesalatiné. Tél.: 0556 75

ECO TRANSACTIONS vd villa R+2 EL Achour. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

AG vd très belle villa 326m², Birkhadem centre R+1, cuisine équipée (7pc.) beau jardin, accès autoroute 8 milliards 500u. nég. Tél.: 0556 093 893

AG MESBAH vend villa Mackley 300m². Tél.: 0550 474 260

PARADOU vend villa Hydra 700m² R+2 toutes commodités. Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

PARADOU vend villa lot El Feth, El Biar, park des pins de 400m² R+2 toutes commodités. Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

PARADOU vend villa Djenane Malik Hydra de 900m² toutes commodités. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

25 km est de Annaba part. à part. vend villa R+1, cour, garage et jardin fruitier, actée. Prix après visite, accepte prêt bancaire. Tél.: 0778 62 06 49

VD villa 580m² R+1 D. Ibrahim 12 Mu. Tél.: 0554 140 205

LA RÉSIDENCE vd vieille bâtisse Hydra 900m², intéressante pour une promotion R+2. Tél.: 0550 495 841

LA RÉSIDENCE vd belle villa Les Sources Lot 26 milliards 450m², 190m² bâti R+2, quartier résidentiel idéal pour l'investissement. Tél.: 0550 495 841

VD carcasse BEK., près du tram. 130m² acte. Tél.: 0550 705 878

VD villa commerciale 500m² grand Bd Zéralda. Tél.: 0554 833 038

PANORAMA rés. 500m² agréable v/mr. Tél.: 0560 051 120

AG HOUMAD vd 3 n. villa Zéralda centre ville 200m² ch. un. Tél.: 0550 381 952

AG HOUMAD vd n villa RDC, convient p. fonction libérale. Tél.: 0550 381 952

EL BIAR 350m² côté ambassade R+1 coloniale rés. Tél.: 0560 051 120

LA COLONNE villa top 250 m² rés. R+1 ttc. Tél.: 0560 051 120

AG vd R+1 500m² 20 f Hydra. Tél.: 0550 293 244

VENTE DE TERRAINS

VD 3500m² tb. situé Z1. Zéralda, 3000m² Z1., Koléa, 1300m² R+5 Chéraga, 2000m² R+5 O. Fayet, 15 000 m² R+5 bdr., Bou Ismail. Tél.: 0554 140 205

AG vd t., b., terrain 906m² à Poirson. Tél.: 0550 447 993

VD 5500m² bdr., Chebacheb 4/m². Tél.: 0550 256 678

TER. 962 m², B. Messous face APC. Tél.: 0555 635 474

VEND 450 m² résidentiel CC3 Ouled Fayet. Tél.: 0662 164 400

VEND terrains 200m², 250m² acte, LF., R+2 Fouka, Tipasa. Tél.: 0662 164 400

VEND 15 000m² avec mur de clôture, bord d'autoroute. Tél.: 0553 083 614

VEND terrain à bâtir bien situé à Koléa (w. 42) avec permis de construire. Tél.: 0553 083 614

AG vd très beau terrain 288m² Ouled Fayet au bord de route 115m façade, acte, LF, 15 millions 500u/m² fixe. Tél.: 0556 093 893

AG vd très beau terrain 906 m² à Poirson. Tél.: 0550 447 993

BOUDOUAOU Merzouga vend 15 0 2 0 0 250 m², acte+certificat d'urbanisme SME 10 000 DA/m². Tél.: 0662 091 654 - 0555 445 916

LA RÉSIDENCE vend terrain à Hydra rue Chenoua 487m² idéal pour petite promotion, R+2-2. Tél.: 0550 495 841

LA RÉSIDENCE vend terrain 345m² Tixeraine, Capucines. Tél.: 0550 495 841

PARADOU vend terrain de 1000 m² à Chéraga, Les Dunes. Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

PART. vd plusieurs lots de terrain avec acte 188 à 234m² près tram, Bordj El Kiffan. Tél.: 0550 122 724 - 0550 811 478

VEND lots de terrain dans indivision à Chekfa, Jijel, acte LF., cu. Tél.: 0541 155 593

BORD de route El Achour t. 900m² AG. Tél.: 0776 087 019

VD tr. agr. 7868 m² 70 oliviers pt. maison LF Bouira Est. Tél.: 0558 803 360

HYDRA ter. promo 500 et 800m² R+5 2 façades. Tél.: 0560 051 120

VD 430 m² Chevalley idéal pour hôtel, acte. Tél.: 0560 626 509

AG vd 144 m² com., Sidi Yahia. Tél.: 0550 293 244

AG vd 470 m², acte LF., Bou Ismail. Tél.: 0550 293 244

VD 1600 m² Chéraga CU R+3- 2 cos 50% promotionnel. Tél.: 0553 298 322

AG vd 5000 m² p. hôtel, Skikda. Tél.: 0771 776 106

BOUDOUAOU wilaya de Boudmerdes vend des lots de terrain à Boudouaou, Merzouga, sup 150, 200, 300, 400 m², avec tts. commodités, acte et livret foncier et permis de construire, R+4, 10 000DA/m². Tél.: 023 87 64 44 - 0551 775 714 - 0559 780 460

VENTE DE LOCAUX

VD local 67m² H. Dey, rue Parinet. Tél.: 0560 582 112

AG vd local p. bureau Didouche. Tél.: 0771 776 106

AG MESBAH vd local Didouche. Tél.: 0550 474 260

LOCATION D'APARTEMENTS

LOUE F4 B. Messous. Tél.: 0774 694 034

LOUE super joli g F6 meublé 200m² standing, bien situé Franklin Roosvelt, prox. hôtel Saint George et le Palais du peuple sécurisé AG. inter. s'abst. Tél.: 0661 519 259

LOUE joli petit F2 bien situé 2e étage Sacré Cœur + F3 meublé prox., Bd Télemly. Tél.: 0550 198 833

TÉLEMELY loue F1 30m², 3,5 u. Tél.: 0552 164 218

Matériel Industriel

Conditionneuse HERFURTH haute fréquence

Moules de Soufflage & injection

Etuveuse, Refroidisseur,

Cuve de Préparation Inox Cap 2000 & 500 L

Pompe INOX & PVC de transfert - Moteur Elec

Avec Mesure d'Accompagnement

0770 89 04 11

CORIM loue F3 meublé Bd Martyrs, 5,5u, F3 meublé, Birkhadem, prox., Afak, 8,5u. Tél.: 0550 575 395 - 0771 032 032

CORIM loue F5 Sacré Cœur 4e étage avec ascenseur, idéal pour bureaux., 80 000 DA, 135m². Tél.: 0550 575 395

AG loue F3 Koléa 30 000 DA. Tél.: 0771 032 032

CORIM loue F4 nv. Birkhadem, standing 6u. Tél.: 0667 211 011 - 0550 575 395

CORIM loue duplex 5 pièces + salon + sam. dans quartier résidentiel, Dély Ibrahim avec garage+cour 250 m², 180 000 DA. Tél.: 0667 211 011

AG loue F3 Réghaïa. Tél.: 0550 231 379 - 0771 668 626

LOUE F3 meublé, F4 s. meubles BEZ. Tél.: 0550 633 187

ECO TRANSACTIONS loue F3 Sidi Yahia Hydra. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue F5 meublé avec garage au haut site d'Hydra (Toyota). Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue nv F2 80m² meublé + garage au Val d'Hydra à 100m de l'ENA. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue F4 moderne avec garage à Dély Ibrahim, Bois des Cars. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue F4 meublé à Hydra. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue F3 meublé à Hydra. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue nv. F3 meublé Ain Allah, Dély Ibrahim. Tél.: 0560 140 296 - 0663 742 270

AG loue F2 Golf 5,5u/mois. Tél.: 0555 693 987

AG loue F4 meublé moderne TTC. Ben Aknoun résidence. Tél.: 0555 693 987

LOUE F7 270m², 1e ét. refait ttc Alger-Centre. Tél.: 0770 621 189

LOUE niveau de villa luxe F4 meublé courte durée Hamiz. Tél.: 0540 955 718

PUBLICITÉ

Particulier loue villa

avec grand garage, quartier résidentiel, pour société à Zéralda.

TÉL : 0553 66.16.21

H. STREET loue plusieurs villas à D. Ibrahim, Hydra, Saïd Hamdine. Tél. : 0555 693 987

ECO TRANSACTIONS loue villa de 6 pièces, jardin El Biar, Le Mont d'Or. Tél. : 0560 140 296 - 0663 742 270

ECO TRANSACTIONS loue très belle villa avec piscine à Hydra. Tél. : 0560 140 296 - 0663 742 270

AG. ZÉRALDA loue villa R+1 résidentiel à La Madrague Ain Benian. Tél. : 0552 199 805

AG. ZÉRALDA loue villa coloniale 3 pièces, cuis., s. bain, + jardin El Biar. Tél. : 0552 199 805

AG LOU R+3 F11 Cadat Kouba. Tél. : 0550 293 244

AG LOU t.b. villa + pisc. à Poirson. Tél. : 0550 447 993

LOCATION DE LOCAUX

DELY IBRAHIM loue local, prix : 15 000 DA. Tél. : 0662 04 03 19

LOUE local 120 m2 BEK, 4u/mois. Tél. : 0550 25.66.78

DELY IBRAHIM, A. Allah loue local à usage bureaux, 50 m2 ttes commo. entrée indépendant. Tél. : 0550 81.25.15

LOUE local 250m2 V. Hydra, côté hôtel El Biar, BNP. Tél. : 0560 051 120

AG LOU 18 comm Alger centre, Tél. : 0550 293 244

AG LOU 100 m2 Bd Sidi Yahia. Tél. : 0550 293 244

IMMO 16 loue hangar 5000m2 couvert ZI. Tél. : 0549 863 031

BELO loue local 16m2, 4,5u. Tél. : 0770 621 189

MEISSONNIER loue local 96m2 8,5 u. Tél. : 0770 621 189

LOUE plus. hangars O. Smar, B. Ezzouar, Rouiba. Tél. : 0560 051 120

LES SOURCES loue local 25m2 bureaux. Tél. : 0551 485 504

PROSPECTION

H-STREET cherche F3 F4 URBA 2000. Tél. : 0555 69.39.87

H-STREET cherche location F2 F3 F4 du côté de Hydra, Golf Saïd Hamdine, Kouba, Alger. Tél. : 0555 693 987

Anderson National Express

LIVRAISON / TRANSPORT MARCHANDISE 48 wilayas

ZI Oued Smar. Tél/Fax.: 021 51 33 44 /47 31/36 99/ 0770 95 45 45/ 0555 95 45 45. www.andersonlogistique.com

AG MESBAH cherche F1 F2 F3 F4 F5 Alger. Tél. : 07550 474 260

URGENT ag. Le Mètre carré pour projet investissement cherche achat terrains ou villas coloniales sup. 400 à 3000 m2 Kouba, Hydra, H. Dey, Ruisseaux, Bir Mourad Rais, Bab Ezzouar et hauteurs d'Alger. Tél. : 021 28.99.11/22 - 0561 54.22.89 - Email : lemetre-carre@gmail.com

AG cherche F3/F4 en vente Hydra Gardi S. Hamdine urg. Tél. : 0555 693 987

CERCHE achat ou location appt Hydra et environs. Tél. : 0560 051 110

ACCESS IMMO. cherche villas et apparts en location. Tél. 0770 930 170

AG ZERALDA cherche terrain ou terrains villas commerciales Staouéli Tél. : 0552 199 805

CERCHE achat, F2, F3, F4, Télémy, côté Beaux-arts imm Alger, Sacré-Cœur Franklin Roosevelt et environs Tél. : 0661 519 259

CERCHE achat hangar 1500 couvert Oued Smar Tél. : 0771 264 715

AGENCE immobilière la Résidence, située à Hydra, cherche assistante, souriante, présentable, excellente maîtrise de l'outil informatique, français correct exigé, dynamique, ponctuelle, salaire 50 000 DA. Tél. : 0550 495 841

IMMEUBLES

LOUE bloc S. Yahia 1500 m2 ttc avec conformité. Tél. : 0560 051 120

AG VD imm. 300 Hydra clos et couvert R+5 bien situé + s/sol 2 façades avec locaux com. Tél. : 0556 093 893

AG LOUE imm. 300 Hydra clos et couvert R+5 bien situé + s/sol 2 façades avec locaux commerc prix: 150 u/mois. Tél. : 0556 093 893

OFFRES DE SERVICE

PREND tous travaux étanchéité. Tél. : 0550 14.96.29

RÉPARATION machines à laver toutes marques. Tél. : 0770 40 53 16 - 0542 29 26 00- 0662 63 19 23 Lyes

RÉPARATION machine à laver, toutes marques à domicile. Tél.

: 0542 76.98.02 - 0698 99.77.28

POUR tous travaux étanchéité. Tél. : 0550 39.27.81

TRAVAUX charpente bois des villas. Tél. : 0552 237 696

ARTISAN prend trvx peinture coffrage maçonnerie f. dalle de sol. Tél. : 0551 659 482

TECHNICIEN en bâtiment prend trvx béton et maçonnerie équipes maçons, coffreurs, ferrailleurs disponibles. Tél. : 0557 926 177 - 0799 465 357

COURS ET LEÇONS

FORMATION en animation visuelle et éléments graphique à partir du "After effect" agitation visuelle encadrée par un expert certifié de L'académie d'Adobe, USA. de 25 mars au 5 avril Tél. : 0560 99 57 11, réduction aux inscrits avant le 25 mars.

PROF de maths physique indiv, prog algérien et français. Tél. : 07560 319 379

AUTOS

LOCATION de voitures VH alger. Tél. : 0775 57.17.00

LOCATION de voitures VH Alger. Tél. : 0775 57.17.00

ACHAT véhicules d'occasion léger ou lourd. Tél. : 0550 590 360

ACHAT véhicules accidentés ou en panne. Tél. : 021 91.35.62 - 0550 59.03.60 - 0771 394 982

ACHAT véhicules neufs ou d'occasion. Tél. : 0661 690 384

DIVERS

VD en gros café goût caramel. Tél. 0560 98 49 57

CERCHE licence 2e catégorie. Tél. : 0776 19.71.19

MARCHAND de meubles d'occasion achat électroménagers et divers. Tél. : 021 47.64.77 - 0661 51.18.06

ACHAT chaudières radiateurs meubles et divers. Tél. : 021 23 25 60

ACHAT meubles d'occasion et divers objets + chauffage. Tél. : 0664 365 765 - 021 23.17.75

OFFRES D'EMPLOI ENTREPRISE DU BTPH

recrute dans l'immédiat un métreur vérificateur de chantier expérimenté avec 5 ans plus, diplômé dans la filière. Transmettre CV au : 023 59 73 23

CERCHE ouvrier qualifié, menuiserie-ébénisterie, rue Choukaale n°4 Bologhine. Tél. : 0770 43.30.92

CLINIQUE à M'sila recrute à plein temps : un(e) gynécologue +2 sages-femmes, expérience professionnelle exigée, libre de tout engagement, salaire intéressant, logement meublé de fonction disponible. Tél. : 0554 364 709 - Faxer CV au : 035 540 271. email : cliniqueelkaa@yahoo.fr

EN VUE OUVERTURE prochaine école privée à Alger Ouest recherchons directeur et enseignants en langues arabe et française avec expérience. Tél. : 0560 098 072

SOCIÉTÉ frigorifique cherche des ouvriers qualifiés en tôlerie carrosserie : pliage des tôles *coupage des tôles *grogage des tôles exper. exigée, hébergement assuré, zone industrielle Oued Moussa. Tél. : 0541 462 600

UNITÉ de fabrication de chambres froides en kit recrute technico-commercial ingénieur en froid 30 à 40 ans avec expérience min 5 ans et permis de conduire Alger Oran Sud envoyer CV algerrecrute92@gmail.com.

MARKETEL recrute des conseillers clientèle sur ses sites d'Alger Dely Ibrahim et Ben Aknoun parfaitement francophones sans accent salaire avec primes pouvant atteindre 50 000 DA. Tél. : 0560 945 801. Mail : recrutement172@gmail.com

SOCIÉTÉ d'expertise comptable à Chéraga recrute auditeur et comptable. Envoyer CV par mail : samedemploi@yahoo.fr

CERCHE aide-cuisinier qualifié et serveur(se) h/f qualifiés pour un fast food à Blida. Tél. : 0551 164 040

CARRIÈRE à la wilaya de Bouira cherche ingénieur des mines cantine et hébergement assurés. Envoyer CV par fax : 021 63 30 37- 026 74 13 49

CERCHE femme de ménage à Val d'Hydra. Tél. : 0560 048 763

DEMANDES D'EMPLOI

JH 30 ans ingénieur bâtiment ch. empl. Tél. : 021 73 31 35

H DFC g exp trx bilan compt. fisc. finan. audit ch. empl. Tél. : 0557 143 649

F 12 ans d'exp en RH ch emploi à Alger. Tél. : 0555 931 814

H 35 ans 7 ans d'exp comme magasinier ch emploi dans le domaine. Tél. : 0553 474 482

ING. automaticienne 6 ans d'exp en automatisme et maintenance ind maîtrise fr, ang, cherche emploi. Tél. : 0555 359 734

JH 27 ans master 2 électrotechnique superviseur dessablage ch. emploi stable. Tél. : 0697 591 341 - 0782 668 675

ING BTPH 22 ans d'exp gestion projets usine de production logistique soumission technico-commercial consulting expert ch. emploi Tél. : 0551 002 402. Véhiculé

H 53 ans ing BTPH 20 ans d'exp prof dans projets cherche poste chef de projet ou coordinateur ou conducteur trx GC industriel. Tél. : 00661 621 186

H 43 ans chef comptable et finance avec une longue expérience cherche emploi. Tél. : 0553 00.26.76

SUPERVISEUR en HSE cher emploi. Tél. : 0558 399 65

JH 27 ans architecte maîtrise 2D/3D cherche emploi 1 an d'exp. Tél. : 0696 98.40.41

JF 3 ans d'exp. cherche emploi dans la gestion adm. commercial RH ou autres Alger-Centre et environs. Tél. : 0790 07.34.43

ARCHITECTE agréé 20 ans d'exp. cherche tous travaux d'étude, de suivi, dossier de régularisation, permis de construire et d'expertise. Tél. : 93.99.89 - 0559 42.45.87

PERDU-TROUVÉ

DR. N. HANNOUCHI déclare avoir perdu cachet rectangulaire portant les mentions CHU Tizi Ouzou hôpital Belloua, Dr. Hannouchi N. ép. Benhocine, maître assistante en rhumatologie. Décline toute responsabilité quant à son utilisation frauduleuse.

Particulier achète petite villa coloniale

à Kouba, Bir Mourad Raïs, Les Sources.

TÉL : 0553 66.16.21

El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

BOUMERDÈS

une seule adresse...

Cité 392 Lgts, bâtiment 19 (à 150 m du siège de la daïra) Boumerdès

Tél. -fax : 024 79.72.71

JEUX - DÉTENTE

HORIZONTALEMENT : 1. Eclaircissement d'un acte. Petite patronne 2. Arbre à fruits. Nommées 3. Non-métal rouge foncé. Remise 4. Use de subterfuges. Pascal. Refus puéril. D'un auxiliaire 5. Echancreur jaune. Légumineuse. En forme d'œuf. Apparu 6. Article. Obtempères 7. Trouble du rythme cardiaque. Ancienne ONU. Stère 8. Partir à toute vitesse 9. Se dresse sur le chef. Fera voir 10. Incontournable. Crêpe vietnamienne. Avars 11. Personnage de Victor Hugo. Habileté 12. Irlande du poète. Fertilisant 13. Technétium. Prend en bloc. Dès potron-minet. Pronom relatif 14. Termine une prière. Filtre naturel. Entendre 15. Catalogués. Poils doux et fins.

VERTICALEMENT : 1. Enrégimentation 2. Rat palmiste. Ras-sasiés. Durillon 3. Zèle ardent pour recruter des adeptes. Posses-sif 4. Fruit. Lettre grecque. Sans éclat 5. Baie de Honshu. Logement social. Pouffons 6. Devant une épithape. L'emporte sur quelqu'un. Habilite la main 7. Ventilais. Scanner. Tranche de temps 8. Sélection. Chef d'œuvre. Ride fugace. Préposition 9. Altier. Détruit complètement 10. Degrés musicaux. Thulium. Pièce sur laquelle pivote un vantail de porte 11. Ile grecque. Canard. Sou-vent allié à la manière 12. Liquida. Etain. Alla sans but. Tête d'ovnin 13. Oiseaux. Utile 14. Essayées. Astate. Vient après 15. Sur la rose des vents. Ville de Vénétié. Assimilé. Aliment pour bétail.

SOL. QUINZE SUR 15 PRÉCÉDENTS : **HORIZONTALEMENT :** 1. REINE-MARGUERITE 2. ECLUSION. NUISES 3. IRENE. AGE. ERS 4. NIS. RETROUSSERA 5. ST. MINIERE. IR 6. TETON. ESTAMINET 7. AAR. EON. ELISONS 8. LUIT. ISO. ES. IS 9. TIEN. MASSER 10. AMULETTES. INCAS 11. TORT. SUR. ROSEAU 12. IRE. STEIN. URE 13. ON. AME. ANE. OR 14. NERVEUX. TUTU. IL 15. SS. ENSILER. TOME

Quinze sur 15 N° 4385

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

VERTICALEMENT : 1. REINSTALLATIONS 2. ECRITEAU. MORNES 3. ILES. TRITURE 4. NON. MO. TILT. AVE 5. ESERINE. EE. AMEN 6. MI. EN. OINTS. EUS 7. AOUTIENS. TUS. XI 8. RN. RES. OMERATA 9. AORTE. AS. ENTE 10. UNGUEALES. RIEUR 11. EUES. MISSION 12. RI. SAIS. ENS. OUT 13. ISEE. NOIRCEUR 14. TERRIENS. AAR. IM 15. ESSARTS. USUELLE

Mots croisés N° 4385

Par M. IRATNI

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT
1 - Commencer. II - Caravane de très grandes dimension (2 mots). III - Note - Distança - Contrebande. IV - Habileté - Peu fréquent. V - Ecueil glacé - Symbole chimique. VI - Chemin de halage - Conducteurs de baudets. VII - Du Portugal. VIII - Lisiens - Règle. IX - Deux lettres sur une troisième - Catégorique. X - Bernés - Ce qui déforme la réalité.

VERTICALEMENT
1 - Enveloppe complètement dans un tissu. 2 - Méchanceté extrême. 3 - Citizen band - Pronom - Petit reptile fousseur. 4 - Fleur - Fruits charnus. 5 - Ensemble des forces naturelles. 6 - Petite crêpe - Aber - Valeur sûre. 7 - Caricatures. 8 - Marque la surprise - Brouilles. 9 - Ascendant - Staff militaire. 10 - Voyager les yeux fermés - Se digère mieux quand elle n'est pas salée.

SOLUTION N° 4384

HORIZONTALEMENT
1 - ENCHIFRENE 2 - MOMERIES 3 - MU - LE - IL 4 - AVOINE 5 - ASO 6 - NECTARINES 7 - CA - TE 8 - HUISSIER 9 - UTE - TEST 10 - RENOUER 11 - ER 12 - ESAU - NEFLÉ

VERTICALEMENT
1 - EMMANCHURE 2 - NOUVEAUTÉS 3 - CM - OC - IENA 4 - HESITES - OU 5 - IR - NA - SOU 6 - FILERAI - EN 7 - REE - ETRÉ 8 - ES - ANTRE 9 - ISEE - SEL 10 - ENTERREE

Sudoku N° 685

REGLE DU JEU
Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

			7		3			
8		2					1	
							4	8
			1	4				3
4	5						2	6
	9			6	7			
5		7						
			4				9	
								1
				2		6		

Solution Sudoku précédent

1	2	4	7	8	5	3	6	9
8	6	5	3	2	9	4	7	1
9	3	7	4	1	6	8	2	5
6	8	9	2	4	3	1	5	7
4	5	3	6	7	1	2	9	8
2	7	1	9	5	8	6	4	3
5	9	2	8	3	4	7	1	6
7	1	8	5	6	2	9	3	4
3	4	6	1	9	7	5	8	2

Tout Codé N° 4385

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Homme petit et contrefait.

1	2	P	3	4	1	5	6	3	7	8	1		1
9	1	5	1	10		11	12	8	5	13	B	1	5
14	5	1	10	12	5		15	16		16		17	3
5	3		12	2	1	15		18	8	5	12	15	
16	14	1	18	1		16	6	3		13	8	1	
19	12	14	1		12		1	20	20	1	14		
16	3			11	5	1	6	3	1	5		1	
17	15	12	11	1		5	1	1	18		4	10	
16	1	5	3	1	15	10		5	8	13	3	10	
15		17	1		2	1	14		5	16	11	1	
14	21	1	10	1		10	1	15	1	11	12	15	
12	6	16	5										
10	21	16	5	3	20								

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : ECOPEP - LAETITIA CASTA

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :
HORIZONTALEMENT : IMPRÉVUES / PERIOSTE / COTERIE / SIRENES / ESTE / AG / IENA / ALÉ / OB / TRIPES / IN / ALLIGATOR / SOIRS / ETAIN / EST / EMS / ESAU.
VERTICALEMENT : IMPOSSIBILITE / PETITE / NL / AM / ERREMENT / ISIS / EIRE / ARAGON / AVOINE / AI / USEE / APOTRES / NET / SALE / OSSA / SEC / GESIR / TU.

Fléchés Express N° 4385

trop indulgentes élément de confort	troubée plein développement	couvre-pieds personne insatiable	faire cesser de briller c'est-à-dire	lentille
→	↓	↓	↓	↓
marmorner des injures dépourvu d'ailes			noeud sur-Tille entichés	
→			→	
parcours des yeux		lieu de délices		coup d'épée fatal
→		→		↓
portion			eau du poète carré de jardin	
→			→	
chiffre romain		libertaires		
→		→		
éther-sel		prescrit		
→		↓		
			pose	
			→	
poète			substance odorante	vieux titre
→			→	↓
balai				
→				
		savoir-faire	délicatesse	
		↓	→	
écolo			vallée	
→			→	
			fleuve d'Italie	
			↓	
			paume	
			→	
rétrécie				
→				

ON VOUS LE DIT

Le projet d'usine Peugeot avance bien

Concernant la future usine du constructeur Peugeot en Algérie, dont Condor détient 15,5% du capital, Abderrahmane Benhamadi, président du conseil d'administration (PCA) du groupe, a dit : «Les préparatifs pour le lancement de ce projet avancent très bien. L'assiette sur laquelle sera implantée l'usine a été définie, ce sera à El Kerma (Oran). Il ne reste plus que la signature du pacte des actionnaires qui se fera lors de la prochaine visite du Premier ministre français en Algérie.» Ces déclarations ont été faites en marge de l'ouverture du 128^e show-room de Condor à Tamanrasset qui a eu lieu samedi dernier. Après les implantations de Renault à Oran et Alstom à Annaba, PSA prépare ce projet d'usine en Algérie.

Le Sud algérien sur un timbre-poste

Algérie Poste émettra à partir de demain un timbre-poste consacré au thème «Le Sud algérien, opportunité pour les porteurs de projets», d'une valeur faciale de 25 DA, a indiqué un communiqué de cet établissement public. Les timbres passionnent toujours les jeunes et les collectionneurs de tout âge. Une passion qui est toujours là. Chaque timbre a une portée artistique, civique et politique et donc éminemment éducative.

Le public s'invite à la base aérienne de l'armée à Chlef

La base aérienne de l'armée, M'hamed M'hamed, à Mouafkia, près de Chlef, abrite, depuis hier, deux journées portes ouvertes sur ses activités. Le coup d'envoi a été donné par le commandant de l'air à la 1^{re} Région militaire, le général Saïb Slimane, représentant le commandant des forces aériennes, le général-major Abdelkader Lounès, et ce, en présence du commandant de la base aérienne de Mouafkia, le général Chekhal Salah, ainsi que des autorités locales, civiles et militaires et d'un public nombreux composé en majorité de jeunes. Les visiteurs ont reçu des explications sur le fonctionnement de cette base militaire, des moyens humains et matériels utilisés et des forces aériennes en général. Ils ont, en outre, pris connaissance avec attention de l'effort consenti par le ministère de la Défense en matière notamment de modernisation de l'armée de l'air algérienne, de ses matériels et équipements. De même, cette manifestation a permis aux jeunes intéressés par une carrière dans ce corps de l'ANP d'avoir de plus amples informations sur les modalités de recrutement. A noter que la base aérienne de l'armée de Mouafkia est mitoyenne avec l'aéroport international Aboubakr Belkaid.

Carte d'identité pour les bacheliers

Le directeur du Centre national des titres et documents sécurisés, Hacène Boualem, a affirmé à l'APS que la cadence de fabrication des cartes d'identité nationales biométriques pour les candidats au baccalauréat atteindra 120 000 par semaine. Dans un exposé présenté lors de la visite effectuée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, en compagnie de la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, au Centre national des titres et documents sécurisés d'El Hamiz (Alger), Hacène Boualem a précisé que la cadence de fabrication des cartes nationales d'identité biométriques «sera accélérée à partir de dimanche pour atteindre 120 000 cartes/semaine». Les cartes fabriquées par le centre pour les candidats au baccalauréat 2016- sont destinées à 818 036 candidats, dont 549 346 scolarisés et 268 690 candidats libres. Plus de 600 000 dossiers électroniques de candidats au bac se trouvent au niveau du centre, soit un taux de 88%, a fait savoir le même responsable, ajoutant que l'opération se déroulait dans de bonnes conditions.

TLEMCEN

L'installation d'une caméra, un calvaire

Vouloir installer une caméra de surveillance à l'intérieur de son domicile est un véritable parcours du combattant. Quant à la mettre à l'extérieur pour se protéger contre les cambriolages, c'est du domaine de l'impossible. Existe-t-il une seule loi à travers le pays concernant l'installation des caméras de surveillance dans les résidences ? C'est la question que se posent des citoyens de la wilaya de Tlemcen, après avoir déposé un dossier au niveau de la DRAG. Un ressortissant algérien, résidant à Paris, originaire de Maghnia, n'a pas cru ses oreilles en entendant que «même pour installer une caméra à l'intérieur de ma maison, je dois demander une autorisation. Le pire, on m'a informé que je dois posséder un coffre-fort pour mettre à l'abri les caméras, en attendant de recevoir l'autorisation pour l'installer, je ne savais si je devais en rire ou en pleurer». Loin d'être au bout de ses peines, ce citoyen a failli tomber à la renverse en prenant connaissance de la liste des pièces qu'il doit fournir pour le dossier en question, en cinq exemplaires : «Il faut un certificat de nationalité, un



PHOTOS: D. R.

extrait du casier judiciaire, des formulaires à remplir, un engagement à abriter les appareils, une fiche familiale et je ne sais pas encore. Après, il faut passer par les enquêtes sécuritaires. Il faut compter près de six mois pour espérer obtenir un arrêté de la wilaya m'autorisant à me prémunir contre les vols, et ce n'est toujours pas acquis, d'après ce qu'on m'a expliqué. Généralement, c'est le refus assuré après tout ce calvaire.» Naïf, ce citoyen a demandé une

autorisation pour l'installation des caméras à l'extérieur : «On m'a conseillé de ne pas trop y compter, c'est quasiment du domaine de l'impossible.» Pourtant, ce même citoyen croit savoir que des proches à lui dans la wilaya d'Oran n'ont pas eu toutes ces contraintes pour installer des caméras de surveillance. Combien de gens dans la wilaya de Tlemcen savent qu'il faut une autorisation pour mettre une caméra à l'intérieur de son domicile ? C. Berriah

FRANTZ FANON

Un symbole universel d'émancipation et d'humanité

Il y a 54 années s'est éteint dans un hôpital aux Etats-Unis, à l'âge de 36 ans, emporté par une foudroyante leucémie, Frantz Fanon, cet humaniste universel natif de Fort-de-France dans la lointaine Martinique, psychiatre de grande notoriété et théoricien révolutionnaire de l'Algérie en lutte armée pour son indépendance. Selon sa profonde volonté testamentaire transcrite à ses amis durant la terrible épreuve de la maladie, il sera inhumé en sa douce terre d'Algérie qu'il aimait tant près de la frontière tunisienne, à El Tarf, par une délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en présence d'une haïe de moudjahidines de l'Armée de libération nationale qui lui rendaient les honneurs en pleine hostilité de la guerre contre l'occupant colonialiste français. Modèle de dialectique révolutionnaire de nombreux intellectuels du Tiers-Monde et d'Afrique engagés dans le processus de lutte de décolonisation et auteur de nombreux ouvrages de référence intellectuelle mondiale, Frantz Fanon a consacré en 1959 une véritable analyse d'anthologie du combat libérateur à travers l'œuvre phare au titre révélateur de *«Lan V de la Révolution algérienne»*. A l'initiative de l'Association des amis de la rampe Louni Arezki Casbah, impulsée par la demande réitérée et insistante de la direction et des élèves du lycée de jeunes filles Frantz Fanon à Bab El Oued, cette



figure emblématique majeure de la guerre de Libération nationale sera revisitée en ce lieu de savoir qui perpétue son nom le 17 mars 2016 à 14h en cette veille d'une forte symbolique incarnée par le 54^e anniversaire du jour de la Victoire du 19 Mars 1962. Un acte de mémoire en son souvenir qui sera ainsi accompli en présence de jeunes lycéennes avides de connaître et de se réappropriant l'épopée de ce penseur-visionnaire historique du mouvement d'émancipation d'une humanité longtemps asservie et de la guerre de

libération algérienne. En la circonstance, une conférence centrée sur sa vie et son fabuleux parcours sera animée par Rékha Malek, une personnalité de premier plan de la Révolution algérienne, qui fut également un des proches compagnons de l'illustre disparu. Avec sa prodigieuse mémoire et son style exceptionnel de narration, ce témoin privilégié et acteur de référence historique fera découvrir à un auditoire de la jeunesse studieuse les repères de l'univers fanonien à travers une lutte implacable pour la souveraineté de l'Algérie, la mère patrie d'adoption de Frantz Fanon qui demeurera à l'éternité l'un des meilleurs de ses enfants.

**Lounis Aït Aoudia
Président de l'Association des amis
de la rampe Louni Arezki Casbah**

TV

**20.55 Série
GREY'S ANATOMY**

Callie et Arizona entament une thérapie pour sauver leur couple qui vacille depuis que cette dernière a repris ses études. La thérapeute leur propose une solution : vivre séparées durant trente jours mais... sous le même toit en observant certaines règles afin de ne pas bousculer Sofia. Meredith refuse tout rapport intime avec Derek.

**21.00 Série
LEBOWITZ CONTRE LEBOWITZ**

Deux anciens pensionnaires de la prison de la Santé débarquent au cabinet et demandent à voir Simon. Warner est tétanisé. Les deux hommes ont un compte à régler avec les avocats au sujet d'une affaire de blanchiment d'argent. De son côté, Paule doit défendre Driss, un collégien âgé de 14 ans, accusé...

**20.50 Magazine
DES RACINES ET DES AILES**

En compagnie d'un géographe, fin connaisseur de la région, voyagez le long de la Saône, en passant par Mâcon, Beaune et Dijon. Christophe Voros évoque l'histoire des abbayes cisterciennes et cisterciennes, symboles du Moyen Âge. Rencontre avec Marc Désarménien, maître moutardier...

**21.00 Cinéma
CARTEL LAND**

Le réalisateur Matthew Heineman s'est rendu au Mexique, où vivent et opèrent, en toute impunité, plusieurs importants barons de la drogue. Il va ensuite dans l'Altar Valley, en Arizona, à la frontière du Mexique et des USA, pour suivre Tim «Nailer» Foley, vétéran de l'armée américaine, qui a monté un commando...

**20.55 Comédie
LES AMANTS PASSAGERS**

Un avion s'envole pour Mexico. A son bord, un équipage fantasiste et débridé, une voyante, un Mexicain louche, une journaliste, un couple de jeunes mariés, un séducteur invité... Arrive un problème technique : l'un des trains d'atterrissage est en panne. Persuadés qu'ils n'ont plus que quelques heures à vivre, les passagers se livrent à une...

20.55 Jeu TV



QU'EST-CE QUE JE SAIS VRAIMENT ?
Faustine Bollaert, Julien Courbet, Bruno Guillon et Stéphane Rotenberg ont accepté de tester leurs connaissances et de confronter leur niveau à celui de centaines d'étudiants présents sur le plateau. Pour cette troisième saison, les règles changent. Désormais, le jeu compte quatre manches de dix questions. Lors de la demi-finale...

**20.55 Série
MARVEL : LES AGENTS DU S.H.I.E.L.D.**

A New York, Calvin Zabo se rend chez Karla Faye Gideon, une femme qui possède des ongles tranchants comme des lames de rasoir. Il la convainc de se joindre à lui pour combattre le Shield. Pendant ce temps, Coulson informe Skye qu'elle est désormais inscrite à l'Index en raison de sa «transformation». Il veut faire appel au docteur Andrew...



PUBLICITÉ

Importante société de formulation et production des bitumes pour les routes activant à l'ouest du pays RECRUTE

- 1- **Directeur d'usine**
- 2- **Responsable de prospection et marketing et gestion portefeuille clients**
- 3- **Technicien opérateur de chaudière industrielle utilisée pour chauffer le bitume**
- 4- **Technicien en automate de gestion maîtrisant les machines, les formulations de bitume**

Avantages :

- Salaire motivant et prime variable
- Véhicule de service
- Hébergement assuré

Contact : abdelhak0619@yahoo.fr



CONVOCAZIONE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXERCICE 2015

Les membres de l'Association algérienne de l'Industrie du Gaz (AIG) sont priés de bien vouloir assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire :

Date : Mardi 29 mars 2015

Horaires : 09h30

Lieu : hôtel Sheraton-Alger

Ordre du jour : Examen et adoption du rapport moral et financier de l'exercice 2015.

Le présent communiqué de presse tient lieu de convocation.

En cas d'empêchement, les adhérents sont invités à donner un mandat de représentation à un des adhérents de l'AIG.

Le projet de rapport moral et financier est disponible sur le site web de l'AIG.



Pour toute personne désireuse d'accéder au métier de délégué médical et/ou commercial, MG diffusion propose des formations sur la gestion des relations humaines, avec une approche différente basée sur les techniques de PNL. Durée à partir de 3 jours, lieu Dely Ibrahim.

Contact :

Tél. : 0550 96 85 12/ 04 - 0560 01 36 90

Fax : 0982 400 979

Mail : info@mgmedic-dz.com

Médecin radiologue

CHERCHE

associé(e) pour cabinet situé au centre-ville à Chlef.

Si intéressé(e), me contacter au 0792 10.65.02

Importante entreprise privée RECHERCHE dans l'immédiat à Alger

- **Assistant HSE** : Age 40-45 ans, universitaire, expérience de 10 ans dans un poste similaire, vigilant, maîtrisant l'outil informatique.
- **Assistant DG** : Universitaire (juriste, économiste, financier), âge 45-50 ans, expérience de 15 ans dans le domaine, parfaitement bilingue.
- **Assistante/secrétaire** : Universitaire, âge 35-40 ans, maîtrise l'anglais, 10 ans d'expérience minimum, bonne présentation.
- **Comptable** : Age : 40-45 ans, universitaire (compt/finances), 10 ans d'expérience dans le domaine.
- **Facturière** : Age : 35-40 ans, diplôme dans le domaine, 10 ans d'expérience, habitant Zéralda et environs.
- **Electricien bâtiment** : Age : 40-45 ans, diplôme dans la filière, 10 ans d'expérience minimum, possédant permis de conduire, habitant El Harrach et environs.
- **Plombier** : Age : 40-45 ans, diplôme en plomberie, 10 ans d'expérience.

Il est octroyé un salaire selon le mérite et diverses primes, plus transport et cantine. Envoyez votre CV + LM à : Equipodynamique.2015@gmail.com

40e jour

Mme veuve Izri Fatima née Bennani, ses enfants et alliés remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur suite au décès du fils **Rachid** et les prient d'honorer de leur présence la cérémonie de la veillée religieuse du 40e jour qui aura lieu le jeudi 17 mars 2016 en domicile sis à Larbaâ Nath Irathan, route d'Aït Atelli.

Pieuses pensées

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



Pensée

Le 13 mars 1987 fut rappelé auprès de Dieu notre regretté père

El Hadj Mustafa Chouiter

Homme exceptionnel par sa piété, sa générosité et son honnêteté.

Père, nous, tes enfants, tenons à t'adresser ce message d'amour et de remerciements infinis pour tous les sacrifices que tu t'es imposés pour nous et pour les nobles valeurs que tu nous as inculquées.

Que Dieu Tout-Puissant t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



Pensée

Hommage à notre mère lazziza

Mme Vve Babouche Houria née Hamlat dite Zouzou

décédée le 16 mars 2015.

Que te dire maman? Aucun mot ne suffit pour te dire notre pensée et aucun ne suffit pour te décrire.

Tu es la mère admirable et digne que le monde n'a jamais connue auparavant.

Tes sacrifices pour tes enfants et le reste de la famille n'ont d'égal que ceux des grands et rares de ce monde.

Mépris par la douleur de ta disparition, mais le cœur rempli de courage, de persévérance et du sens du sacrifice dont tu as su faire preuve durant toute ta vie et dont tu n'as eu de cesse de nous inculquer jusqu'à ton ultime soupir. Nous poursuivrons avec l'aide de Dieu et par sa Grâce la voie honnête, généreuse que tu as empruntée et baptisée par tes nobles valeurs. Tu nous as quittés trop tôt mais nous garderons à jamais le souvenir de ton visage, de ta voix et surtout de tes pressées.

Tes enfants, tes belles-filles, tes petits-enfants, tes proches et tes amis demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix chère maman

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



Décès

Les familles Allag, Abersi, Chalabi, Fellah et Nacef ont la douleur de faire part du décès de leur fils **Allag Fayçal** survenu le 06 mars 2016 à l'âge de 59 ans. L'enterrement a eu lieu le même jour au cimetière d'El Kettar.

Condoléances

C'est avec une immense tristesse que la direction générale d'Oran, le syndicat ainsi que l'ensemble des travailleurs de la Banque extérieure d'Algérie ont appris le décès de la **mère de leur collègue Mme Saidi Yamina agence Béchar**. En cette pénible circonstance, ils présentent leur sincères condoléances à la famille de la défunte et demandent à ceux qui l'ont connue d'avoir dans leur prière une pieuse pensée pour elle. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

Remerciements

Mme Allag d'El Biar, ses enfants et ses petits-enfants remercient vivement tous leurs amis, famille et proches qui se sont associés à leur douleur suite au décès de leur très cher fils **Fayçal Allag** survenu le 06 mars 2016. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

40e jour

Le vendredi 18 mars 2016, cela fera 40 jours depuis que notre très cher père **Aouïssi Mahmoud** a rejoint le Créateur à l'âge de 64 ans. Sa famille, ses proches et toutes les personnes qui l'ont connu et aimé se réuniront le vendredi 18 mars 2016 sur sa tombe pour prier Dieu le Tout-Puissant pour qu'il l'accueille en Son Vaste Paradis.



Aouïssi Nylda

Pensée

Cela fait déjà 40 jours que nous a quittés à jamais notre chère et regrettée fille, sœur, cousine, tante et belle-sœur **Abderrahim Rosa**. En cette douloureuse circonstance, sa maman Dahbia, au nom de toute sa famille, demande à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Pensée

18 mars 2010, 17 mars 2011, 14 mars 2016. A chaque date indiquée disparaissaient respectivement **mon père Omar mon fils Mohamed Zakaria, mon épouse Fettouma Zineb, mon cousin Mourad Semmad**. Ma famille et moi-même, Abdouch Réda, demandons à tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée à leur mémoire. Puisse Dieu le Tout-Puissant et Miséricordieux les accueillir en Son Vaste Paradis. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



Dame sans ressources a besoin en urgence de **Metojert 15 mg/0,3 ml injectable** **Contactez le service publicité qui transmettra. Dieu vous le rendra.**



Jeune handicapée de 17 ans a besoin d'un fauteuil roulant en toute urgence. **Tél. : 0667 21.56.77**

NA HUSSEIN DEY Ouali suspendu deux matchs

Le milieu de terrain du NAHD, Billel Ouali, a été suspendu deux matchs ferme par la Ligue de football professionnel (LFP) après son expulsion face au RC Relizane pour jeu brutal. Ouali manquera donc les deux prochaines rencontres de championnat contre le DRB Tadjenanet, samedi prochain, et face à son ancien équipe le MCA lors de la 24^e journée. De son côté, le meneur de jeu Hocine Achiou a été suspendu un match pour contestation de décision, ajoute la même source. Cette sanction est assortie d'une amende de 30 000 DA. Enfin, les équipes du DRBT, de la JSS, du CAB, de l'OM et du MCS ont écopé chacune d'une amende de 30 000 DA pour «utilisation de fumigènes», alors que l'USMM Hadjout a écopé d'une amende de 50 000 DA pour «mauvais comportement» de ses supporters. **K. G.**

JS EL BIAR Mise en conformité des statuts

La Jeunesse sportive d'El Biar (JSEB) a reçu la conformité des statuts du décret exécutif du 16 février 2015 sous le numéro 15/74. Par le présent document, la JSEB s'est conformée à la loi sur les associations. En date du 24 janvier 2016 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire pour l'adoption du statut-type du club sportif amateur multisections, dénommé Jeunesse Sportive d'El Biar, inscrit sous le n°575 en date du 2 mai 1979, domicilié au stade communal Abderrahmane Ibrir à El Biar. Pour rappel, la JSEB a comme président Mustapha Bachi (frère de Zoubir, l'ancien international et joueur du MC Alger), élu lors de la dernière assemblée générale. La JSEB est un club qui a formé des dizaines d'internationaux et qui a compté dans ses rangs 6 joueurs de la glorieuse équipe du FLN, à savoir les regrettés Abderrahmane Ibrir, Abderrahmane Soukhane, Mokrane Ouallik et 3 autres anciens internationaux encore en vie, Mohamed Soukhane, Omar Ibrir et Mohamed Maouche. La nouvelle équipe dirigeante compte bien replacer la JSEB en haut de la hiérarchie du football national. **Y. O.**

VOLLEY-BALL Tournoi commémoratif à Constantine

Belhadj Mostefa Mourad, président d'honneur, et les anciennes gloires du volley-ball national, avec la collaboration du club du CAC Constantine et la moubafadha de Constantine, capitale de la culture arabe 2015, organiseront le 1^{er} tournoi commémoratif des 54 volleyeurs décédés depuis le lancement de la balle haute en Algérie. Le tournoi aura lieu du 17 au 19 mars 2016 à la salle de l'Institut de technologie, des sciences et des sports (ex-Creps) de Constantine. Cette manifestation sportive sera l'occasion des retrouvailles de la famille du volley-ball, en rendant hommage aux anciens disparus et aux vivants Bouyoucef, Boukerrou, Belhadj, Chabi, Allouache, Aberkane, Benyellès, Koubi, Berkani, Broui, Khemissa... Ce sera aussi une manière de combattre contre l'oubli les gens qui ont servi la discipline depuis des années. **Nacer M.**

ÉQUIPE NATIONALE Baptême du feu pour Benzia



Benzia effectuera ses débuts avec les Verts face à l'Éthiopie

Yassine Benzia, le joueur du club français de Lille, qui a tant fait parler de lui pendant quelques semaines avant qu'il ne soit qualifié officiellement par la FIFA avec les Verts il y a quelques jours, prendra part au prochain stage de l'équipe nationale. Un regroupement qui se déroulera du 21 au 30 mars et qui sera ponctué par les deux matchs, des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN-2017, face à l'Éthiopie.

C'est ce que révèle la liste des 23 joueurs du sélectionneur national, Christian Gourcuff, publiée hier sur le site internet de la FAF. En dehors de Benzia, il n'y a aucune autre nouveauté. Les deux autres joueurs, dont la venue a été annoncée par le président de la Fédération algérienne, Mohamed Raouaraoua, au mois de janvier dernier, Ounas (Bordeaux) et Henni (Malines, Belgique) ne sont pas là. Si Ounas avait carrément indiqué qu'il n'était pas intéressé par les Verts en ce moment, Henni lui, s'attendait à une convocation. Il faut signaler, par ailleurs, que c'est Ishak Benfodil qui a payé les frais

de la venue du joueur de Lille, puisqu'il ne prendra pas part à ce prochain stage. A noter que seuls quatre joueurs, sur l'ensemble des 23, évoluent dans le championnat national. Il y a les deux gardiens, Doukha et Asselah, ainsi que les défenseurs Khoualed et Ziti. Il y a également la présence du jeune Rami Bensebaïni (Montpellier). Pour rappel, les Verts occupent la première place du groupe J avec 6 points. Derrière, il y a le futur adversaire, l'Éthiopie, deuxième, avec 4 points. Ensuite viennent les Seychelles (3^e avec 1 pt) et le Le-

sotho (4^e avec 0 pt). L'Algérie avait remporté son premier match, face aux Seychelles, joué à Blida au mois de juin 2015, sur le score de 4 buts à 0. A l'occasion de sa deuxième sortie, en ces éliminatoires de la CAN gabonaise, la sélection s'était imposée, en septembre de la même année, en déplacement, chez le Lesotho, par 3 buts à 1. Les Verts affronteront l'Éthiopie pour le compte des 3^e et 4^e journées, respectivement le 25 mars au stade Tchaker de Blida et le 29 mars à Addis-Abeba.

Abdelghani Aïchoun

LES 23 JOUEURS CONVOQUÉS

Mehdi Abeid (Panatinaïkos, Grèce), Malik Asselah (CR Belouizdad), Hichem Belkaroui (Nacional Madeira, Portugal), Rami Bensebaïni (Montpellier, France), Nabil Bentaleb (Tottenham, Angleterre), Yassine Benzia (Lille, France), Ryad Boudebouz (Montpellier, France), Yassine Brahimi (Porto, Portugal), Azzedine Doukha (JS Kabylie), Sofiane Feghouli (Valence, Espagne), Rachid Ghezal (Lyon, France), Faouzi Ghoulam (Naples, Italie), Nasreddine Khoualed (USM Alger), Aïssa Mandi (Reims, France), Ryad Marhez (Leicester, Angleterre), Raïs M'Bolhi (Antalyaspor, Turquie), Carl Medjani (Levante, Espagne), Walid Mesloub (Lorient, France), Islam Slimani (Sporting Lisbonne, Portugal), Hillaïl Soudani (Dinamo Zagreb), Safir Taïder (Bologne, Italie), Mehdi Zeffane (Rennes, France), Khoutir Mohamed Ziti (JS Kabylie)

EN OLYMPIQUE

Sans Chita et Bensebaïni

Le sélectionneur suisse de l'équipe olympique algérienne, Pierre-André Schürmann, a rendu publique, hier, une liste de 24 joueurs convoqués pour le prochain stage des Olympiens, qui aura lieu entre le 20 et le 29 mars et qui sera ponctué par deux rencontres amicales. Ces dernières sont programmées les 25 et 28 mars face à la Corée du Sud, à Séoul.

Ce regroupement entre dans le cadre de la préparation de l'équipe pour les Jeux olympiques de Rio. Il faut signaler la défection d'Oussama Chita, qui évolue au MC Alger, l'un des meilleurs éléments de la sélection. Blessé, celui-ci ne reprendra du service

que d'ici six mois environ. Il rata donc aussi les JO. Par ailleurs, Rami Bensebaïni (Montpellier) ne prendra pas part à ce stage car il a été convoqué chez les A. L'EN olympique avait arraché sa qua-

lification aux Jeux olympiques après avoir atteint, en décembre dernier, la finale de la CAN des U23. Un match que les Verts ont perdu face au Nigeria sur le score de 2-1. **A. A.**

JOUEURS CONCERNÉS

Salhi Abdelkadir (ASO), Chaâl Farid (USMH), Methazem Oussama (MCEE), Halaïmia Mohamed Réda (MCO), Benguit Raouf (PAC), Belkheiter Mokhtar (MCEE), Benayada Houcine (USMA), Keniche Ryad (ESS), Abdellaoui Ayoub (USMA), Ferhani Houari (JSK), Cherifi Redouane (USMBA), Smahi Khalil (ASO), Benkhamassa Mohamed (USMA), Draoui Zakaria (CRB), Ferhat Zineddine (USMA), Meziane Bentahar Abderrahmane (RCA), Benkabilia Mohamed (ASMO), Amokrane Abdelhakim (ESS), Darfalou Oussama (USMA), Saâyouf Amir (DRBT), Abid Mohamed (MCA), Salah Nor El Islam (ASO), Seddiki Ilyas (NAHD), Nekache Hichem (CRB)

MO BÉJAÏA Les Crabes préparent le Club Africain

C'est hier que les Crabes de MO Béjaïa ont repris le chemin des entraînements au stade de l'UMA afin de préparer le rendez-vous de dimanche prochain face au Club Africain dans le cadre de la manche retour de la Ligue des champions africaine. La préparation se déroule dans de bonnes conditions où tout le monde semble décidé à réussir l'exploit de se qualifier au prochain tour, malgré la difficulté de la tâche. La direction du club, quant à elle, a entamé les préparatifs avec la réunion tenue lundi dernier au siège du club. Parmi les décisions prises lors de cette réunion : la vente des billets qui se fera le jour du match dans la matinée au niveau du complexe de l'UMA.

Les portes ouvriront à 15h, et ce, afin de permettre aux nombreux fans de prendre place dans les tribunes, étant donné que le coup d'envoi de la partie est prévu à 18h.

Les supporters qui vont accompagner le Club Africain auront droit à un accès gratuit au stade de l'UMA, comme cela a été le cas avec ceux du MOB au match aller. La direction béjaïoie a décidé de motiver les joueurs par le versement d'un mois de salaire, ajoutant à cela une prime conséquente en cas de qualification.

Par ailleurs, la réunion de sécurité a eu lieu hier au siège de la wilaya en présence des dirigeants du MOB ainsi que les différents services de la wilaya, pour assurer une bonne organisation de cette rencontre face aux Tunisiens. **L. H.**

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE Une finale pour le Bayern

Le Bayern Munich et le FC Barcelone accueilleront, ce soir, respectivement la Juventus Turin et Arsenal en matchs retour des huitièmes de finale de la Ligue des champions européenne. Deux belles affiches, même si les Catalans semblent mieux placés pour décrocher leur dixième victoire d'affilée en C1 et une neuvième qualification de suite aux quarts de finale. L'entraîneur, Luis Enrique, ne fait pas une fixation sur les records obtenus par son équipe jusque-là (37 matches sans défaite).

Pour lui, l'essentiel est de conduire l'équipe vers une nouvelle consécration et rejoindre le Milan AC, la seule équipe à avoir conservé son titre en 1989 et 1990. Pour y arriver, il fait tourner son effectif tout en gérant parfaitement le vestiaire. En revanche, le Bayern Munich, auteur d'un nul (2-2) à Turin face au quadruple champion d'Italie, la Juve en l'occurrence, n'aura pas la tâche facile sur son terrain. L'entraîneur, Pep Guardiola, qui veut quitter le club allemand avec un trophée européen avant de rejoindre Manchester City, l'été prochain, a affirmé que son équipe «joue une finale face à la Juventus». L'attaquant Muller estime que son équipe doit presser d'entrée de jeu la Juve qui sait verrouiller le jeu, même si cette fois un nul n'arrangerait pas les Italiens. **A. B.**



SIT-IN DE L'UNPEF À ALGER

Les adjoints de l'éducation dénoncent leur «marginalisation»

● Les revendications des protestataires portent sur la régularisation de la situation des adjoints de l'éducation concernant la promotion, notamment les postes en cours d'extinction, comme cela a été le cas pour la corporation des enseignants.

Le comité national des adjoints de l'éducation, affilié à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), a tenté, hier, d'organiser un sit-in devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale à Alger. Le dispositif de sécurité a empêché le rassemblement des différents représentants syndicaux, invités à quitter les lieux. L'Unpef dénonce le recours à la force publique pour «empêcher l'expression de la colère de cette frange de fonctionnaires encore marginalisée ; ils ne demandent qu'à être réhabilités dans leurs droits». Les revendications des protestataires portent sur la régularisation de la situation des adjoints de l'éducation concernant la promotion, notamment les postes en cours d'extinction, comme cela a été le cas pour la corporation des enseignants.



Sadek Dziri, président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef)

PHOTO : DR

«Le syndicat attend, depuis, la promulgation du statut des fonctionnaires du secteur portant régularisation de la situation des adjoints, ainsi que des adjoints principaux de l'éducation qui réclament leur promotion aux grades de base de superviseur de l'éducation»,

expliquent les syndicalistes de l'Unpef qui ne cessent de réclamer «réparation» des injustices contenues dans le statut particulier régissant le secteur. La ministre est sollicitée par cette catégorie de fonctionnaires pour trouver une «formule» afin de concorder entre cette

revendication au système de grade actuel fixé par la direction de la Fonction publique qui ne permet pas une marge de manœuvre au département de l'éducation pour intervenir directement pour la régularisation des cas en suspens. Le syndicat réclame la prise en compte des années d'expérience comme paramètre déterminant la promotion dans le grade. L'Unpef exige aussi l'application du décret présidentiel 14/166 concernant la classification des titulaires de diplômes d'études universitaires appliquées (DEUA) et du technicien supérieur à la catégorie 11. La plateforme de revendications concerne aussi la «récupération» du poste de conseiller de l'éducation dans la corporation des adjoints de l'éducation. A rappeler que 16 770 adjoints de l'éducation ont été promus en 2015 sur 296 868 fonctionnaires concernés par cette mesure. Cette promotion a été appliquée, conformément à la circulaire interministérielle d'octobre dernier approuvée avant la signature du pacte d'éthique et de stabilité que l'Unpef a paraphé. Fatima Aït Khaldoun-Arab

POINT ZÉRO

Le temps des statues

Par Chawki Amari

Tout a commencé avec Mekbel à Béjaïa, statufié dans un bronze qui se fond à l'étranger, l'Algérie ayant oublié de travailler les métaux. Puis Mammeri est statufié à Ath Yenni, un bronze importé d'Allemagne, de Cologne plus exactement, avec des coûts discutables pour la collectivité. C'est ensuite le tour de Ben M'hidi, coulé dans du bronze à Aïn M'lila, une statue absolument pas ressemblante, avec un front gigantesque mais qui n'est pas le Front de libération nationale. Enfin, dernier projet, il s'agit de statufier Aït Ahmed. Mais d'où vient cette tendance à couler tout le monde dans du bronze ? Qui en a eu l'idée ? Y a-t-il quelqu'un quelque part qui touche des commissions sur le bronzage ? Par patriotisme économique, a-t-on pensé à utiliser des matériaux locaux comme le marbre de Filfila ou le granite du Hoggar ? Larbi Ben M'hidi, héros de son vivant et respecté après sa mort, a donc failli finir dans une horrible statue,

alliage d'importation qu'il aurait lui-même refusé. Failli, parce qu'aux dernières nouvelles, la population de Aïn M'lila, outrée, aurait recouvert la statue du drapeau national pour cacher l'infamie et aux dernières nouvelles des dernières nouvelles, la statue sera retirée. A Béjaïa, ce fut l'inverse, c'est le wali, jugeant l'ancienne statue de Saïd Mekbel peu ressemblante, qui avait décidé de la détruire pour en faire une nouvelle en bronze. D'où l'idée de la ressemblance pour cette armée de statues censées servir de référents aux vivants et le rapprochement presque obligé avec le règne actuel et le président du moment, momifié et statufié de son vivant. On l'adore, le vénère et on s'agenouille à ses pieds, ou du moins à ses pneus. Mais ressemble-t-il à sa statue ? Seuls ses proches le savent. Mais ils ne nous le diront jamais, trop occupés à sculpter cet éphémère moment de gloire et à couler l'ensemble du pays dans un bloc rigide, immobile et sans vie.

COMMENTAIRE

Un danger public

Par Tayeb Belgiche

Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. L'indu secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a fait de cet adage, tiré de la fable de La Fontaine *Le corbeau et le renard*, un principe intangible de conduite.

Chaque fois qu'il ouvre la bouche et dans n'importe quelle circonstance, il use et abuse de flagorneries à l'égard de Abdelaziz Bouteflika, au point qu'il doit certainement gêner le destinataire de son message. Il est vrai qu'il lui doit une ascension fulgurante si bien qu'aujourd'hui il est devenu riche et qu'il se permet d'avoir des appartements à Paris, Alicante et Londres. Il a poussé l'audace jusqu'à continuer de défendre un homme comme Chakib Khelil, qui avait érigé la corruption en mode de gestion des affaires pétrolières quand il était ministre de l'Énergie et avait bradé aux Américains notre unique richesse nationale.

Heureusement que des patriotes et des hommes intègres ont donné un coup de frein à sa politique de trahison. Il se trouve que seul Saadani se met encore à l'encenser, osant une démarche qui, en principe, lui aurait valu d'être derrière les barreaux. En effet, quand le scandale avait éclaté, il s'était permis d'aller voir le ministre de la Justice de l'époque, Charfi, pour lui demander de retenir le dossier Chakib Khelil. Est-il chargé de préparer un autre coup tordu contre l'Algérie pour plaire à son maître du moment ? Ce qui est sûr, c'est qu'il fait preuve d'une agressivité et surtout d'une grande ingratitude à l'égard de ceux qui ont fait de lui ce qu'il est. Il a été le premier à attaquer ouvertement le général Toufik, alors que c'est le DRS qui est derrière son ascension. Dans les années 1990, il était dans un réseau de soutien au terrorisme. Lorsqu'il a été découvert, il s'était transformé en indicateur des Services, permettant le démantèlement de réseaux à Oued Souf. Il a été récompensé. Puis, il s'était engagé dans des magouilles, comme la Générale des concessions agricoles (GCA) où il a dilapidé plusieurs millions de dinars. Depuis, il fait preuve d'un incroyable opportunisme, s'attaquant à tous les grands commis de l'État d'une façon qu'aucun pays normalement constitué n'aurait tolérée. Apparemment, son audace, il la doit à des garanties et à une impunité juridique qui fonctionnent jusqu'à ce jour. Même Ahmed Ouyahia, qui fait pourtant preuve d'une grande patience avec lui, n'échappe pas à sa vindicte. Mais grosse surprise, il vient de s'attaquer à l'ancien président Liamine Zeroual, l'homme qui a vécu le terrorisme islamiste, mais qui ne s'en vante pas et qui fait preuve d'une totale discrétion depuis qu'il a quitté la Présidence. Saadani lâche son fiel contre tout ce que respectent les Algériens, comme par exemple le combat des peuples palestinien et sahraoui. Pour qui roule-t-il en réalité ? De toute évidence pas pour les intérêts de l'Algérie et on commence sur ses origines réelles. Malheureusement, c'est le système pervers algérien, l'absence de démocratie qui ont permis à un tel individu d'avoir pignon sur rue. Rendra-t-il un jour des comptes ? Car il fait partie de cette engeance qui contribue à couler l'Algérie.

météo

Aujourd'hui		Demain
7° 17°	ALGER	6° 18°
9° 19°	ORAN	6° 21°
2° 14°	CONSTANTINE	2° 14°
9° 29°	OUARGLA	9° 26°